



RAPPORT ANNUEL ET FINANCIER **2014**





Sommaire

| | |
|--|------|
| ● Profil du Groupe | p 4 |
| ● Rapport de gestion du Directoire | |
| Environnement économique et conjoncturel | p 10 |
| Faits marquants | p 10 |
| Comptes du Groupe | p 10 |
| Comptes de VM Matériaux | p 12 |
| Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'OPA | p 14 |
| Informations boursières | p 15 |
| Filiales et participations | p 16 |
| Événements postérieurs à la clôture | p 17 |
| Perspectives 2015 | p 17 |
| Informations sociales, environnementales et sociétales | p 18 |
| Gestion des risques | p 27 |
| Mandataires sociaux | p 28 |
| Affectation du résultat de VM Matériaux | p 31 |
| Jetons de présence | p 31 |
| Mandats des dirigeants et Commissaires aux comptes | p 31 |
| Achat par la société de ses actions | p 31 |
| Informations diverses | p 32 |
| Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Extraordinaire | p 32 |
| ● États financiers consolidés IFRS au 31 décembre 2013 | |
| Bilan consolidé | p 33 |
| Compte de résultat consolidé | p 34 |
| État consolidé des produits et charges comptabilisés | p 34 |
| Tableau consolidé des flux de trésorerie | p 35 |
| Tableau de variation des capitaux propres | p 36 |
| Notes aux états financiers consolidés | p 36 |
| ● Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | p 64 |
| ● Comptes annuels 2014 de VM Matériaux | |
| Bilan au 31 décembre 2014 | p 65 |
| Compte de résultat | p 67 |
| Annexe aux comptes sociaux | p 68 |
| ● Filiales et participations | p 76 |
| ● Résultats des cinq derniers exercices | p 78 |
| ● Rapport du Président du Conseil de Surveillance | p 79 |
| ● Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels | p 84 |
| ● Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés .. | p 85 |
| ● Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales | p 87 |
| ● Renseignements concernant la société | p 89 |
| ● Attestation du Rapport Financier annuel | p 89 |
| ● Rapport du Conseil de Surveillance | p 90 |
| ● Rapport des Commissaires aux comptes article L225-235 | p 91 |
| ● Résolutions | p 92 |



REGARDS CROISÉS SUR VM MATÉRIAUX

Jérôme CAILLAUD
Président du Conseil
de Surveillance

Alain MARION
Président du Directoire

“ L'ENTREPRISE EST
EN ORDRE DE BATAILLE
ET PRÊTE À AGIR ”

Dans un contexte économique incertain et une reprise de marché de la construction qui se fait attendre, le Groupe marque un recul en termes d'activité en 2014, mais se tient prêt à relever les défis qui s'imposent en poursuivant le développement de sa position de spécialiste en solutions constructives. Nos équipes se mobilisent pour répondre chaque jour aux besoins de nos clients et leur apporter de nouveaux produits, solutions, ou services propres à accompagner leur développement.

Dans un esprit entrepreneurial, le travail mené sur l'organisation, tant au niveau de la gouvernance que du terrain, apporte une plus grande agilité à l'entreprise et dote chaque branche de nouveaux moyens techniques et humains, destinés à améliorer sa performance et sa réactivité, clés du succès des années futures.

Nous maintenons en outre une politique d'investissements visant à moderniser nos outils de production, améliorer notre organisation logistique et proposer toujours plus de service.

Malgré un environnement marqué par beaucoup d'incertitudes, nous nous focalisons plus que jamais sur nos propres ressorts. Les moyens d'investissements dégagés pour 2015 progressent fortement et démontrent la volonté, tant du management que des actionnaires familiaux, de reprendre la marche en avant.

Notre positionnement ainsi que les travaux menés sur notre organisation nous permettent de construire l'avenir avec détermination grâce à la fidélité de nos clients et l'implication de nos équipes.

Alain MARION
Président du Directoire



Les résultats du Groupe marquent un recul assez marqué en 2014 dans un contexte économique difficile pour le secteur du bâtiment, et particulièrement sur le grand Ouest de la France. Ce repli présente toutefois de fortes différences entre nos domaines d'activité, et même si certaines branches subissent directement cette baisse historique, d'autres réalisent de très bons résultats. Le tableau est donc très contrasté mais nous encourage à développer nos activités les plus rentables, ainsi qu'à continuer d'accompagner ou de refondre en profondeur celles qui le nécessitent.

Parallèlement, le travail inédit d'organisation mené depuis deux ans, à la fois par le resserrement du Directoire de six à deux membres que **par le renforcement de nos équipes commerciales sur le terrain doit nous permettre de gagner des parts de marché et de capter la croissance.**

C'est dans cette démarche dynamique que nous opérons pour la deuxième année consécutive un doublement de nos investissements internes et l'ouverture de nouveaux sites.

Fort du travail interne réalisé, l'entreprise est en ordre de bataille et prête à agir afin de tirer au mieux profit de la reprise attendue du marché. ■

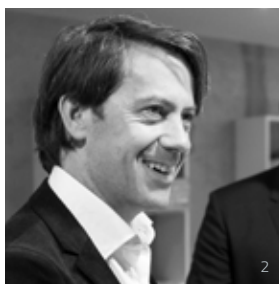
Jérôme CAILLAUD
Président du Conseil de Surveillance

“ CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC DÉTERMINATION GRÂCE À LA
FIDÉLITÉ DE NOS CLIENTS ET L'IMPLICATION DE NOS ÉQUIPES. ”



MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Jérôme CAILLAUD 1
- Olivier ROBIN 2
- Xavier BIOTTEAU 3
- Pascal CAILLAUD 4
- Sébastien CAILLAUD 5
- Christophe ROBIN 6
- Marie-Laure ROBIN RAVENEAU 7
- Philippe AUDUREAU 8
- Guylène ARDOUIN 9



HOMMAGE

Le Conseil de Surveillance, le Directoire ainsi que l'ensemble des collaborateurs souhaitent rendre hommage à Monsieur Hubert ROBIN, décédé le 23 mai 2014. Co-fondateur de l'entreprise et initiateur avec la famille CAILLAUD des grandes orientations de ce qu'est VM Matériaux aujourd'hui, il a été l'un des garants de l'indépendance du Groupe et de sa culture. Il a su faire croître l'entreprise, tout en lui garantissant une dimension humaine. Son caractère généreux, engagé et communicant reste dans la mémoire de tous ceux qui l'ont côtoyé.

VALEURS ET STRATÉGIE

UN PROFIL SINGULIER POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA CONSTRUCTION

Akteur de référence dans le Négocier de matériaux de construction, la production de Béton Prêt à l'Emploi et Béton Préfabriqué Industriel ainsi que la fabrication de Menuiseries industrielles, VM Matériaux est présent dans le grand Ouest de la France, en outre-mer et au Canada.

Forte de ses atouts, l'entreprise vendéenne centenaire allie à son réseau de distribution ses capacités industrielles afin de toujours mieux répondre aux attentes de ses clients et de leur proposer des solutions constructives en neuf comme en rénovation.

MAINTENIR LE CAP DE LA CROISSANCE

Dans un environnement marqué par des tendances peu favorables, le Groupe a poursuivi son travail d'adaptation en 2014 en faisant évoluer son organisation afin d'optimiser son fonctionnement opérationnel et de garantir une plus grande agilité à ses branches d'activités.

VM Matériaux dispose ainsi de nombreux atouts pour relever les challenges de demain : une forte capacité d'innovation dans un environnement de plus en plus normé, une offre de produits adaptée et une dynamique humaine portée par des équipes déterminées. Ce nouveau fonctionnement vise à accompagner la performance du Groupe et à maintenir le cap de la croissance tout en adaptant les ressources de manière cohérente.

L'INNOVATION, UN FACTEUR CLÉ DE PROGRÈS

La recherche permet à VM Matériaux d'anticiper et de mieux répondre aux exigences du marché en concevant des produits parfaitement adaptés aux besoins de ses clients. Ainsi, il commercialise des produits reconnus pour leurs qualités d'isolation thermique ou encore de mise en œuvre, répondant aux nouvelles normes de la construction tels que la fenêtre Compositum ou encore le Verticalbloc®.

De même, le travail important de sélection réalisé sur ses articles et fournisseurs permet à l'entreprise de proposer au travers de l'ensemble de ses points de vente des produits reconnus, fiables et de qualité afin de satisfaire pleinement ses clients et de répondre à leurs attentes.

ENTREPRENDRE ENSEMBLE L'AVENIR AVEC DÉTERMINATION ET DISCERNEMENT

Associant à sa tête Directoire et Conseil de Surveillance, le Groupe est dirigé dans un mode

de gouvernance lui permettant de partager les priorités stratégiques afin de grandir dans une vision patrimoniale tout en cultivant ses valeurs historiques. La nouvelle organisation opérationnelle offre plus de réactivité et permet un pilotage en ligne avec les orientations définies par les actionnaires, plus près des branches avec la mise en place de comités de surveillance depuis 2014. Composés des membres du Directoire, d'un membre du Conseil de Surveillance et d'actionnaires familiaux, ils se réunissent plusieurs fois par an afin de suivre de manière consultative la mise en œuvre de la stratégie et l'évolution des performances. Les collaborateurs concrétisent également leur implication dans l'entreprise par une présence significative au capital à hauteur de 3,8 %, leur valant d'être représentés par un membre au sein du Conseil de Surveillance. ■



UNE DÉMARCHE DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET DE CRÉATION DE VALEUR

RENOUER AVEC LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

Avec une force commerciale réorganisée et largement déployée, le Groupe souhaite ainsi activer le développement de ses ventes sur l'ensemble de ses activités et zones d'implantation dans le respect de ses valeurs phares : la proximité, la meilleure offre produit et la satisfaction client. Il concentre ses efforts sur une démarche commerciale structurée en adaptant ses produits mais aussi ses services aux évolutions du marché.

UNE CROISSANCE RESPONSABLE

VM Matériaux mène une politique d'investissements équilibrée entre modernisation et acquisitions afin de disposer d'équipements récents et performants. Cette politique lui permet de garantir la qualité de son offre tout en assurant la sécurité de ses équipes. En 2015, le Groupe présente de nouveau une volonté d'investissements internes volontariste et ambitieuse afin d'accompagner et de soutenir sa dynamique commerciale et faire progresser ses différentes branches d'activité grâce à de nouveaux outils.

CONCILIER ÉCONOMIE, ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

La démarche RSE de VM Matériaux s'attache à concilier trois facteurs de développement essentiels : engagement environnemental, équilibre social et développement économique sur le long terme. Cette politique, animée par le biais d'un comité réunissant acteurs opérationnels et fonctions support, s'articule autour de quatre axes forts : la performance économique, le progrès



- DIRECTOIRE ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX :**
- Alain MARION 1
Président du Directoire
 - Gérard CHARRIER 2
Directeur général Groupe
 - Frédéric MARMOUZET 3
Directeur général Négoce métropole
 - Bruno CADUDAL 4
Directeur général Menuiserie
 - Daniel ROBIN 5
Directeur général Béton
 - Philippe AUDUREAU 6
Directeur général international
et membre du Conseil de Surveillance
 - Jean-François RENAUDO 7
Directeur général Négoce DOM
 - Dominique BEAUFRAND 8
Directeur des ressources humaines
et Directeur général SACI



et la proximité sociale, la diminution des impacts environnementaux, la construction de relations durables avec les parties prenantes.

Par ailleurs, le Groupe exprime depuis 17 ans son engagement sociétal de manière concrète au travers d'actions humanitaires et éducatives avec l'Association Martial Caillaud. Au carrefour de la construction, de la santé et de l'éducation, les projets menés grâce à la complicité active de ses clients, collaborateurs et actionnaires, constituent un des fondements du Groupe. ■



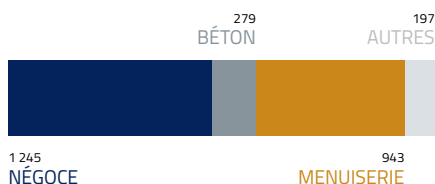
GÉNÉRATION VM, L'IMPULSION D'UN ACTIONNARIAT FAMILIAL

Entreprise familiale, VM Matériaux cultive cette spécificité au travers de « Génération VM », associant à l'occasion de rencontres « métiers » dirigeants, actionnaires familiaux, enfants et petits-enfants.

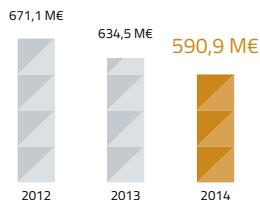
Ces temps forts favorisent leur connaissance de l'entreprise et de ses activités, entretiennent l'esprit VM et les valeurs familiales du Groupe. Elles préparent également la nouvelle génération à ses futures responsabilités d'actionnaire.



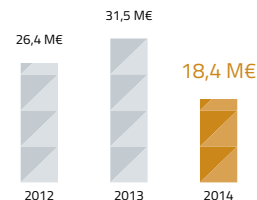
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ (ETP)



CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL 2014 CONSOLIDÉ
590,9 M€

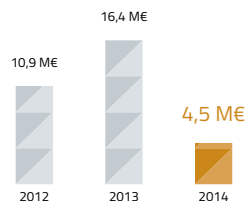


EBITDA*
18,4 M€

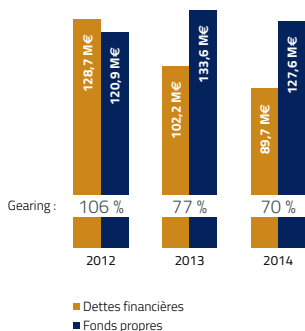


REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS**

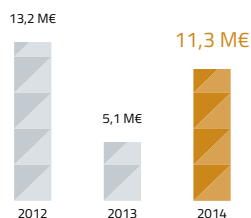
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT
4,5 M€



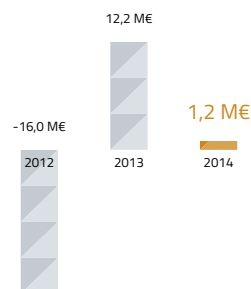
ÉVOLUTION DU RATIO DETTES FINANCIÈRES **89,7 M€** / FONDS PROPRES **127,6 M€**



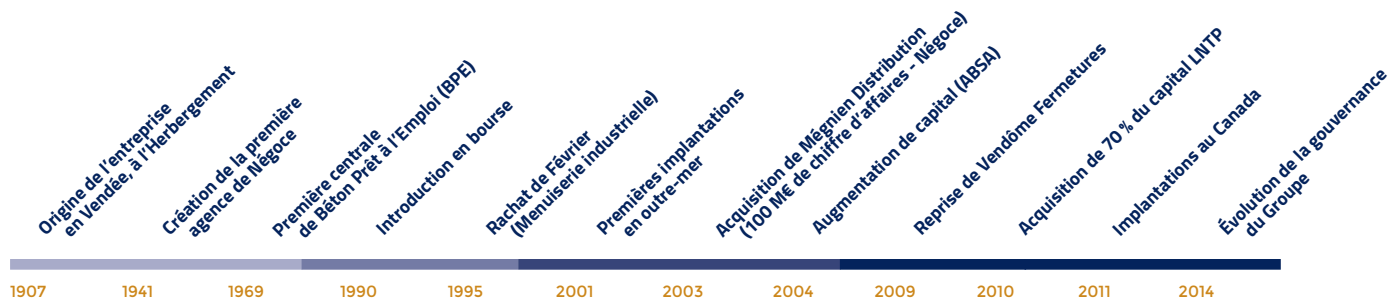
ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS
11,3 M€



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
1,2 M€



PLUS DE CENT ANS D'HISTOIRE ET D'IDÉES CONSTRUCTIVES



* Earnings before interest, taxes, depreciation and amortization
** Les chiffres 2012 et 2013 ont été retraités suite à l'application de la norme IFRS 11.



IMPLANTATIONS



SAINT-MARTIN



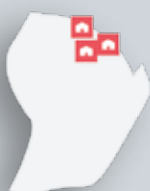
CANADA



GUADELOUPE



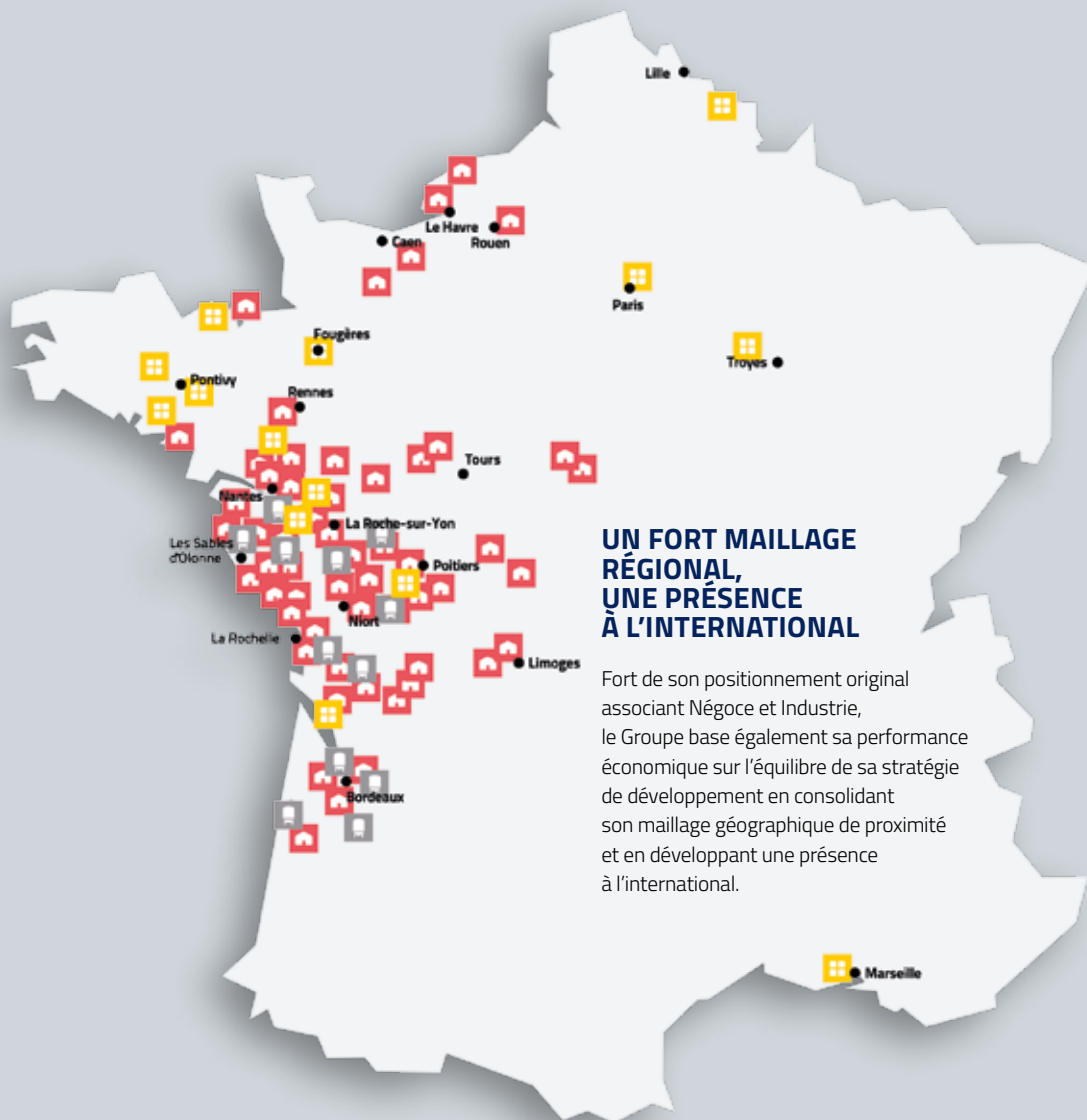
MARTINIQUE



GUYANE



LA RÉUNION



UN FORT MAILLAGE RÉGIONAL, UNE PRÉSENCE À L'INTERNATIONAL

Fort de son positionnement original associant Négoce et Industrie, le Groupe base également sa performance économique sur l'équilibre de sa stratégie de développement en consolidant son maillage géographique de proximité et en développant une présence à l'international.

NÉGOCE



MENUISERIE



BÉTON





LA MENUISERIE INNOVATION ET DÉMARCHE QUALITÉ

Présente en France et au Canada, Atlantem s'organise autour de trois activités de Menuiserie industrielle. Atlantem Menuiseries fabrique et commercialise des fenêtres et portes d'entrée en bois, PVC et aluminium, Vendôme fermetures & portails propose volets, portails et portes de garage alliant qualité et esthétique, enfin Incobois est spécialisé dans la fabrication de charpentes et de panneaux pour maison à ossature bois. ■



LE NÉGOCE PROXIMITÉ, SERVICE ET QUALITÉ

Présent sur la façade Ouest de la France et l'outre-mer, VM Matériaux met au service des professionnels du bâtiment et « bricoleurs lourds » conseil, proximité et service afin de répondre au mieux à leurs besoins. Son réseau de points de vente propose des solutions en couverture, bois-panneaux, menuiserie, parquet, carrelage-sanitaire, aménagement extérieur, outillage, libre-service... Le conseil de ses équipes expérimentées, sa politique de fidélisation ainsi que sa synergie d'achats groupés lui permettent d'offrir à ses clients des réponses constructives pour leurs chantiers en neuf comme en rénovation.

Membre du réseau MCD* depuis 2000. ■



LE BÉTON R&D ET RÉACTIVITÉ

La branche Béton offre des produits alliant technicité et esthétique et s'articule autour de trois activités. Le BPE (Béton Prêt à l'Emploi), dispose d'un réseau de centrales lui permettant de proposer des solutions béton dans tout l'Ouest de la France, le BPI (Béton Préfabriqué Industriel) produit et commercialise dalles, pavés, parpaings, éléments de façade préfabriqués, bordures de voirie... Biplan, spécialisé dans la fabrication de blocs de coffrage isolants, offre une réponse constructive innovante et performante répondant aux nouvelles réglementations. ■

943 SALARIÉS ⁽¹⁾

Chiffre d'affaires :
133,5 M€ en 2014

ACTIVITÉ MENUISERIE

10 usines de fabrication de menuiseries et de fermetures en France
2 usines de fabrication de menuiseries au Canada
Un réseau de **98 adhérents** à l'enseigne SOLABAIE
4 usines de fabrication de charpentes industrielles, traditionnelles et ossatures bois

VOLUMES ANNUELS

200 000 menuiseries
8 000 portails
4 000 portes de garage
150 000 volets roulants
115 000 fermettes pour l'activité Charpente

1245 SALARIÉS ⁽¹⁾

Chiffre d'affaires :
396,6 M€ en 2014

ACTIVITÉ NÉGOCE

110 points de vente dont
23 en outre-mer, présence en Chine
Une **synergie d'achats** groupés avec MCD

VOLUMES ANNUELS

41 000 tonnes d'enduit de façade
1,8 millions de m² de carrelage
1,8 millions de m² de tuile en terre cuite

279 SALARIÉS ⁽¹⁾

Chiffre d'affaires :
79,5 M€ en 2014

ACTIVITÉ BÉTON

24 centrales à béton
5 usines de fabrication de produits béton
99 camions malaxeurs

VOLUMES ANNUELS

590 000 m³ de Béton Prêt à l'Emploi
130 000 m³ de bétons spéciaux
500 000 m² de dalles et pavés
110 000 m² de pré-dalles
Plus de **150 000 tonnes** de blocs



Rapport de gestion du Directoire

Afin d'avoir une information comparable et en accord avec les normes IFRS, les données 2013 ont été retraitées pour refléter l'impact de la norme IFRS 11 sur les accords de coentreprises, applicable à compter du 1^{er} janvier 2014.

1 - Environnement économique et conjoncturel

Le secteur du bâtiment, dans lequel intervient le Groupe VM Matériaux, a de nouveau été marqué par un recul de son activité en 2014. Sur la période, le nombre de mises en chantiers a baissé de 11,4 %. Avec près de 350 000 logements neufs commencés, le marché de la construction a connu une nouvelle année de recul.

La demande de logements subit différents facteurs conjoncturels, notamment une croissance économique atone, un taux de chômage élevé, des conditions d'accès au crédit très strictes et des mesures d'incitations gouvernementales évolutives et incertaines.

2 - Faits marquants

/ Gouvernance

A l'issue de l'Assemblée Générale du 23 mai 2014, le Conseil de Surveillance a nommé un nouveau Directoire composé de deux membres, Alain MARION en tant que Président du Directoire et Gérard CHARRIER en tant que Directeur général. Par ailleurs, Philippe AUDUREAU a quitté le Directoire pour rejoindre le Conseil de Surveillance.

Dans le contexte de mutation que connaît le marché du bâtiment, ce changement de gouvernance s'accompagne d'une évolution de l'organisation et du fonctionnement opérationnel du Groupe. La délégation accordée aux différentes activités du Groupe

a été renforcée, sous la responsabilité des dirigeants opérationnels des branches, avec pour ambition de diversifier la présence commerciale auprès des clients et de leur proposer des actions adaptées aux évolutions de marché.

/ Programme de cessions d'actifs

Le Groupe a réalisé la vente de biens immobiliers en février 2014. Cette opération a clôturé le programme de cessions d'actifs annoncé fin 2012. L'ensemble de ce programme a permis au Groupe de réduire son endettement net de plus de 17 M€, proche de l'objectif annoncé.

/ Financement

Le Groupe a émis en février 2014 un nouvel emprunt obligataire de 3,8 M€ qui a été souscrit par le fonds Micado France 2018 géré par Portzamparc Gestion. Par ailleurs, un nouveau contrat d'affacturage a été mis en place depuis le mois d'avril 2014. Ces opérations permettent de diversifier les sources de financement et d'augmenter les liquidités à court terme.

3 - Comptes du Groupe

/ Chiffre d'affaires consolidé

A l'issue de l'exercice 2014, le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 590,9 M€, en retrait de 5,5 % à périmètre retraité (-6,9 % à périmètre courant). L'ensemble des activités liées à la construction de logements a, de nouveau, subi en 2014 l'absence de reprise des mises en chantiers. Seule l'activité Menuiserie industrielle présente un repli limité lié à un attentisme autour de la promulgation des nouvelles mesures en faveur de la rénovation énergétique.

| Répartition du chiffre d'affaires consolidé (en M€) | 2014 | 2013 | Variation périmètre courant | Variation périmètre retraité* |
|---|--------------|--------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Négoce de matériaux | 396,6 | 434,0 | -8,6 % | -6,4 % |
| Industrie du Béton | 79,5 | 84,8 | -6,3 % | -6,6 % |
| Menuiserie industrielle | 133,5 | 136,3 | -2,0 % | -2,0 % |
| Autres (services) | 22,7 | 21,7 | 4,6 % | 4,6 % |
| Éliminations inter-secteurs | -41,3 | -42,2 | - | - |
| Total CA consolidé | 590,9 | 634,5 | -6,9 % | -5,5 % |

* Le chiffre d'affaires 2013 retraité exclut les points de vente du sud-ouest, de VM Piégut, de VM Limoges et la société Isiland.

/ Compte de résultat consolidé

En 2014, le résultat opérationnel courant du Groupe ressort à 4,5 M€ (0,8 % du chiffre d'affaires) contre 16,4 M€ l'année précédente (2,6 % du chiffre d'affaires), soit une baisse de 11,9 M€. Ce recul reflète le niveau d'activité du Groupe sur ses zones d'implantation.

La baisse du chiffre d'affaires de 6,9 % à périmètre courant (-5,5 % à périmètre retraité) se traduit par une diminution de la marge brute du Groupe de 14,0 M€ à 222,7 M€, soit un repli de 5,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Sur la même période et malgré la poursuite de ses efforts de réduction des coûts, la baisse des charges opérationnelles s'est limitée à 2,1 M€, soit un gain de 1,0 % et s'explique principalement par :

- une réduction de 1,8 % des charges de personnel suite à la baisse des effectifs, à la diminution des parts variables et à l'augmentation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE),

- une diminution de 7,9 % des dotations aux amortissements suite aux cessions d'actifs et à la baisse du niveau des investissements depuis 2012.

Le résultat opérationnel courant a également été pénalisé par des provisions pour risques non récurrentes (1,1 M€).

En 2014, les autres produits et charges opérationnels sont en baisse de 5,0 M€ et ressortent à 0,2 M€ contre 5,2 M€ en 2013.

Ce produit net comprend principalement une plus-value de 1,3 M€ suite à la cession de biens immobiliers et des charges relatives à la dépréciation d'actifs incorporels, dont 0,8 M€ au titre de la perte de valeur d'écarts d'acquisition.

En 2013, le produit correspondait principalement à des plus-values réalisées dans le cadre du programme de cessions d'actifs et à la reprise d'une provision non utilisée relative aux mesures de réorganisation comptabilisées en 2012.

La charge financière nette baisse de 0,1 M€ à 3,1 M€. Cette stabilité traduit la baisse de la dette financière nette combinée à la hausse des taux d'intérêts.

Pour l'exercice 2014, la charge d'impôt est de 1,4 M€ contre 5,7 M€ en 2013.

Impacté par la baisse d'activité et les autres produits et charges opérationnels, le résultat net ressort à 1,0 M€ contre 13,1 M€ en 2013. Le résultat par action s'établit à 0,4 €, contre 4,2 € en 2013.

| Compte de résultat (en M€) | 2014 | 2013 |
|--|------------|-------------|
| Chiffre d'affaires | 590,9 | 634,5 |
| Résultat opérationnel courant | 4,5 | 16,4 |
| Marge opérationnelle courante | 0,8% | 2,6% |
| Résultat opérationnel | 4,7 | 21,6 |
| Résultat avant impôt | 1,6 | 18,4 |
| Quote-part des sociétés mises en équivalence | 0,8 | 0,4 |
| Résultat net consolidé | 1,0 | 13,1 |
| Marge nette | 0,2% | 2,1% |
| Résultat net part du Groupe | 1,2 | 12,2 |

/ Résultat par secteur d'activité

| Résultat opérationnel courant (en M€) | 2014 | | 2013 | | Variation 2014/2013 |
|--|------------|-------------|-------------|-------------|---------------------|
| | Montant | % CA | Montant | % CA | |
| Négoce de matériaux | -2,6 | -0,7% | 7,2 | 1,7% | -136,8% |
| Industrie du Béton | 0,9 | 1,1% | 2,1 | 2,5% | -58,3% |
| Menuiserie industrielle | 4,7 | 3,5% | 5,9 | 4,3% | -20,3% |
| Autres (services) | 1,6 | 7,0% | 1,2 | 5,6% | 30,4% |
| Total résultat opérationnel courant | 4,5 | 0,8% | 16,4 | 2,6% | -72,6% |

L'activité Négoce, dans un contexte de marché toujours difficile pour la construction neuve, pénalisant plus fortement les activités de gros œuvre et second œuvre, a connu une baisse de son chiffre d'affaires de 6,4 % à périmètre retraité (8,6 % à périmètre courant). Cette baisse a engendré un fort recul de la marge brute de 11,3 M€, dégradant la rentabilité. Ainsi, le résultat opérationnel courant ressort à -2,6 M€ (-0,7 % du chiffre d'affaires) contre 7,2 M€ en 2013 (1,7 % du chiffre d'affaires). Malgré une diminution de 1,5 M€ des charges de personnel, la politique de réduction des charges ne couvre pas la baisse d'activité. La rentabilité de l'année a également été dégradée suite à la comptabilisation de provisions pour risques non récurrentes.

L'activité Béton, plus orientée sur la construction neuve, est également en recul de 6,3 % (-6,6 % à périmètre retraité). Impactée fortement par la baisse des volumes dans l'activité Béton Prêt à l'Emploi, elle présente une meilleure résistance dans le Béton Industriel grâce notamment à ses produits d'aménagement extérieur. Compte tenu de ce repli et malgré une hausse du taux de marge, la marge brute est en retrait de 1,7 M€ (38,7 M€ contre 40,5 M€ en 2013). Les gains sur les charges externes et de personnel (0,5 M€) ont permis de limiter la baisse du résultat opérationnel courant qui ressort à 0,9 M€ (1,1 % du chiffre d'affaires) contre 2,1 M€ (2,5 % du chiffre d'affaires) l'année précédente.

Positionnée sur le marché de la rénovation, l'activité Menuiserie industrielle a mieux résisté par rapport aux autres activités du Groupe, avec une contraction de son chiffre d'affaires de 2,0 %. Ses ventes se sont dégradées à partir du 3^{ème} trimestre en raison des incertitudes relatives aux mesures d'incitations gouvernementales annoncées pour les travaux de rénovation. Cette baisse a pénalisé sa rentabilité avec une marge brute en repli de 1,5 %, soit 1,1 M€. Avec des charges opérationnelles stables, le résultat opérationnel courant ressort à 4,7 M€ (3,5 % du chiffre d'affaires) contre 5,9 M€ (4,3 % du chiffre d'affaires) l'année précédente, soit un recul de 1,2 M€. La stabilité des charges opérationnelles, malgré une baisse des charges de personnel (0,5 M€), s'explique par la hausse des provisions sur stocks (0,4 M€) avec un effet de comparaison défavorable et l'augmentation des autres charges (0,3 M€) suite à la comptabilisation de charges non récurrentes.

/ Structure financière

Bilan simplifié au 31 décembre 2014

| Actif (en M€) | 2014 | 2013 |
|--|--------------|--------------|
| Immobilisations et IDA ⁽¹⁾ | 167,1 | 172,5 |
| Stocks | 83,7 | 81,3 |
| Clients | 55,8 | 73,0 |
| Autres actifs circulants | 37,5 | 35,6 |
| Disponibilités | 24,3 | 15,9 |
| Total Actif | 368,4 | 378,3 |
| Passif (en M€) | 2014 | 2013 |
| Capitaux propres | 127,6 | 133,6 |
| PPR ⁽²⁾ et IDP ⁽³⁾ | 26,1 | 23,2 |
| Autres passifs | 100,7 | 103,4 |
| Dettes financières | 114,0 | 118,1 |
| Total Passif | 368,4 | 378,3 |

⁽¹⁾ IDA : Impôts Différés Actifs

⁽²⁾ PPR : Provisions Pour Risques et charges

⁽³⁾ IDP : Impôts Différés Passifs

Le total bilan ressort à 368,4 M€, en recul de 2,6 %. Cette baisse s'explique principalement par l'amélioration du BFR suite à la mise en place d'un nouveau contrat d'affacturage.

Immobilisations et investissements

L'année 2014 a été marquée par une relance du programme d'investissements du Groupe. Ainsi les investissements internes ont été multipliés par 2,3 pour atteindre 11,3 M€ contre 5,1 M€ en 2013. L'essentiel des investissements a été consacré au renouvellement du matériel roulant, à l'amélioration des points de vente, au lancement de la construction d'une nouvelle plateforme logistique pour le Négoce et à de nouveaux outils de production pour les activités Menuiserie et Béton.

Actif net courant - BFR

Le Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation se réduit à 76,3 M€ au 31 décembre 2014 contre 88,5 M€ un an auparavant. Cette amélioration s'explique principalement par la mise en place d'un nouveau contrat d'affacturage.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2014, les capitaux propres du Groupe s'établissent à 127,6 M€ contre 133,6 M€ en 2013, en baisse de 4,4 %.



La part des capitaux propres revenant au Groupe est également en baisse de 4,0 % :

| | |
|---|--------------|
| Capitaux propres part du Groupe au 1^{er} janvier 2014 (en M€) | 128,2 |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers | 0,9 |
| Variation des écarts actuariels | -1,7 |
| Résultat de la période | 1,2 |
| Distribution de dividendes | -3,2 |
| Transactions sans perte ou prise de contrôle | 0,1 |
| Paievements en actions | 0,1 |
| Écart de conversion | 0,5 |
| Autres | -3,1* |
| Capitaux propres part du Groupe au 31 décembre 2014 | 123,0 |

* Dont -3,1 M€ d'impact lié au rachat d'actions propres

La baisse des capitaux propres s'explique principalement par l'impact négatif des écarts actuariels (-1,7 M€) suite à une évolution défavorable des taux d'actualisation, le rachat d'actions propres à hauteur de 3,1 M€ et la distribution de dividendes de 3,2 M€.

/ Endettement financier net

La dette financière nette s'établit comme suit au 31 décembre :

| En M€ | 2014 | 2013 |
|------------------------|-------------|--------------|
| À plus d'un an | 56,0 | 64,0 |
| À moins d'un an | 58,0 | 54,1 |
| Trésorerie disponible | 24,3 | 15,9 |
| Endettement net | 89,7 | 102,2 |

Au 31 décembre 2014, le gearing (ratio d'endettement financier net rapporté aux capitaux propres) ressort à 70 % contre 77 % au 31 décembre 2013. Cette amélioration, conforme au plan annoncé fin 2012, s'explique par la diminution de l'endettement net suite à la finalisation du programme de cessions d'actifs et à la mise en place du nouveau contrat d'affacturage.

/ Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie se répartissent comme suit :

| En M€ | 2014 | 2013 |
|--|-------------|-------------|
| Flux générés par l'activité | 21,3 | 27,7 |
| Flux liés aux opérations d'investissement | -5,3 | -3,4 |
| Flux liés aux opérations de financement | -20,0 | -16,8 |
| Incidence de la variation des taux de change | 0,1 | -0,3 |
| Trésorerie nette | -7,1 | -3,2 |

En 2014, la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et paiement de l'impôt est en recul de 9,7 M€ pour atteindre 19,7 M€, soit une baisse de 33,1 %. Cette variation s'explique par la baisse de la rentabilité du Groupe.

La variation du Besoin en Fonds de Roulement a donné lieu à un encaissement net de trésorerie de 8,9 M€ (5,1 M€ en 2013). Cette amélioration du BFR, supérieure à celle de 2013, s'explique principalement par la diminution des créances clients suite à la mise en place d'un nouveau contrat d'affacturage.

En intégrant les charges financières et l'impôt, les flux de trésorerie dégagés par les activités sont en retrait de 6,4 M€ à 21,3 M€ comparé à 27,7 M€ en 2013.

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement ont progressé de 1,9 M€ à 5,3 M€ en 2014 contre 3,4 M€ en 2013. Cette variation s'explique par la relance des investissements internes (9,3 M€ en 2014 contre 5,6 M€ en 2013) qui a été compensée par les flux générés par les cessions (6,1 M€ en 2014 contre 3,6 M€ en 2013) suite à la finalisation du plan de cessions d'actifs. Les

investissements sur titres ont été limités à 2,1 M€ et correspondent principalement au paiement du solde de titres.

Les flux liés aux opérations de financement s'élèvent à -20,0 M€ contre -16,8 M€ en 2013. La variation de 3,2 M€ s'explique par la distribution de dividendes en 2014 (3,2 M€ contre 0,0 M€ en 2013), le rachat d'actions propres pour 3,0 M€ et des remboursements d'emprunts en baisse à 32,4 M€ contre -35,9 M€ en 2013.

L'évolution de l'ensemble des flux a dégradé la trésorerie nette du Groupe qui ressort à -7,1 M€ au 31 décembre 2014 contre -3,2 M€ au 31 décembre 2013.

4 - Comptes de VM Matériaux

/ Faits significatifs

Financement

VM Matériaux a émis le 5 mars 2014 un nouvel emprunt obligataire pour un montant brut de 3,8 M€ souscrit par le fonds Micado France 2018. Les obligations porteront intérêt au taux fixe de 6,5 % et seront remboursables in fine le 2 octobre 2018.

Rachat d'actions propres

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions, VM Matériaux a effectué l'acquisition de 130 000 actions en octobre 2014. Elles ont été affectées aux opérations de croissance externe à hauteur de 88 024 actions. Le solde a été affecté aux plans d'options et d'attributions d'actions de performance.

Au 31 décembre 2014, VM Matériaux détient 6,75 % de son capital.

Évolution du cours de l'action

Compte tenu de l'évolution du cours de l'action VM Matériaux (22,25 € au 31 décembre 2014 contre 24,90 € au 31 décembre 2013), la société a comptabilisé une dépréciation à hauteur de 0,6 M€ (voir note 3 de l'annexe aux comptes sociaux).

Prise de participation

En décembre 2014, la société VM Matériaux a pris une participation de 47,0 % dans le capital de la société VM Matériaux Canada. Le solde des titres est détenu par la société Financière Blavet, filiale à 100 % de VM Matériaux.

/ Activité

Le chiffre d'affaires de la société VM Matériaux, société mère du Groupe, est constitué principalement de prestations administratives, commerciales et informatiques ainsi que de locations immobilières et de prestations de mise à disposition de personnel. Celui-ci s'est élevé à 18,2 M€ en 2014 contre 18,0 M€ en 2013.

/ Résultat

Sur l'exercice, le résultat d'exploitation ressort à 1,4 M€ contre 1,2 M€ en 2013. Cette amélioration de la rentabilité s'explique par la hausse des prestations, des dotations aux amortissements en baisse (0,4 M€), la baisse des charges de personnel (0,4 M€) et la hausse des charges externes (0,6 M€).

Le résultat financier a baissé de 0,7 M€, passant de 1,4 M€ à 0,7 M€ en 2014. Ce résultat comprend les charges financières au titre de la dette qui augmentent de 0,2 M€ sous l'effet de la hausse des taux, un produit de change de 0,1 M€ (perte de 0,4 M€ en 2013), une charge pour dépréciation des actions propres de 0,6 M€ contre un produit de 0,7 M€ l'année précédente, des dividendes reçus en hausse de

0,5 M€ et une charge pour dépréciation de titres à hauteur de 0,3 M€.

Le résultat exceptionnel s'élève à -0,2 M€, en diminution de 0,6 M€ par rapport à 2013. Les produits exceptionnels en 2013 incluaient une plus-value de 0,5 M€ suite à la cession de biens immobiliers.

Le produit d'impôt de l'intégration fiscale est en baisse de 2,0 M€ sur l'exercice et s'élève à 0,7 M€ en 2014 contre 2,7 M€ en 2013.

Le résultat net est de 2,4 M€ contre 5,6 M€ en 2013.

/ Activité en matière de recherche et développement

En 2014, les filiales de VM Matériaux ont réalisé des travaux en matière de recherche et développement sur les produits du Béton et de la Menuiserie. Ces travaux ont permis de bénéficier du dispositif du Crédit Impôt Recherche.

Aucun frais de recherche et développement n'a été activé au cours de l'exercice.

/ Charges non déductibles fiscalement

Les charges qui n'ont pas été déduites fiscalement sont les suivantes conformément à l'article 223 quater du CGI :

- amortissements excédentaires ou loyers non déductibles sur véhicules pour 49 430 € et l'impôt correspondant pour 16 477 €,

- taxe sur les véhicules de sociétés pour 26 814 € et l'impôt correspondant pour 8 938 €.

/ Intégration fiscale

Le périmètre d'intégration est constitué de la SA VM Matériaux et des filiales suivantes :

- SAS Naullet
- SAS Atlantem Industries
- SAS CIOB Moisan
- SAS Financière VM Distribution
- SARL Quadra
- SA VM Distribution
- SCI de La Plaine
- SAS TBM
- SARL Financière VM Béton
- SNC VM Béton Services
- SARL VM Béton
- SARL VM Distribution Béton
- SAS Financière Blavet
- SAS Euromat
- SAS Ets Paul Thébault
- SAS Béton 17
- SAS Vendée Béton
- SAS Préfa des Pays de Loire
- SAS Vendée Béton Contrôlé
- SAS Biplan
- SAS Sefimat
- SCI Megnier Immo.

/ Information sur les délais de paiement fournisseurs

Le solde des dettes fournisseurs par échéance au 31 décembre 2014 se décompose de la manière suivante :

| Dettes fournisseurs* échéances (en K€) | moins de 30 jours | entre 30 et 60 jours | plus de 60 jours | Total TTC |
|--|-------------------|----------------------|------------------|-----------|
| Dettes à échoir | | | | |
| 31/12/2014 | 325 | 487 | - | 812 |
| 31/12/2013 | 611 | 448 | 13 | 1 072 |
| Dettes échues | | | | |
| 31/12/2014 | 46 | -2 | -36 | 8 |
| 31/12/2013 | -7 | - | 4 | -3 |
| Total TTC | | | | |
| 31/12/2014 | 371 | 485 | -36 | 820 |
| 31/12/2013 | 604 | 448 | 17 | 1 069 |

* Hors dettes sur acquisition d'immobilisations
Les retards de paiement concernent des factures pour lesquelles il existe des litiges commerciaux.

/ Information sur les délais de paiement clients

| | Solde total | Non échus | Échus | Dont | | |
|--------------------------|--------------|--------------|------------|--------------------|------------------------|-------------------|
| | | | | Moins de 120 jours | Entre 120 et 360 jours | Plus de 360 jours |
| Clients | 4 734 | 4 623 | 111 | 6 | 104 | 1 |
| Provisions | - | - | - | - | - | - |
| Clients nets 2014 | 4 734 | 4 623 | 111 | 6 | 104 | 1 |
| Clients nets 2013 | 5 101 | 5 088 | 13 | 11 | 2 | - |
| Couverture SFAC | - | - | - | - | - | - |
| Couverture SFAC 2013 | - | - | - | - | - | - |



/ Répartition du capital

| Évolution du capital sur les cinq dernières années : | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice | 2 853 667 | 2 993 643 | 2 993 643 | 2 993 643 | 2 993 643 |
| Nombre d'actions créées au cours de l'exercice | | | | | |
| - par incorporation de réserves | - | - | - | - | - |
| - par augmentation de capital | 138 876 | - | - | - | - |
| - par levée d'options de souscription d'actions | 1 100 | - | - | - | - |
| - par exercice des bons de souscription d'actions | - | - | - | - | - |
| Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice | 2 993 643 | 2 993 643 | 2 993 643 | 2 993 643 | 2 993 643 |
| Capital social en € | 4 490 465 | 4 490 465 | 4 490 465 | 4 490 465 | 4 490 465 |

5 - Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'OPA

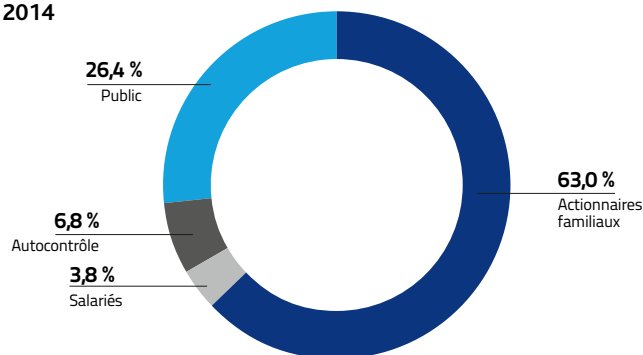
Pour satisfaire à l'obligation des articles L233-13 et L225-100-3 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

/ Structure du capital

Le capital social s'établit à 4 490 464,50 €, réparti en 2 993 643 actions de 1,50 € chacune.

| | 2013 | | 2014 | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | % du capital | % droit vote | % du capital | % droit vote |
| GROUPE FAMILIAL dont : | 63,01 % | 74,01 % | 63,05 % | 73,51 % |
| - SOFICA | 17,65 % | 21,23 % | 17,65 % | 21,35 % |
| - SOFIRO | 16,16 % | 18,78 % | 18,80 % | 21,14 % |
| - SICAT | 10,48 % | 11,76 % | 10,48 % | 12,67 % |
| - ROBIN Daniel | 2,80 % | 3,52 % | 2,75 % | 3,31 % |
| - HVB | 2,49 % | 3,04 % | 2,49 % | 3,01 % |
| - Autres personnes (physiques et morales) | 13,43 % | 15,68 % | 10,88 % | 12,03 % |
| FCP Groupe VM | 4,20 % | 3,79 % | 3,84 % | 3,42 % |
| Autodétention | 2,51 % | - | 6,75 % | - |
| Public | 30,28 % | 22,20 % | 26,36 % | 23,07 % |
| Total | 100,00 % | 100,00 % | 100,00 % | 100,00 % |

Répartition du capital au 31 décembre 2014



/ Participations significatives

Les sociétés SOFIRO et SOFICA détiennent plus des 3/20^{èmes} du capital et plus du 1/5^{ème} des droits de vote ; la société SICAT détient plus du 1/10^{ème} du capital et des droits de vote.

/ Franchissements de seuils

Les sociétés d'investissement gérées par Bestinver Gestion (Espagne) ont déclaré au cours de l'exercice avoir franchi les seuils suivants :

- le 4 novembre 2014 : franchissement à la baisse du seuil de 1,5 % des droits de vote,
- le 6 octobre 2014 : franchissement à la baisse du seuil de 5 % du capital et 3% des droits de vote,
- le 31 janvier 2014 : franchissement à la baisse du seuil de 5 % des droits de vote.

La société SOFIRO a déclaré le 29 décembre 2014 avoir franchi à la hausse le seuil de 20 % des droits de vote.

Par ailleurs, l'article 11 des statuts de la société prévoit que tout actionnaire détenant 1,5 % au moins du capital est tenu d'en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception, cette obligation s'appliquant à chaque franchissement d'un multiple de ce pourcentage. Aucune information dans ce cadre n'a été faite à la société au cours de l'exercice écoulé.

/ Droit de vote double

Un droit de vote double est attribué depuis le 11 juin 2007 à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins.

/ Restrictions statutaires et accords relatifs aux transferts d'actions

Aucune clause statutaire ne restreint leur libre cession. Elles peuvent être nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 26 juin 2002 au sein du groupe familial CAILLAUD-ROBIN agissant de concert. Ce pacte a fait l'objet d'un avis au Conseil des Marchés Financiers publié le 17 octobre 2003.

Par ailleurs, deux engagements collectifs de conservation d'actions ont été souscrits par les actionnaires familiaux en date du 29 novembre 2008, dans le cadre des dispositions des articles 885-1 Bis et 787-B du CGI.

/ Pouvoirs du Directoire en matière de rachat d'actions

L'Assemblée Générale du 23 mai 2014 a autorisé le Directoire, pour une durée de dix-huit mois à compter de ladite Assemblée, conformément aux dispositions des articles L225-209 et suivants du Code de commerce et à celles du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, à procéder à des achats d'actions de la société, afin :

- d'attribuer les titres rachetés aux mandataires sociaux et/ou salariés de la société ou de son Groupe dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions, des attributions d'actions gratuites, au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise,
- de remettre les actions de la société, à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, aux porteurs desdites valeurs mobilières,
- de conserver ces actions et les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- d'animer le marché ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Le nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées par la société ne peut excéder 150 000 titres. Le nombre d'actions détenues ne peut également excéder 10 % du capital social.

Le prix d'achat maximal par la société de ses propres actions ne peut excéder 60 € par action, le montant global affecté à ce programme de rachat ne pouvant être supérieur à 9 000 000 €.

/ Instruments dilutifs

Il n'existe pas au sein du Groupe d'instrument dilutif.

/ Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionariat du personnel

L'article 17-5 de nos statuts prévoit la nomination d'un membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires par l'Assemblée Générale des actionnaires. Les candidats à la nomination sont désignés par le Conseil de Surveillance du fonds commun de placement des salariés du Groupe VM Matériaux. L'Assemblée Générale du 31 mai 2013 a nommé Madame Guylène ARDOUIN en qualité de membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires pour une période de trois exercices.

/ Actionariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons la proportion du capital que représentent les actions détenues par les salariés au 31 décembre 2014 par l'intermédiaire de divers fonds communs de placement : 3,84 %, soit 115 011 actions.

/ Autodétention

Depuis le 30 septembre 2005, la société a confié à Portzamparc SA la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI approuvée par l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005.

La société autodétient, au 31 décembre 2014, 198 624 actions VM Matériaux directement et 3 342 titres par le contrat de liquidité, soit un total d'autodétention de 201 966 titres représentant 6,75 % du capital social.

6 - Informations boursières

/ Marché du titre VM Matériaux

L'action VM Matériaux est cotée sur le marché « Euronext Paris », compartiment C.

Le nombre d'actions s'élève à 2 993 643 au 31 décembre 2014.

/ Évolution du cours de bourse en 2014

Le nombre d'actions échangées au cours de l'exercice 2014 a été de 396 528, soit une moyenne de 1 555 titres par séance contre 840 en 2013. Le total des capitaux échangés s'est élevé à 11,0 M€, soit une moyenne par séance de 43 069 € pour un cours moyen à la clôture de 28,52 €.

Le cours de bourse du 31 décembre 2014 s'établit à 22,25 € représentant une capitalisation boursière de 66,6 M€.

/ Rachat d'actions

Synthèse des achats et des ventes d'actions de l'exercice 2014

Au cours de l'exercice 2014, la société a procédé :

- au transfert de 2 600 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites,

Cours de l'action sur les 14 derniers mois ▼

| Mois | Nb titres échangés | Capitaux en K€ | Cours moyen en clôture | Cours le + haut | Cours le + bas | Dernier cours |
|---------|--------------------|----------------|------------------------|-----------------|----------------|---------------|
| janv-14 | 46 326 | 1 307,24 | 27,35 | 30,00 | 24,90 | 28,50 |
| févr-14 | 32 992 | 960,80 | 29,48 | 31,60 | 28,10 | 30,50 |
| mars-14 | 35 865 | 1 189,62 | 32,57 | 36,30 | 30,26 | 35,95 |
| avr-14 | 28 037 | 1 029,52 | 37,35 | 39,84 | 32,50 | 35,85 |
| mai-14 | 36 390 | 1 187,36 | 32,06 | 35,85 | 29,26 | 31,76 |
| juin-14 | 8 363 | 270,79 | 32,55 | 34,00 | 30,51 | 31,75 |
| juil-14 | 8 445 | 259,29 | 30,28 | 33,00 | 28,40 | 28,50 |
| août-14 | 9 132 | 243,46 | 26,97 | 29,50 | 24,79 | 29,50 |
| sept-14 | 14 639 | 380,80 | 27,19 | 29,25 | 24,80 | 25,08 |
| oct-14 | 152 572 | 3 641,41 | 22,58 | 25,00 | 21,00 | 23,78 |
| nov-14 | 15 028 | 326,00 | 22,26 | 25,00 | 20,75 | 21,40 |
| déc-14 | 8 739 | 187,62 | 21,55 | 22,25 | 20,80 | 22,25 |
| janv-15 | 10 072 | 233,45 | 22,89 | 24,82 | 22,00 | 24,10 |
| févr-15 | 16 656 | 400,26 | 23,93 | 26,04 | 22,00 | 25,74 |

- à la réaffectation des 10 400 stock-options résiliées suite à l'échéance d'un plan d'options,
- au rachat de 130 000 actions, dont 88 024 actions ont été attribuées aux opérations de croissance externe.



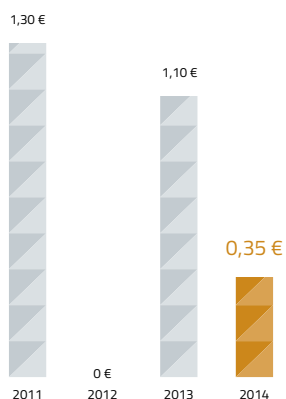
Des actions ont également été acquises et cédées au titre du contrat de liquidité :

| | |
|---|--------|
| Actions inscrites au 1 ^{er} janvier 2014 | 2 970 |
| Actions achetées | 15 558 |
| Actions vendues | 15 186 |
| Actions inscrites au 31 décembre 2014 | 3 342 |

Situation au 28 février 2015

- % du capital autodétenu : 6,70 %
- nombre de titres annulés : 0
- nombre de titres en portefeuille : 200 641
- valeur comptable du portefeuille : 4,9 M€
- valeur de marché du portefeuille : 5,2 M€

Dividende par action



Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 29 mai 2015

Données par action

| En € | 2014 | 2013 |
|---------------------------|-----------|-----------|
| Nombre d'actions au 31/12 | 2 800 064 | 2 920 410 |
| BPA* | 0,43 | 4,18 |
| ANPA** | 45,58 | 45,73 |
| Dividende | 0,35 | 1,10 |

* Bénéfice net par action

** Actif net par action

7 - Filiales et participations

/ Prises de participation

La société VM Matériaux a pris une participation de 47,0 % dans le capital de la société VM Matériaux Canada.

/ Participations réciproques

Il n'y a pas de participation réciproque dans le Groupe.

/ Activité et résultat des filiales

Tableau de comparaison 2014/2013 des chiffres d'affaires et des résultats des filiales et sous-filiales.

| Sociétés | Méthode de consolidation | Chiffre d'affaires HT en K€ | | Résultat de l'exercice en K€ | |
|--|--------------------------|-----------------------------|---------|------------------------------|-------|
| | | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 |
| Négoce de matériaux de construction | | | | | |
| Négoce métropole | | | | | |
| VM DISTRIBUTION | IG | 265 775 | 304 818 | -498 | 7 371 |
| SNC VM DISTRIBUTION | IG | 6 400 | 6 084 | 5 305 | 5 209 |
| ETS PAUL THÉBAULT | IG | 5 080 | 7 215 | -399 | -318 |
| HAVRAISE DE MATÉRIAUX | IG | 28 132 | 29 735 | -58 | 366 |
| LNTP | IG | 39 780 | 20 581 | -255 | 624 |
| LNTP RENNES | IG | 858 | 7 738 | 113 | 287 |
| EUROMAT | IG | - | - | - | 8 |
| FINANCIÈRE VM DISTRIBUTION | IG | - | - | 3 632 | -79 |
| FINANCIÈRE LNBTP | IG | 1 | - | 9 | 10 |
| SCI JACMI | IG | 53 | 53 | 52 | 53 |
| SCI DE LA PLAINE | IG | 155 | 155 | 86 | 73 |
| SCI MEGNIEN IMMO | IG | 218 | 218 | 104 | 782 |
| SCI LE SANITAL | IG | - | - | - | -85 |
| PIERRE ET MATIÈRE | ME | 841 | 3 866 | -250 | 20 |
| Négoce DOM | | | | | |
| POINT BOIS | IG | 3 301 | 4 465 | -415 | -204 |
| LEADER MAT | IG | 6 920 | 7 495 | -409 | -266 |
| LEADER MAT WEST INDIES | IG | 2 259 | 1 641 | 135 | -57 |
| BRICO LEADER | IG | 2 098 | 3 007 | -45 | -30 |
| SEFIMAT | IG | 3 792 | 3 842 | -1 873 | 733 |
| SAPRO MARTINIQUE | IG | 4 286 | 4 157 | 237 | 161 |
| SAPRO GUYANE | IG | 3 630 | 4 255 | -361 | 2 |
| SAPRO GUADELOUPE | IG | 6 794 | 5 760 | 684 | 603 |
| SOREPRO | IG | 14 411 | 14 218 | -502 | -546 |
| VM GUADELOUPE | IG | 3 831 | 4 616 | -265 | -31 |
| VM RÉUNION | IG | 100 | 1 916 | -13 | -16 |
| JOSEPH COTTRELL | ME | 31 913 | 29 275 | 505 | 263 |
| LM MARTINIQUE | ME | 6 213 | 5 711 | 153 | 33 |
| BTP SERVICES | IG | 9 553 | 10 087 | -766 | -118 |
| BTP SERVICES GUYANE | IG | 6 131 | 8 178 | 292 | 552 |
| SCI JULIE | IG | 157 | 157 | 47 | 49 |
| IMMO ATHIMAT | ME | - | - | 427 | -48 |
| SEFIMAT TRADING (ex SEFIMAR) | IG | - | - | 273 | 273 |
| SEFIRAM | ME | 4 332 | 4 979 | 749 | 670 |
| SEFIMAT SERVICES | IG | - | - | - | - |

Dissolution décembre 2014 ➔

Changement de dénomination octobre 2014 ➔

Création décembre 2014 ➔

IG : Intégration Globale
ME : Mise en Equivalence

/ Activité et résultat des filiales (suite)

| Sociétés | Méthode de consolidation | Chiffre d'affaires HT en K€ | | Résultat de l'exercice en K€ | |
|---|--------------------------|-----------------------------|--------|------------------------------|--------|
| | | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 |
| Négoce Asie | | | | | |
| VM CHINA | IG | - | - | -20 | -20 |
| VM ASIA LIMITED | IG | - | - | -159 | 1 242 |
| BESTKIND | IG | 1 001 | 3 635 | 95 | 478 |
| CODIPAC | IG | 1 392 | 1 551 | 72 | 206 |
| SAN XIANG DA | IG | 1 428 | 3 844 | -172 | -46 |
| Industrie du Béton & Béton Prêt à l'Emploi | | | | | |
| NAULLET | IG | 7 929 | 7 278 | -79 | -361 |
| VENDÉE BÉTON CONTRÔLÉ | IG | 4 599 | 4 727 | -74 | 93 |
| VM BÉTON AQUITAIN | IG | 9 617 | 9 832 | 66 | 140 |
| PRÉFA DES PAYS DE LOIRE (PPL) | IG | 12 949 | 13 839 | 195 | -75 |
| VENDÉE BÉTON | IG | 15 661 | 17 104 | 328 | 929 |
| BÉTON D'ILLE ET VILAINE (BIV) | IG | 2 431 | 2 331 | 106 | 73 |
| CH BÉTON | ME | 4 564 | 4 591 | -126 | 38 |
| BÉTON DES OLNONES | IG | 3 373 | 3 218 | -164 | -14 |
| VM BÉTON SERVICES | IG | 1 371 | 1 343 | -25 | 26 |
| VM DISTRIBUTION BÉTON | IG | 19 918 | 23 327 | -254 | 343 |
| VM BÉTON | IG | - | - | 6 | 5 |
| BÉTON 17 | IG | 2 237 | 2 597 | -141 | 21 |
| FINANCIÈRE VM BÉTON | IG | 8 460 | 8 187 | -340 | -2 127 |
| BIPLAN | IG | 509 | 452 | -1 192 | -1 078 |
| Menuiserie industrielle | | | | | |
| Menuiserie métropole | | | | | |
| ATLANTEM INDUSTRIES | IG | 91 076 | 93 931 | 388 | 3 022 |
| CIOB MOISAN | IG | 3 572 | 3 878 | -14 | -139 |
| BTP CHARPENTES | IG | 2 401 | 2 542 | 38 | 120 |
| VENDÔME FERMETURES | IG | 41 872 | 40 466 | 2 667 | 2 475 |
| SCI SOFIMO | IG | 77 | 77 | 29 | 29 |
| FINANCIÈRE BLAVET | IG | - | - | 336 | -161 |
| SCI DUCLOS | IG | 243 | 243 | 125 | 118 |
| SCI MAIZIÈRES | IG | 201 | 201 | 37 | 36 |
| SCI DU MOULIN DE L'ÉPINE | IG | 179 | 179 | 70 | 65 |
| SCI LA PATOUVILLE | IG | 89 | 89 | 47 | 46 |
| Menuiserie internationale | | | | | |
| Création décembre 2014 ➤ FINANCIÈRE VM INTERNATIONAL | IG | - | - | -2 | - |
| VM MATÉRIAUX CANADA | IG | - | - | -4 | -3 |
| ATLANTEM CANADA | IG | 155 | 210 | 416 | 483 |
| FENÊTRES LAPCO Inc. | IG | 5 431 | 5 060 | 100 | 175 |
| FENE-TECH Inc. | IG | 7 755 | 8 270 | 587 | 806 |
| Autres | | | | | |
| TBM | IG | 4 506 | 3 733 | 323 | 292 |
| QUADRA | IG | - | - | 14 | 61 |

IG : Intégration Globale
ME : Mise en Equivalence

8 - Événements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture.

9 - Perspectives 2015

Dans un contexte de marché toujours incertain, le Groupe reste prudent sur les perspectives de reprise à court terme. VM Matériaux poursuit ainsi ses efforts afin de renforcer sa présence commerciale auprès de ses clients et leur proposer des actions adaptées aux

évolutions de marché, notamment vers les chantiers de rénovation. Le Groupe prévoit de poursuivre sa politique d'investissements internes avec un objectif d'environ 20 M€ en 2015 afin de soutenir le développement de ses branches.



10 - Informations sociales, environnementales et sociétales

1.

DÉMARCHE RSE

Attentif à l'impact de ses activités, VM Matériaux s'est engagé volontairement depuis plusieurs années dans une politique de développement durable, afin de concilier trois facteurs clés : engagement environnemental, équilibre social et développement économique sur le long terme. La démarche du Groupe s'articule autour de quatre grands axes, intimement liés aux préoccupations de son secteur d'activité :



Afin de rendre compte de sa démarche, des indicateurs lui permettant de mesurer ses progrès et refléter ainsi les évolutions obtenues par ses initiatives ont été mis en place.

Cette démarche a été saluée en 2014 par Gaïa Index, qui a décerné la première place au Groupe dans le secteur distribution.

2.

GOVERNANCE DE LA RSE AU SEIN DE VM MATÉRIAUX

La politique RSE du Groupe est de la responsabilité du Directoire. Il s'appuie sur un Comité RSE qui assure la coordination de la démarche globale, ainsi que le partage et la diffusion des bonnes pratiques.

Ce Comité est composé d'acteurs opérationnels et de fonctions support, représentatifs de chacune des activités du Groupe. Il a pour mission d'évaluer la bonne mise en œuvre de cette démarche en s'appuyant sur des indicateurs de performance et de proposer de nouveaux axes de progrès chaque année.

Le Comité RSE vise à :

- définir et suivre les actions liées au développement durable de l'entreprise,
- proposer les orientations au Directoire,
- diffuser et sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques,
- définir des indicateurs pertinents et assurer leur suivi.

Afin de compléter sa démarche et nourrir sa réflexion, le comité RSE de VM Matériaux participe à des rencontres organisées avec d'autres entreprises investies dans des démarches RSE innovantes et partage ses bonnes pratiques au travers de son engagement à la « journée régionale du développement durable et de la responsabilité sociétale » organisée par le Conseil régional des Pays de Loire.

3.

FAVORISER LA PROGRESSION DE NOS COLLABORATEURS ET CULTIVER LA PROXIMITÉ SOCIALE

Le Groupe cultive une politique de gestion des hommes basée sur un équilibre permanent entre développement économique et progrès social, en privilégiant le management de proximité, le dialogue social et le développement des talents.

Cette politique, baptisée « PEPS », s'appuie sur quatre engagements :

Proximité : l'ouverture aux autres permet à chacun de contribuer à l'échange et à la discussion afin d'enrichir la réflexion et de nouer des liens de confiance,

Éthique et exemplarité : s'efforcer au quotidien d'être cohérent avec les comportements attendus de la part de ses collaborateurs, clients, fournisseurs, pairs et supérieurs,

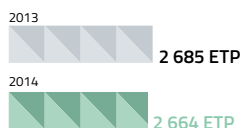
Performance : la responsabilité managériale implique à chaque instant la prise d'initiatives et de décision afin d'assurer croissance et développement,

Simplicité : un savoir-être essentiel et un des fondements du Groupe.

3.1 | EMPLOI

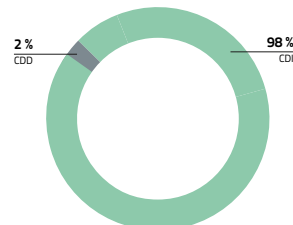
Effectifs

Au 31 décembre 2014, les effectifs consolidés de VM Matériaux s'élèvent à 2 664 ETP, en légère baisse par rapport à 2013 (2 685 ETP).



Évolution des effectifs inscrits par type de contrat

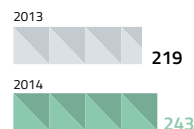
Afin d'associer lien social et performance, VM Matériaux applique une politique qui privilégie l'emploi en CDI. En conséquence, le taux de CDD est relativement faible.



En 2014, les contrats en CDD ont reculé de 36 % par rapport à 2013. Sur la même période les contrats en CDI n'ont baissé que de 2 %. Ces évolutions traduisent une gestion prudente des emplois dans un contexte économique complexe et le souhait de préserver les emplois stables.

Par ailleurs, le taux d'emploi à temps partiel recule, passant de 3,9 % en 2013 à 3,7 % en 2014.

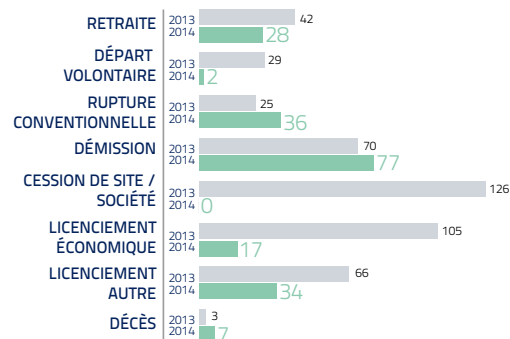
Évolution des recrutements



Après une année 2013 marquée par une réorganisation, le Groupe a relancé en 2014 sa politique de recrutement en CDI, ceux-ci atteignant 66 % des embauches contre 55 % en 2013.

Évolution des départs

De même, cette réorganisation s'était traduite sur 2013 par le départ de 231 collaborateurs. Après retraitement de ces départs, le nombre de personnes ayant quitté le Groupe s'est élevé à 235 en 2013 contre 201 en 2014 (dont 17 pour licenciement économique).



3.2 | DIVERSITÉ & ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

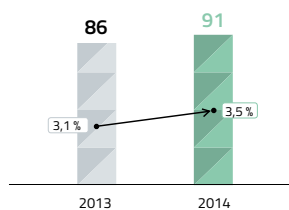
VM Matériaux veille à maintenir et à faire progresser la diversité et l'égalité de traitement ainsi que l'évolution professionnelle par :

- la mise en place d'accords sociaux,
- le suivi d'indicateurs comme l'âge, le sexe, la catégorie professionnelle et le handicap,
- la tenue d'entretiens de progrès annuels dont bénéficie chaque salarié avec son encadrement de proximité.

Diversité et égalité de traitement des publics en situation de handicap

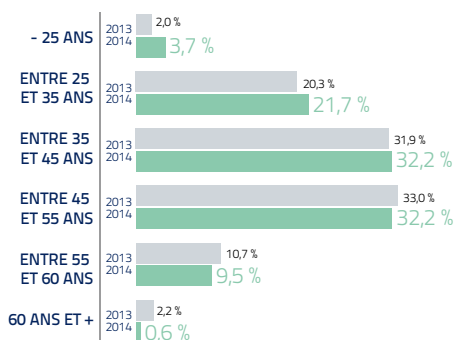
Afin de favoriser l'emploi et l'évolution des personnes en situation de handicap au sein du Groupe, VM Matériaux bénéficie de conseils assurés par ALTHER (réseau de prestataires sélectionnés par l'Agefiph) et poursuit ses actions en s'appuyant notamment sur les services de CAP EMPLOI et en utilisant les prestations assurées par différents ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail).

Nombre et taux de travailleurs handicapés



Diversité et Egalité de traitement en fonction de l'âge

La pyramide des âges présente les grandes tendances sur l'évolution des effectifs de l'entreprise. Elle permet d'assurer des projections et de piloter la politique d'emploi correspondante.



Depuis 2013, le Groupe met en place des actions en faveur de l'emploi et du développement professionnel des jeunes et des seniors. Ainsi, en 2014, les moins de 30 ans représentent 36 % des recrutements (contre 25 % en 2013) et les plus de 50 ans 7 %. Ces actions se traduisent par une augmentation significative entre 2013 et 2014 des effectifs de moins de 25 ans. Les plus de 50 ans représentant 25 % des effectifs.

Diversité et égalité de traitement hommes/femmes

Lors des recrutements, le Groupe est attentif à la diversité et à l'égalité homme-femme. Pour cela, VM Matériaux se fait accompagner de cabinets spécialisés. Certains adhèrent à des chartes ou sont engagés dans des bonnes pratiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, en 2014, le taux de recrutement des femmes s'établit à 23 % et leur taux de représentation dans l'effectif reste stable à 24 %.

Dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires, le Groupe poursuit sa démarche visant le respect en matière de rémunération, en assurant un « écart » inférieur à 5 % entre hommes et femmes occupant une même fonction.

3.3 | FORMATION ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

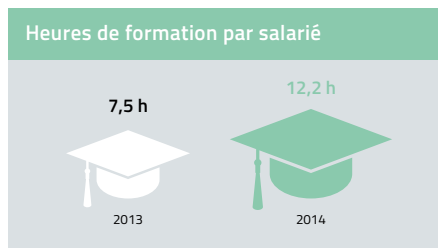
VM Matériaux déploie une politique de formation forte et structurée afin d'assurer à ses collaborateurs la maîtrise des savoirs fondamentaux ainsi que le maintien ou l'acquisition de nouvelles compétences. Dans cette optique, un plan de formation est défini chaque année.

Formation

En 2014, le Groupe a proposé 32 045 heures de formation à l'ensemble de ses collaborateurs, dont 1 694 heures dans le cadre de CQP (Certificat de Qualification Professionnelle).

Les cinq grands axes de formation sont :

- le management,
- les techniques de vente,
- les techniques métiers,
- la prévention sécurité,
- l'informatique.



Emploi des jeunes et relations écoles

Afin d'assurer la bonne intégration des nouveaux collaborateurs, un parcours spécifique d'accompagnement a été mis en place. Il s'appuie notamment sur une fiche explicative et sur le choix d'un référent autre que le hiérarchique. Des entretiens mensuels ont lieu jusqu'à la fin

de la période d'essai, permettant d'échanger sur son intégration. Celui-ci est également incité à s'impliquer dans la découverte du Groupe en consultant un certain nombre de documentations qui lui sont mises à disposition (livret sécurité, livret RH...). Enfin, le salarié remplit un rapport d'étonnement pour venir clore ce parcours.

Par ailleurs, VM Matériaux s'engage chaque année à prendre des stagiaires, apprentis et contrats de professionnalisation. En 2014, 32 alternants (contre 17 en 2013) ont été accueillis par le Groupe.

L'Atelier VM, organisme de formation

L'Atelier VM est habilité par la Fédération du Négoce de Bois et des Matériaux de construction (FNBM) à dispenser les formations CQP Chef d'agence et Manager d'équipe. Ces diplômes sont reconnus par la branche de Négoce de matériaux et par le Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP). Les collaborateurs acquièrent ainsi une reconnaissance de l'État sur le territoire national. Le déploiement de CQP est également l'occasion pour le Groupe de former au tutorat les managers accompagnant les collaborateurs dans cette démarche professionnelle.

En 2014, une nouvelle session de CQP a été mise en place afin de former huit nouveaux directeurs de point de vente, dont deux femmes, ainsi que sept managers d'équipe, dont une femme.

Pour l'activité Menuiserie, cinq collaborateurs ont obtenu en 2014 leur diplôme à l'issue d'un CQP encadrement d'équipe organisé par la branche Plasturgie en 2013.

3.4 | PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ

Le Groupe veille à préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs par un travail régulier de réflexion sur l'amélioration des conditions de travail associé à une démarche de prévention.

CHSCT et formation prévention sécurité

La prévention et la formation à la sécurité se font par le biais des formateurs prévention sécurité et des Comités d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Le Groupe compte ainsi 11 CHSCT qui se réunissent chacun une fois par trimestre et auxquels participent des relais sécurité par activité. Au cours de l'exercice, le Groupe a tenu 44 réunions CHSCT sur les différents sites d'implantation.

Ces relais assurent la conformité réglementaire du Groupe avec des formations obligatoires (conduite d'engins de manutention, Sauveteur Secouriste du Travail, éco-conduite...) et la mise à jour des Documents Uniques d'Évaluation des Risques. En 2014, aucun thème concernant la sécurité et la santé au travail n'a nécessité d'accord.

* Soit l'équivalent de 12,17 h de formation par salarié (7,5 h en 2013) = à mettre en picto

** Certificat de Qualification Professionnelle



Les effets de la démarche Lean Durable dans l'activité Menuiserie industrielle

Atlantem a mis en place en 2014 une démarche de Lean Durable afin d'améliorer la performance économique et sociale. La première action s'est portée sur la sensibilisation quotidienne des collaborateurs à la sécurité.

Les réflexions ont ainsi abouti à l'amélioration de l'ergonomie de postes de peinture sur bois, avec la mise en place d'un système de robotisation. De même, un partenariat a été conclu avec le COS (Collège Ostéopathique Sutherland) de Rennes afin de soulager les troubles musculo-squelettiques (TMS) dus aux mauvaises postures récurrentes. Ainsi, les collaborateurs des usines de Fougères, Carentoir et Cholet ont la possibilité de bénéficier de séances d'ostéopathie selon un planning défini, afin de ne pas perturber la production. Face au succès de cette expérience, celle-ci va se généraliser à l'ensemble des sites Atlantem.

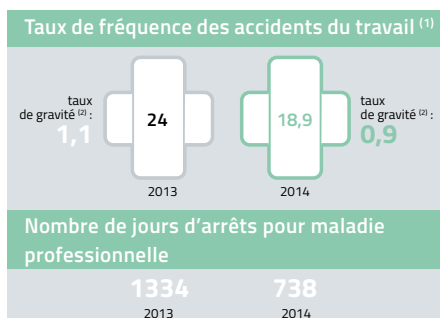
La généralisation de l'éco conduite

Grâce à un dispositif dynamique et continu d'accompagnement des personnels mobiles de VM Matériaux, le Groupe assure, grâce à la formation à l'éco conduite, une politique suivie de réduction des consommations de carburant mais aussi de prévention des accidents. En effet, ce mode de conduite permet, au-delà des gains sur les consommations, l'entretien et les assurances, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les nuisances sonores, mais surtout de limiter le stress et les risques d'accident pour le conducteur.

Accidents du travail et taux de gravité

La politique de sécurité mise en place depuis des années au sein du Groupe se traduit par la diminution du taux d'accidents du travail. Des actions de sensibilisation sont menées sur l'évolution de ces indicateurs auprès des salariés. Une synthèse des accidents de travail est présentée systématiquement à chaque réunion de CE en sus des CHSCT.

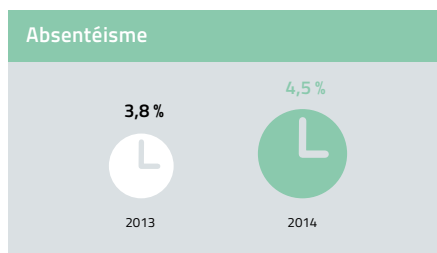
Dans l'activité Menuiserie, une partie de l'intéressement est liée à la diminution du nombre d'accidents du travail. De plus, sur les sites non assujettis à la tenue de CHSCT, des comités de pilotage ont été mis en place afin de sensibiliser les collaborateurs sur les thèmes de la prévention et de la sécurité.



⁽¹⁾ Taux de fréquence (nombre d'accidents du travail avec arrêt / nombre d'heure travaillées des effectifs sur l'année de référence x 1 000 000)

⁽²⁾ Taux de gravité (nombre de jours d'arrêt pour d'accident du travail / nombre d'heure travaillées des effectifs sur l'année de référence x 1 000)

Absentéisme



L'absentéisme du Groupe s'explique principalement par des arrêts maladie. Ces arrêts ont progressé sur l'année 2014, et expliquent la hausse du taux d'absentéisme.

Afin de réduire l'impact de l'absentéisme, des démarches ont été engagées :

- sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs par le biais des procès-verbaux transmis par les Comités d'Entreprises,
- prise en compte dans les accords d'intéressement du présentéisme et de la limitation des accidents de travail dans l'activité Menuiserie,
- aide au retour à l'emploi pour les salariés arrêtés sur une longue période dans le cadre du régime de prévoyance,
- procédure de « ré-accueil » des salariés suite à un arrêt dans la Menuiserie industrielle.

3.5 | RELATIONS SOCIALES

Le Groupe s'attache à entretenir un dialogue social de qualité avec les partenaires sociaux et les collaborateurs. Ces échanges ont pour but d'établir des relations constructives et durables afin de favoriser un climat propice à l'épanouissement et à la performance.

En 2014, le Groupe a engagé différentes discussions avec les cinq comités représentatifs des salariés et a tenu cinquante-cinq réunions. Il a notamment mis en place des consultations dans le cadre de l'évolution de l'organisation du Groupe en 2014, afin de présenter le projet et les modalités de transfert des salariés entre les différentes sociétés de l'entreprise. VM Matériaux a également présenté aux Comités d'Entreprise des sociétés Atlantem et VM Distribution la base de données unique, conformément à la loi de sécurisation de l'emploi, qui regroupe l'ensemble des indicateurs sociaux, économiques et environnementaux. Dans ce cadre, les représentants du personnel ont bénéficié d'une formation par des intervenants externes et internes sur les données financières.

Dans le contexte économique actuel, VM Matériaux attache par ailleurs une attention particulière à la qualité des relations avec ses équipes. Cette proximité permet une compréhension rapide des enjeux au profit d'une relation professionnelle efficace et harmonieuse. Afin d'optimiser l'efficacité de chacun et de favoriser les échanges, le Groupe met en place

des entretiens annuels afin de dresser un bilan et évoquer les perspectives de mission de chacun.

Politique salariale

La politique salariale est négociée en collaboration avec les partenaires sociaux par domaine d'activité lors des Négociations Annuelles Obligatoires. Durant l'exercice 2014, le Groupe a engagé trois réunions avec accords de clôture signés début 2015.

La rémunération des performances collectives est assurée par le biais des dispositifs de participation et d'intéressement.

Actionariat salarié

Valeur clé chez VM Matériaux, le respect des hommes s'articule étroitement avec ses valeurs familiales. Cette attention se traduit par une présence significative au capital. Détenu à 3,8 % par les salariés, cette présence leur vaut d'être représentés par un salarié au sein du Conseil de Surveillance.

3.6 | ORGANISATION DU TRAVAIL

Temps de travail

En France, le Groupe applique, sous différentes formes, une organisation du travail sur la base de 35 heures :

- modulation annuelle,
- moyenne de 35 heures de travail effectif sur une moyenne de 4 semaines,
- base hebdomadaire de 35 heures,
- mix selon la nature des emplois.

Seule TBM, filiale transport du Groupe, fonctionne selon des horaires spécifiques de travail tenant compte des accords de la branche transport.

3.7 | PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'OIT* RELATIVES

VM Matériaux respecte l'égalité des chances et l'absence de discrimination en matière d'emploi telles que définies dans les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Le Groupe s'assure également du respect de la liberté d'association, de l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé.

4.

LIMITER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Limiter son empreinte sur l'environnement est une préoccupation forte de VM Matériaux qui se traduit dans sa démarche RSE. Ainsi, le Groupe s'emploie à développer son activité tout en maîtrisant ses impacts sur l'environnement en déployant des dispositifs de préservation

* Organisation Internationale du Travail.

des ressources et en respectant les dispositifs réglementaires en vigueur. Ses domaines d'actions prioritaires sont la gestion des ressources naturelles et plus particulièrement les prélèvements en eau, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la maîtrise de la gestion de ses déchets.

4.1 | COORDINATION DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

VM Matériaux dispose d'un comité environnement qui supervise les actions en faveur de l'environnement. Il agit en collaboration avec les directions opérationnelles, afin de garantir le respect des bonnes pratiques et de suivre les contrôles réglementaires techniques. Une attention particulière est portée au suivi de la conformité réglementaire des 38 sites soumis à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (veille, suivi de la conformité, relation avec l'administration).

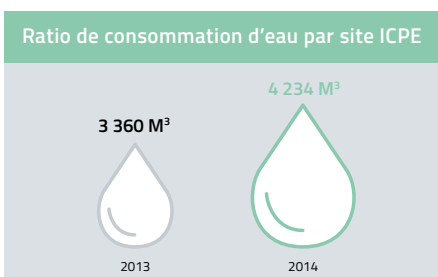
Par ailleurs, VM Matériaux est également attentif à l'évolution de son environnement et des réglementations, ce qui l'amène à adapter ses politiques d'investissement et de formation. Il déploie ainsi de manière périodique :

- des contrôles obligatoires gérés directement par chaque site,
- de la formation en lien avec les thèmes RSE. Ainsi, afin de mieux accompagner leurs clients dans l'obtention du label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), certains de nos collaborateurs ont suivi des formations Feebat Renov (Formation aux économies d'énergie pour la Rénovation). De même, d'autres ont été formés sur les dispositifs d'assainissement des habitations ou sur la limitation des usages des produits phytosanitaires.

4.2 | OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES

Le Groupe, soucieux de son environnement, est attentif à la consommation des ressources et optimise leur utilisation en cohérence avec les objectifs d'économie engagés.

Ratio de consommation d'eau par site ICPE



Activité Béton

Afin de limiter les consommations, des aménagements de recyclage de l'eau sur les centrales à Béton ont été mis en place. Ainsi des bacs de décantation ou des recycleuses à eau permettent de réutiliser l'eau en production ou lors du nettoyage. Des sensibilisations régulières du personnel au sein des centrales sont également faites ainsi que des contrôles des rejets.

| Activité Menuiserie | 2014 | 2013 |
|--|---------|---------|
| Consommation de bois (en m³) | 1 901 | 1 514 |
| Ratio de bois certifié PEFC ou FSC consommés (Poids dans total des achats) | 71 % | 87 % |
| Consommation de PVC (Tonnes) | 3 677 | 3 712 |
| Consommation de PVC rapportée à l'unité produite (sans plomb) (Kg / chassis) | 25 | 25 |
| Quantités de verre consommée (en m²) | 232 133 | 241 287 |

Atlantem maintient les écolabels FSC® et PEFC™ sur une partie de sa gamme de menuiseries bois. Ces écolabels concernent l'ensemble de la filière et attestent de l'origine de la matière première issue de forêts gérées de manière responsable ou bien gérées et de la transparence de la chaîne de contrôle. Ils récompensent l'engagement du site en faveur de la protection des ressources naturelles et d'une offre issue de sources fiables.

4.3 | BILAN CARBONE ET MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

VM Matériaux s'attache à limiter sa dépendance énergétique en mettant en place des actions dans le cadre de son comité RSE.

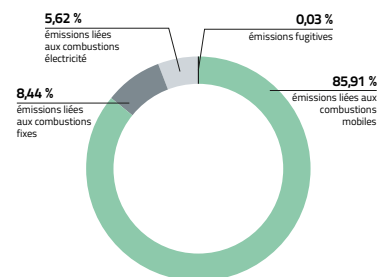
Émissions de gaz à effet de serre

Le Comité RSE a poursuivi le travail entamé en 2013 visant à optimiser les consommations d'énergie et à réduire ses émissions de CO₂, notamment celles liées aux transports. Dans le cadre de cette démarche, diverses actions ont été réalisées sur la période :

- déploiement d'outils de communication à distance de type visioconférence sur les postes de travail, assorti d'une offre élargie de formations en classe virtuelle ou e-learning,
- mise en place d'un outil de mesure en temps réel des performances lors des formations à l'éco conduite des chauffeurs du Groupe,
- développement systématique de la géolocalisation sur la flotte de camions avec optimisation de la logistique via un outil de planning de livraison prévisionnel,
- achat de tracteurs-porteurs respectant les normes Euro code 6 plus économes en terme de consommation de carburant,
- l'accréditation en tant que commissionnaire de transport de TBM, société de transport intégrée au Groupe, permettant de limiter les retours à vide de la flotte de camions.

Émission de gaz à effet de serre en France en 2014

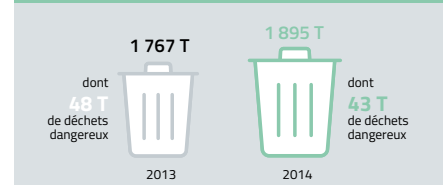
Les émissions totales de CO₂ pour l'année 2014 s'élevaient à 17 319 tonnes équivalent CO₂ et sont en quasi-totalité issues d'émissions non-fugitives (99,97 %). Elles se répartissent comme suit :



Gestion des déchets

Les activités de VM Matériaux produisent des déchets de différentes natures. Au sein de chacune d'entre elles, le traitement de ceux-ci est réalisé dans le respect de la réglementation applicable et des consignes de tri sélectif. En fonction des activités, les moyens mis en œuvre sont spécifiques et permettent de recycler les matériaux.

Évolution des productions de déchets sur les ICPE



Alors que la production totale des déchets sur les sites ICPE progresse en 2014, atteignant 1 895 tonnes contre 1 767 tonnes l'année dernière, la production de déchets dangereux recule de 10,4 % passant de 48 tonnes en 2013 à 43 tonnes en 2014.

4.4 | AUTRES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Les sites soumis à la réglementation ICPE répondent aux exigences applicables concernant le bruit et autres nuisances. Des dispositions techniques sont déployées ponctuellement afin de s'assurer de la conformité aux exigences applicables. Il n'existe pas de politique spécifique sur ce sujet pour le Groupe. Toutes les demandes associées sont traitées directement par le responsable environnement.

L'emprise au sol des sites de VM Matériaux n'est pas apparue suffisamment significative, ni évolutive pour mettre en place un indicateur sur le sujet. En effet, VM Matériaux n'est pas propriétaire de surfaces à forte valeur environnementale (forêts, champs...).



4.5 | CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

En raison de ses activités et de son implantation géographique, le Groupe n'est pas directement impacté par les conséquences du changement climatique. Néanmoins, VM Matériaux veille à optimiser ses consommations d'énergie et à limiter ses émissions de gaz à effets de serre.

Compte-tenu du faible impact de ses activités sur la biodiversité, le Groupe n'a pas mis en place de politique spécifique mais reste très attentif à la préservation des ressources naturelles et à la maîtrise de ses impacts sur les écosystèmes.

5.1 | RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

VM Matériaux accorde une attention particulière à associer démarche responsable et vitalité économique afin d'assurer une politique RSE durable et efficace. Gouvernance, gestion du capital humain et préservation de l'environnement concourent positivement à la performance économique de l'entreprise et de son environnement.

VM Matériaux s'inscrit dans un tissu économique et social et entretient un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes : clients, salariés, investisseurs, fournisseurs, actionnaires ou encore pouvoirs publics.

Le Groupe met ainsi en place des actions et des outils d'échanges afin d'assurer des relations fortes avec chacun.

5.2 | IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE VM MATÉRIAUX

Accompagner les clients par des actions de formation dédiées

VM Matériaux contribue à l'évolution des pratiques professionnelles du bâtiment en proposant des formations au travers de L'Atelier VM. Celui-ci accompagne, à travers son panel de formations, les professionnels dans l'acquisition de savoir-faire et apporte une réponse adaptée et concrète aux besoins des personnes formées. Basées sur des courtes durées et animées par des « pros » pour des « pros », les journées de formation sont immédiatement applicables dans l'environnement professionnel avec plus de 75 % du temps consacré à la pratique.

L'Atelier VM propose par exemple des formations techniques spécifiques comme la zinguerie, les bétons décoratifs ou cirés. En 2014, 380 clients du Groupe ont été formés dans ce cadre.

Associé à différents organismes professionnels, l'Atelier VM a également accompagné les clients du Groupe dans le cadre de leur démarche d'obtention du label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Cette qualification, désormais nécessaire pour faire bénéficier les clients finaux d'aides financières dans le cadre de leurs travaux de rénovation énergétique, est un passage obligatoire pour un grand nombre de professionnels, clients du Groupe.

Nouer des partenariats de recherche en faveur de l'innovation produits

L'innovation est une contribution essentielle à la performance de l'offre du Groupe. Ainsi, VM Matériaux propose de nouveaux services et produits pour continuer à se démarquer et fidéliser ses clients.

L'activité Béton, notamment, propose un matériau prometteur offrant chaque jour de nouvelles solutions innovantes aux professionnels du bâtiment, aux concepteurs et architectes.

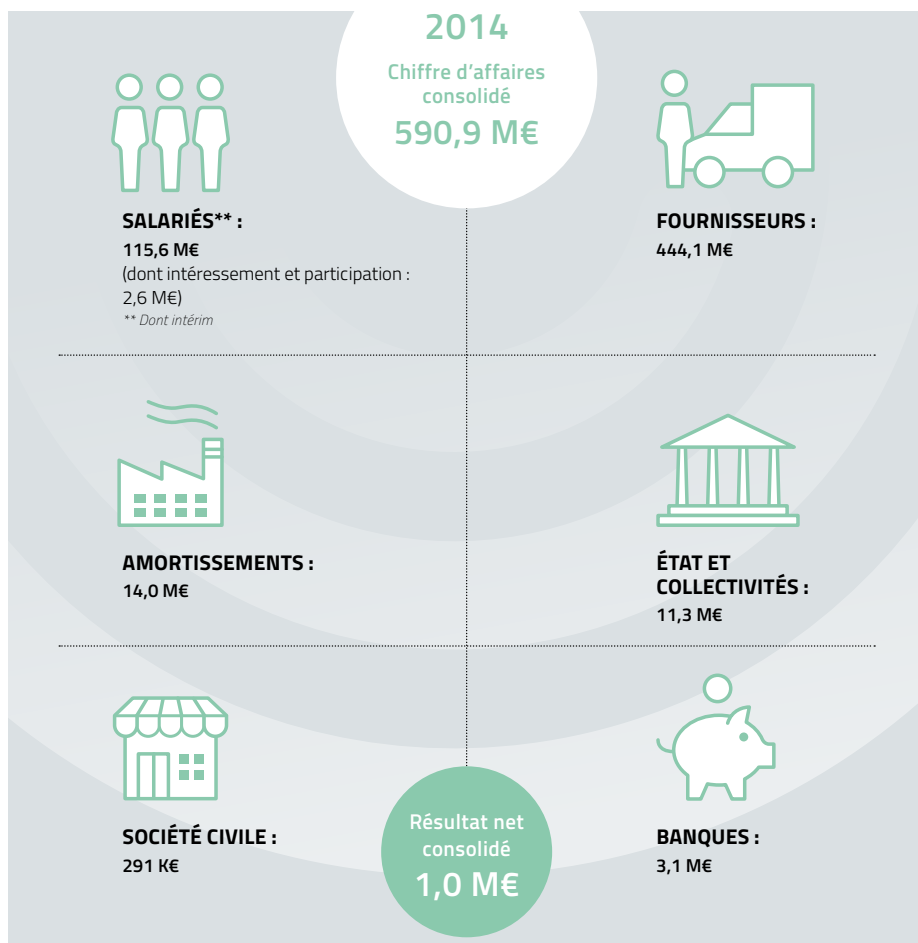
Après 15 ans de collaboration sur des projets de recherche, VM Béton Services a signé une convention avec l'École Centrale Nantes et devient la première Entreprise de Taille Intermédiaire française à s'allier à un établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Cette chaire universitaire va permettre de mettre en place des projets pour plusieurs doctorants, de publier leurs travaux et d'accompagner l'activité Béton dans ses projets de développement produits.

Avec comme ambition de renforcer les coopérations, concevoir les meilleures solutions et les services les plus performants, le Groupe dynamise son offre durablement.

5.

CONSTRUIRE DES RELATIONS DURABLES AVEC LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

Le Groupe cultive un esprit propre à développer les relations au niveau local et à bâtir des partenariats solides et de long terme. Il s'attache à construire des relations durables avec ses fournisseurs et clients et travaille à un juste équilibre entre actionnaires et salariés.



* Organisme de formation technique de VM Matériaux



Participer à des initiatives RSE régionales

Le Groupe, au travers des différents acteurs de son comité RSE, contribue à diverses initiatives avec, par exemple :

- la participation au programme RSE Pays de la Loire animé par Audencia ayant pour finalité la création d'un référentiel RSE unique auquel les entreprises peuvent adhérer et se tester via un site internet dédié,
- la mise en place d'échanges entre le service des achats et frais généraux du Groupe et différents organismes assurant la promotion de l'emploi d'ESAT ou Entreprise Adaptée dans le cadre de différentes prestations de sous-traitance,
- la signature d'une convention de don avec une association œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées,
- la conclusion d'un accord régional avec le Pôle Emploi des Pays de la Loire. Ce partenariat vise notamment à affirmer sa position d'entreprise responsable, engagée dans la lutte contre les discriminations en recrutant des candidats ciblés par les dispositifs et les mesures d'aide au retour à l'emploi, notamment les jeunes, les personnes en situation de handicap et les seniors, les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires de minima sociaux et tout autre public rencontrant des difficultés d'emploi.

5.3 | SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

La politique Achats reflète l'engagement du Groupe dans une démarche responsable. Elle se matérialise par la prise en compte d'engagements résumés dans le tableau ci-dessous :

| Axe RSE - Achat | Illustrations |
|--|---|
| Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs | Fabrication ou achat de produits de la construction normés et/ou certifiés : norme NF pour les bétons prêt à l'emploi et certains bétons industriels, agréments techniques du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) pour les menuiseries et le bloc de coffrage isolant Biplan |
| Développement de partenariats pérennes avec les fournisseurs (industrie et négoce) | Référencement de groupes nationaux engagés dans des démarches RSE Utilisation de questionnaires d'évaluation des fournisseurs lors du premier référencement intégrant des critères de qualité, conformité réglementaire, certification et proximité Pérennité des relations avec les fournisseurs |
| Déploiement des démarches de certification produit | Certifications FSC®/PEFC™ pour plusieurs bois employés dans la fabrication de menuiserie sur le site de Cholet |
| Intégration du critère « proximité » dans le choix de nos fournisseurs | Utilisation de granulats provenant de carrières situées à proximité des centrales du Groupe pour la production de béton |

Réduction des impressions

Le service achats et frais généraux de VM Matériaux a effectué en 2014 une étude précise en collaboration avec un prestataire externe afin de réduire les consommations de papier sur l'ensemble du Groupe (hors implantations DOM et international). Le Groupe a ainsi procédé à un renouvellement et une harmonisation de ses photocopieurs et imprimantes afin de rationaliser son parc. Le processus d'impression a également été revu afin d'utiliser une technique d'impression laser moins polluante et de présélectionner automatiquement la fonction recto-verso, un réflexe qui engendre une économie conséquente des pages éditées chaque mois.

5.4 | LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Le développement de VM Matériaux en Chine est à ce jour limité et repose essentiellement sur des activités de négoce et d'audit. Ces missions sont assurées par des cadres supérieurs et n'exposent pas le Groupe à un risque fort de corruption ou de non-respect des Droits de l'Homme.

5.5 | MÉCÉNAT

Le Groupe s'inscrit dans une démarche de proximité avec le tissu local et associatif par des actions et engagements pour des projets socialement responsables et porteurs d'avenir. VM Matériaux a ainsi consacré 291 K€ en dons et partenariats en 2014.

VM Matériaux s'engage par ailleurs depuis de nombreuses années dans des associations à but humanitaire et solidaire. C'est le cas notamment avec l'association Martial Caillaud qui initie depuis 17 ans des opérations touchant à l'éducation

et à la construction dans des pays défavorisés. Ainsi, les actionnaires, clients et collaborateurs se mobilisent à travers le monde.

Parallèlement, VM Matériaux s'associe à la Fondation Audencia en tant que « grand donateur » et apporte sa contribution à des recherches portant sur la gestion des talents et les pratiques managériales innovantes.

6.

MÉTHODOLOGIE DU REPORTING DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux ont été établis sur la base des obligations et recommandations notamment les articles L225-102-1 et R225-105-1 du Code de commerce issu du décret du 24 avril 2012 dit « Grenelle 2 ».

6.1 | ORGANISATION DU REPORTING

Au sein de la Holding du Groupe, la responsable RSE anime la démarche RSE pour l'ensemble des activités et consolide les indicateurs inclus dans ce rapport.

Pour assurer l'homogénéité et la fiabilité de la procédure de reporting RSE et des informations qualitatives et quantitatives publiées par le Groupe, un protocole de reporting concernant les volets social, environnemental et sociétal a été réalisé. Ce document précise notamment la méthodologie à appliquer lors de la lecture des indicateurs de ces trois volets : définition, périmètre, unité, mode de calcul et contributeurs concernés.

6.2 | PÉRIMÈTRE ET CONSOLIDATION

Périmètre couvert

Reporting social

Le périmètre retenu est le Groupe pour les indicateurs d'effectifs équivalent temps plein (ETP) et pour les charges de personnel.

Pour les autres indicateurs sociaux, le Groupe est actuellement en mesure de ne retenir que le périmètre France du fait de la décentralisation des systèmes d'information. Ce périmètre représente 94 % des ETP du Groupe au 31 décembre 2014.

Les informations sur les effectifs et leurs mouvements sont données hors intérim, stagiaires et apprentis.



Reporting environnemental

Les indicateurs du volet environnemental concernent principalement le périmètre France. Toutefois, certains indicateurs ne couvrent pas ou ne sont pas applicables à l'ensemble de ses activités.

Pour le calcul de l'indicateur déchet, le Groupe a fait le choix de retenir uniquement les sites concernés par la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), jugés les plus contributeurs en termes d'impacts sur l'environnement, soit 22 % des sites (38 sites ICPE sur 169 sites considérés).

Le calcul de l'indicateur émissions de gaz à effet de serre comprend uniquement le périmètre réglementaire France.

Reporting sociétal

Le périmètre retenu est le Groupe pour les indicateurs sociétaux.

6.3 | SOURCE DES DONNÉES

Il existe différentes sources d'alimentation pour les indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux, notamment :

- des données issues du SIRH Groupe alimenté par le système de paie pour les indicateurs sociaux pour le périmètre France,
- des données remontées à travers l'ERP du Groupe pour certains indicateurs environnementaux pour le périmètre France,
- des données collectées directement auprès des activités pour des indicateurs environnementaux, notamment ceux spécifiques à certaines activités pour le périmètre France, et pour les indicateurs sociaux des activités internationales.

Les données financières sont, quant à elles, communiquées directement par la Direction financière.

6.4 | RÈGLES DE CONSOLIDATION

Pour l'exercice 2014, les règles de consolidation des indicateurs ont été modifiées pour tenir compte de l'évolution des règles de la consolidation financière.

Ainsi, dans le reporting extra-financier, seules les sociétés contrôlées (c'est-à-dire détenues à plus de 50 %) ont été consolidés à 100 %.

En conséquence, les sociétés détenues à 50 %, qui étaient consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle en 2013, ont été exclues du périmètre 2014. Pour tenir compte de ce changement, les chiffres 2013 ont été retraités, sauf indication contraire.

7.

SYNTHÈSE DES INDICATEURS

7.1 | EMPLOI

| Effectifs consolidés ⁽¹⁾ | 2014 | 2013 |
|--|--------------|--------------|
| Effectifs consolidés Groupe (ETP) | 2 664 | 2 685 |
| Répartition des effectifs consolidés par activité | | |
| Négoce | 47 % | 47 % |
| Béton | 10 % | 11 % |
| Menuiserie | 35 % | 35 % |
| Autres | 7 % | 7 % |
| Répartition géographique des effectifs consolidés | | |
| France | 94 % | 94 % |
| International | 6 % | 6 % |

| Évolution des effectifs inscrits au 31 décembre ⁽²⁾ | 2014 | 2013 |
|--|--------------|--------------|
| Effectifs inscrits sur le périmètre France | 2 627 | 2 701 |
| Répartition CDD / CDI | | |
| CDD | 2 % | 3 % |
| CDI | 98 % | 97 % |
| Répartition hommes / femmes | | |
| Hommes | 76 % | 75 % |
| Femmes | 24 % | 25 % |
| Répartition par CSP | | |
| Ouvriers | 41 % | 42 % |
| ETAM | 46 % | 46 % |
| Cadres | 13 % | 12 % |

| Évolution des recrutements ⁽²⁾ | 2014 | 2013 |
|---|-------------|-------------|
| Nombre d'embauches | 243 | 219 |
| Répartition hommes / femmes | | |
| Hommes | 77 % | 75 % |
| Femmes | 23 % | 25 % |
| Nombre d'embauches en CDI | 161 | 120 |
| Taux d'embauches en CDI | 66 % | 55 % |
| Dont ouvriers | 16 % | 16 % |
| Dont ETAM | 40 % | 32 % |
| Dont cadres | 10 % | 7 % |
| Nombre d'embauches en CDD | 82 | 99 |
| Taux d'embauches en CDD | 34 % | 45 % |
| Dont ouvriers | 14 % | 21 % |
| Dont ETAM | 19 % | 24 % |
| Dont cadres | 1 % | 0 % |

⁽¹⁾ Périmètre de consolidation.

⁽²⁾ Périmètre France, pour les salariés en CDD et CDI.

Les chiffres 2013 n'ont pas été retraités : ils incluent donc les sociétés intégrées proportionnellement en 2013. Leur impact n'est pas significatif.

7.2 | DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

| Diversité et égalité de traitement des publics en situation de handicap ⁽²⁾ | 2014 | 2013 |
|--|--------|--------|
| Taux de travailleurs handicapés par activité | | |
| Négoce | 2,3 % | 2,0 % |
| Béton | 1,0 % | 1,0 % |
| Menuiserie | 15,2 % | 14,7 % |
| Autres | 3,5 % | 2,5 % |

| Diversité et égalité de traitement homme / femme ⁽²⁾ | 2014 | 2013 |
|---|-------------|-------------|
| Répartition des femmes par CSP | | |
| Dont ouvrières | 15 % | 15 % |
| Dont ETAM | 76 % | 77 % |
| Dont cadres | 9 % | 8 % |
| Part des femmes dans l'effectif total | 24 % | 25 % |
| Part des femmes cadres dans l'effectif total cadres | 16 % | 15 % |
| Part des femmes en CDI dans l'effectif total femmes | 98 % | 96 % |
| Taux de recrutement des femmes | 21 % | 25 % |
| Taux de recrutement des femmes en CDI | 61 % | 50 % |
| Taux de recrutement des hommes en CDI | 68 % | 56 % |

7.3 | FORMATION ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE⁽²⁾

| | 2014 | 2013 |
|---|---------------|---------------|
| Nombre total d'heures de formation | 32 045 | 20 536 |
| Nombre moyen d'heures de formation par salarié | 12,2 | 7,5 |
| Nombre moyen d'heures de formation par salarié par CSP | | |
| Ouvriers | 4,3 | 4,7 |
| ETAM | 16,1 | 6,6 |
| Cadres | 23,3 | 21,3 |
| Nombre d'heures de formation CQP | 1 694 | 2 392 |

⁽¹⁾ Périmètre de consolidation.

⁽²⁾ Périmètre France, pour les salariés en CDD et CDI.

Les chiffres 2013 n'ont pas été retraités : ils incluent donc les sociétés intégrées proportionnellement en 2013. Leur impact n'est pas significatif.

7.4 | PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ⁽²⁾

| Accident du travail | 2014 | 2013 |
|---|-------|-------|
| Nombre d'arrêts de travail pour accident | 87 | 108 |
| Nombre de jours d'arrêt de travail pour accident du travail | 3 816 | 4 823 |
| Nombre de salariés en maladie professionnelle | 8 | 9 |

| Absentéisme | 2014 | 2013 |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| Taux d'absentéisme | 4,5 % | 3,8 % |
| Dont pour maladie | 3,5 % | 2,8 % |
| Dont pour accident du travail | 0,5 % | 0,6 % |
| Dont pour maternité | 0,4 % | 0,3 % |
| Dont pour paternité | 0,1 % | 0,1 % |

7.5 | RELATIONS SOCIALES⁽¹⁾

| Accords | 2014 | 2013 |
|--|------|------|
| Nombre d'accords sociaux ou avenants signés | 10 | 22 |
| Nombre de CHSCT | 11 | 12 |
| Nombre de réunions des Comités d'Entreprise | 55 | 55 |
| Nombre de réunions de négociations annuelles | 3 | 4 |

| Actionnariat salarié | 2014 | 2013 |
|-----------------------------|-------|-------|
| Part d'actionnariat salarié | 3,8 % | 4,2 % |

7.6 | CHARGES DE PERSONNEL CONSOLIDÉES⁽¹⁾

| | 2014 | 2013 |
|-----------------------------------|-------|-------|
| Charges de personnel (M€) | 115,6 | 117,7 |
| Salaires moyens hors intérim (K€) | 41,9 | 42,3 |



7.7 | OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES

| Eau ^{(3) (5)} | | 2014 | 2013 |
|---|----------------|---------|---------|
| Consommation d'eau | m ³ | 176 895 | 151 897 |
| Consommation d'eau des installations ICPE | m ³ | 160 881 | 127 668 |

| Énergie ⁽³⁾ | | 2014 | 2013 |
|--|-----|--------|--------|
| Consommation d'électricité | MWH | 17 440 | 19 005 |
| Consommation d'énergie totale | MWH | 90 794 | 98 634 |
| Consommation d'électricité ^{(3) (4)} | MWH | 17 617 | - |
| Consommation d'énergie totale ^{(3) (4)} | MWH | 93 642 | - |

| Matières premières | | 2014 | 2013 |
|---|-------------------------|-----------|-----------|
| Activité Béton Prêt à l'Emploi | | | |
| Consommation de granulats | tonnes | 1 108 508 | 1 217 561 |
| Consommation de granulats rapportée à la production | tonnes / m ³ | 1,86 | 1,86 |
| Consommation de ciments | tonnes | 160 655 | 174 417 |
| Consommation de ciments rapportée à la production | tonnes / m ³ | 0,27 | 0,26 |

7.8 | BILAN CARBONE ET MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE^{(3) (5)}

| | | 2014 | 2013 |
|--|---|----------------|----------------|
| Émissions de CO₂ totales | tonnes équivalent CO₂ | 17 319 | 18 861 |
| Dont émissions de CO₂ hors émissions fugitives | tonnes équivalent CO₂ | 17 314 | 18 809 |
| | poids dans émissions totales | 99,97 % | 99,72 % |
| Dont liées aux combustions mobiles | tonnes équivalent CO ₂ | 14 818 | 16 025 |
| | poids dans émissions totales | 85,56 % | 84,96 % |
| Dont liées aux combustions fixes | tonnes équivalent CO ₂ | 1 502 | 1 700 |
| | poids dans émissions totales | 8,67 % | 9,01 % |
| Dont liées à l'électricité | tonnes équivalent CO ₂ | 994 | 1 084 |
| | poids dans émissions totales | 5,74 % | 5,75 % |
| Dont émissions fugitives | tonnes équivalent CO₂ | 5 | 52 |
| | poids dans émissions totales | 0,03 % | 0,28 % |

7.9 | PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

| | | 2014 | 2013 |
|-------------------------|----|------|------|
| Provisions et garanties | K€ | ns | ns |

⁽³⁾ Périmètre France hors LNTP et LNTP Rennes.

Les sociétés mises en équivalence sont exclues du périmètre, à l'exception de CH Béton (2013 et 2014) et LM Martinique (2014).

⁽⁴⁾ Périmètre France avec LNTP et LNTP Rennes. Les sociétés mises en équivalence sont exclues du périmètre, à l'exception de CH Béton et LM Martinique. Les données 2013 ne sont pas disponibles.

⁽⁵⁾ Données 2013 corrigées.

11 - Gestion des risques

/ Risques opérationnels

Risques de marché

Le marché de la construction dans lequel le Groupe intervient est cyclique et fortement influencé par le contexte économique général. Ainsi l'évolution de la croissance, l'indice de confiance des ménages, le niveau des taux d'intérêts et la fiscalité peuvent avoir une incidence sur l'activité.

La dégradation du marché de la construction, constatée depuis plusieurs années et en particulier sur l'exercice 2014, peut avoir des effets négatifs sur l'activité, les résultats et la situation financière du Groupe.

Toutefois, la tendance à moyen et long terme demeure favorable. En effet, le marché français de la construction devrait bénéficier du déficit structurel de logements, de mesures gouvernementales incitatives et de taux de crédits immobiliers toujours attractifs.

Afin de résister dans le contexte actuel et de limiter l'impact des baisses de volume, le Groupe a fait évoluer son organisation et son fonctionnement opérationnel afin de renforcer ses liens de proximité avec ses clients et de leur proposer des actions commerciales adaptées aux évolutions de marché et à leurs attentes.

La complémentarité de ses activités, associée à la mise en œuvre d'actions commerciales ciblées et le développement de produits innovants au travers de ses activités industrielles, vise à renforcer le positionnement du Groupe en tant que spécialiste en solutions constructives.

Risques liés aux circonstances climatiques

Des conditions climatiques rigoureuses, notamment en hiver, peuvent engendrer l'arrêt des chantiers de construction et donc limiter la livraison de matériaux, avec une incidence sur le chiffre d'affaires et la marge du Groupe.

Risques liés aux investissements de développement

Historiquement, le Groupe s'est développé en équilibrant croissance externe et croissance interne. La réalisation des bénéfices attendus dépend de nombreuses variables, notamment de la bonne intégration des sociétés acquises, de la mise en place des synergies, notamment commerciales ou industrielles, et de l'évolution du marché.

Afin de garantir une meilleure maîtrise des risques, les projets d'investissements sont soumis à la validation du Directoire et du Conseil de Surveillance.

Risques de crédit clients

Le chiffre d'affaires du Groupe est réalisé avec un nombre important de clients dont aucun ne représente plus de 1,5 % du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, le Groupe reste très attentif sur son niveau d'exposition au risque (voir note 12 de l'annexe des comptes consolidés) qui peut évoluer en fonction de l'environnement économique et financier. Ainsi, le Groupe a mis en place des contrats d'assurance-crédit et dispose d'une gestion centralisée des autorisations des en-cours. Les dépassements d'échéances sont analysés régulièrement et une provision est constituée si nécessaire.

Risques fournisseurs et de matières premières

Dans le cadre de son activité, le Groupe est peu exposé au risque de dépendance auprès de ses fournisseurs. Néanmoins la substitution d'un fournisseur, notamment pour les activités industrielles, peut nécessiter un long processus de sélection et d'intégration.

Afin de maîtriser ce risque, le Groupe cherche à sécuriser ses approvisionnements par une rationalisation du nombre de fournisseurs et par le renforcement de la contractualisation de la relation avec ses principaux partenaires.

Risques liés au système d'information

Un dysfonctionnement ou un arrêt des infrastructures et applications informatiques pourrait entraîner une rupture des flux d'informations et avoir un impact sur l'activité du Groupe. Afin d'assurer la continuité de son exploitation, le Groupe a externalisé l'hébergement de ses serveurs et a mis en place les moyens permettant le rétablissement de son environnement informatique dans les meilleurs délais.

/ Risques industriels et environnementaux

Les sites du Groupe peuvent être soumis à des risques industriels, tels que l'incendie, l'explosion et/ou les bris de machines. Ils sont également soumis à des réglementations

environnementales évolutives imposant de respecter des normes strictes en matière de protection de l'environnement, santé et sécurité au travail et sont donc exposés au risque de non-respect de ces réglementations.

Afin de limiter les risques environnementaux et ceux liés à la sécurité des hommes, le Groupe développe des politiques d'investissement et de formation adaptées aux besoins et aux caractéristiques de chacun de ses sites.

En complément, les processus qualité et les audits réalisés par des ingénieurs conseils permettent aux Directions opérationnelles d'actualiser leurs plans d'actions sur la base des travaux et recommandations formulées.

/ Risques de litiges juridiques, fiscaux et sociaux

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est susceptible de faire l'objet de procédures à son encontre. Sur la base des informations connues, le Groupe estime qu'il est peu probable que les procédures amiables et contentieuses en cours puissent avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés.

/ Risques relatifs à la dépréciation des corporels et incorporels

Le Groupe possède un montant significatif d'actifs incorporels lié principalement aux écarts d'acquisition (66,5 M€). Conformément aux méthodes comptables du Groupe, ils font l'objet de tests de valeur. Des dépréciations peuvent être comptabilisées suite à ces tests, notamment si le marché de la construction est défavorable ou si la performance de certains sites se détériore. Ces dépréciations peuvent avoir un effet défavorable sur le résultat de VM Matériaux. En 2014, le Groupe a déprécié des écarts d'acquisition à hauteur de 0,8 M€.

/ Risques financiers

Les risques financiers sont décrits à la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.



/ Assurances et couvertures de risques

La politique d'assurance et de couverture des risques est pilotée par la Direction générale du Groupe qui s'entoure, à chaque fois que cela est nécessaire, de conseils et de cabinets spécialisés. Les contrats souscrits auprès de compagnies d'assurance lui assurent de façon raisonnable

la prise en charge des coûts à engager pour maintenir la pérennité des activités, dont les deux principales garanties sont résumées dans le tableau suivant :

| Nature de l'assurance | Garanties principales | Montant assuré |
|---|---|---|
| Tous risques (assurance multirisque) | Dommages aux biens | Limite de 50 M€ par événement et par établissement |
| | Perte d'exploitation Négoce | 12 mois de marge brute |
| | Perte d'exploitation production | 18 mois de marge brute pour la plupart des sites |
| Responsabilité civile (les exclusions sont conformes au marché) | RC générale première ligne | Jusqu'à 2 287 000 € par sinistre (RC après livraison) |
| | RC générale deuxième ligne pour compléter les contrats d'assurance souscrits en local | Jusqu'à 5 000 000 € par sinistre (RC après livraison) |
| | Décennale (concerne certaines de nos productions) | |

La société VM Matériaux a également souscrit début 2014 un programme de couverture des risques « Atteintes à l'environnement dans le cadre du renforcement de la législation environnementale ».

Ce programme couvre la responsabilité civile des sociétés du Groupe liée aux atteintes à l'environnement vis-à-vis des tiers, la responsabilité environnementale des filiales elles-mêmes, les frais de prévention, de réparation et d'urgence ainsi que les frais de dépollution et de remise en état auxquels s'ajoute une garantie perte d'exploitation.

Le montant maximum de garantie par sinistre est de 5 000 000 €.

En complément, VM Matériaux déploie différents dispositifs auprès de l'ensemble de ses collaborateurs en matière de prévention sécurité, de formation, de qualité et de reporting afin de limiter l'exposition aux risques. À la date de rédaction de ce rapport, aucun sinistre majeur ou significatif susceptible de modifier les conditions de couverture des assurances n'est connu.

12 - Mandataires sociaux

/ Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

| | Exercice 2013 | | Exercice 2014 | |
|---|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | Montants dus | Montants versés | Montants dus | Montants versés |
| Alain MARION, Président du Directoire⁽¹⁾ | | | | |
| Rémunération fixe | 168 462 | 168 462 | 189 028 | 189 028 |
| Rémunération variable ⁽²⁾ | 57 625 | 26 070 | 43 662 | 59 804 |
| Jetons de présence | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 |
| Avantages en nature | 5 961 | 5 961 | 6 077 | 6 077 |
| Total | 238 048 | 206 493 | 244 767 | 260 909 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice* | 6 320 | | 11 880 | |

| | Exercice 2013 | | Exercice 2014 | |
|---|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | Montants dus | Montants versés | Montants dus | Montants versés |
| Gérard CHARRIER, Directeur général⁽¹⁾ et membre du Directoire | | | | |
| Rémunération fixe | 94 791 | 94 791 | 141 441 | 141 441 |
| Rémunération variable ⁽²⁾ | 71 039 | 24 782 | 24 405 | 73 479 |
| Jetons de présence | - | - | - | - |
| Avantages en nature | 2 647 | 2 647 | 3 712 | 3 712 |
| Total | 168 477 | 122 220 | 169 558 | 218 632 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice* | - | | 8 910 | |

* Détaillées au tableau « Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social »

⁽¹⁾ Depuis le 23 mai 2014

⁽²⁾ Les charges de parts variables mentionnées au titre de l'année 2014 correspondent principalement aux primes provisionnées compte tenu des règles de rémunération applicables.

Pour la période de janvier à mai 2014, les membres du Directoire, dont le mandat est arrivé à échéance le 23 mai 2014, ont reçu une rémunération totale de 460 644 € (dont 201 552 € de rémunération variable versée en 2014 au titre de l'exercice 2013) contre 730 470 € en 2013.

Les informations détaillées relatives à leur rémunération 2013 sont disponibles dans le rapport financier 2013.

La rémunération variable est déterminée sur la base d'une enveloppe globale de prime calculée en fonction de la moyenne sur 3 ans des résultats nets du Groupe et de la trésorerie générée, majorée éventuellement

si le ROI est supérieur à 5 % des capitaux investis. Cette enveloppe est répartie entre les différents membres du Directoire comme suit :

- 45 % selon la position hiérarchique définie avec un tiers externe,
- 45 % sur la base de la contribution au ROC,
- 10 % basé sur des critères qualitatifs.

Par ailleurs, aucun engagement n'a été pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux en raison d'un changement ou d'une cessation de leurs fonctions.

/ Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

| Membres du Conseil de Surveillance | | Montants versés en 2013 | Montants versés en 2014 |
|---|--|-------------------------|-------------------------|
| Armand FOURNIER ^{*(1)} | Jetons de présence | 6 800 | 3 400 |
| Guylène ARDOUIN ^{*(2)} | Jetons de présence | - | 3 400 |
| Marie-Laure ROBIN RAVENEAU ⁽²⁾ | Jetons de présence | - | 3 600 |
| Hubert ROBIN ⁽¹⁾ | Jetons de présence | 15 600 | 2 400 |
| Hubert ROBIN ⁽³⁾ | Rémunérations de Président de Conseil de Surveillance FVMD | 11 558 | 11 558 |
| Louis-Marie PASQUIER ⁽³⁾ | Jetons de présence | 6 800 | 6 000 |
| Dominique CAILLAUD ⁽³⁾ | Jetons de présence | 6 800 | 7 200 |
| Pascal CAILLAUD | Jetons de présence | 6 400 | 6 800 |
| Xavier BIOTTEAU | Jetons de présence | 7 200 | 6 800 |
| Christophe ROBIN | Jetons de présence | 6 000 | 6 200 |
| Olivier ROBIN | Jetons de présence | 7 400 | 7 400 |
| Olivier ROBIN | Rémunérations de Président de Conseil de Surveillance VM Matériaux | 11 265 | - |
| Jérôme CAILLAUD | Jetons de présence | 7 200 | 7 400 |
| Jérôme CAILLAUD | Rémunérations de Président de Conseil de Surveillance VM Matériaux | 11 265 | 22 688 |
| Philippe AUDUREAU ^{(4) (5)} | Rémunération** | - | 183 036 |
| Philippe AUDUREAU ^{(4) (6)} | Contrat de prestations de management et de conseil | - | 31 680 |
| TOTAL | | 104 288 | 309 562 |

* Rémunération en tant que représentant des salariés au Conseil de Surveillance

** Dont 50 970 € d'indemnité de départ à la retraite

⁽¹⁾ Membres du Conseil de Surveillance jusqu'au 31 mai 2013⁽²⁾ Membres du Conseil de Surveillance depuis le 31 mai 2013⁽³⁾ Membres du Conseil de Surveillance jusqu'au 23 mai 2014⁽⁴⁾ Membres du Conseil de Surveillance depuis le 23 mai 2014⁽⁵⁾ Pour la période du 23 mai au 30 novembre 2014⁽⁶⁾ Par l'intermédiaire de la société PHA Management à compter de décembre 2014

/ Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

| Nom du dirigeant mandataire social | Date du plan | Nature des options (achat ou souscription) | Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés | Nombre d'options attribuées durant l'exercice | Prix d'exercice | Période d'exercice |
|------------------------------------|-----------------|--|---|---|-----------------|--------------------|
| Alain MARION | 14 janvier 2014 | Achat | 5,94 € | 2 000 | 25,07 € | du 14 janvier 2016 |
| Gérard CHARRIER | 14 janvier 2014 | Achat | 5,94 € | 1 500 | 25,07 € | au 13 janvier 2022 |

/ Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant

/ Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant

/ Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Néant

/ Rémunérations exceptionnelles pour chaque dirigeant mandataire social

Néant

/ Dirigeants Mandataires Sociaux (contrat de travail, régime de retraite supplémentaire, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions, indemnités relatives à une clause de non concurrence)

Néant



/ Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

| Nom | Société | Fonction |
|----------------------------|--|---|
| ARDOUIN Guylène | SA VM MATÉRIAUX | Membre du Conseil de Surveillance |
| AUDUREAU Philippe | SA VM MATÉRIAUX | Membre du Conseil de Surveillance |
| | SA VM DISTRIBUTION | Administrateur |
| | SARL PHA MANAGEMENT | Gérant |
| | SCI 53 GEORGES D'AMBOISE | Gérant |
| | SA CIC OUEST | Représentant permanent personne morale Administrateur |
| | FENÊTRES LAPCO Inc. | Président et Président du Conseil |
| | VM MATÉRIAUX CANADA Inc. | Président et Président du Conseil |
| | ATLANTEM CANADA Inc. | Président du Conseil |
| | FENE-TECH Inc. | Vice-président et Président du Conseil |
| | SXD | Administrateur et Président du Conseil |
| | VM ASIA Limited | Administrateur |
| | VM CHINA Limited | Administrateur |
| | BESTKIND Trading Limited | Administrateur |
| CODIPAC Limited | Administrateur | |
| BIOTTEAU Xavier | SA VM MATÉRIAUX | Membre du Conseil de Surveillance |
| | ERAM SAS | Président du Directoire |
| | SA HEYRAUD | Président Directeur général |
| | SA DES CHAUSSURES LAURENT | Président du Directoire |
| | BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE | Vice-président |
| | M. BIOTTEAU détient également d'autres mandats au sein des filiales du Groupe ÉRAM (8 mandats de Président de SAS, 19 mandats de gérant de SARL et 2 mandats de gérant de SCI) | |
| CAILLAUD Jérôme | SA VM MATÉRIAUX | Président du Conseil de Surveillance |
| | SAS LBC DISTRIBUTION | Président |
| | SAS S.I.LUG | Président |
| | SAS LBC NAUTIC | Président |
| | SA PORT DE PORNICHET | Représentant permanent personne morale Administrateur |
| | SARL LBC CHARTER | Gérant |
| | SARL IMMOBILIÈRE ST GEORGES | Co-gérant |
| | SCI FINANCIÈRE GLADEL | Gérant |
| CAILLAUD Pascal | SA VM MATÉRIAUX | Membre du Conseil de Surveillance |
| | SARL IMMOBILIÈRE DE L'OUEST | Co-gérant |
| | SARL IMMOBILIÈRE DE NORMANDIE | Co-gérant |
| | SARL IMMOBILIÈRE DU POITOU | Co-gérant |
| | SNC SGDI | Co-gérant |
| | SARL IMMOBILIÈRE VM POITIERS | Co-gérant |
| | SCM DENTESSA | Gérant |
| | SCI APEX 85 | Gérant |
| | SC ICAME | Gérant |
| CAILLAUD Sébastien | SA VM MATÉRIAUX | Membre du Conseil de Surveillance |
| | SA ATLANTIQUE RÉVISION CONSEIL | Président Directeur général |
| | SC FINANCIÈRE KEYSTONE | Gérant |
| | SARL ARCDEV | Gérant |
| CHARRIER Gérard | SA VM MATÉRIAUX | Membre du Directoire et Directeur général |
| MARION Alain | SA VM MATÉRIAUX | Président du Directoire |
| | SA VM DISTRIBUTION | Administrateur |
| | SARL FINANCIÈRE VM BÉTON | Gérant |
| | SA COMPAGNIE FINANCIÈRE DE LA CAMUSIÈRE | Administrateur |
| | VM MATÉRIAUX CANADA Inc. | Administrateur |
| | SXD | Administrateur |
| ROBIN RAVENEAU Marie-Laure | SA VM MATÉRIAUX | Membre du Conseil de Surveillance |
| | SAS FINANCIÈRE CAROLINE | Présidente |
| | SARL IMMOBILIÈRE AYTRE | Co-gérante |
| | SARL IMMOBILIÈRE ORVAULT | Co-gérante |
| | SCI CROZET | Co-gérante |
| | SC SOFIMALO | Gérante |
| ROBIN Christophe | SA VM MATÉRIAUX | Membre du Conseil de Surveillance |
| | SARL IMMOBILIÈRE DE L'ATLANTIQUE | Co-gérant |
| | SARL IMMOBILIÈRE DE L'OUEST | Co-gérant |
| | SARL IMMOBILIÈRE DE NORMANDIE | Co-gérant |
| | SARL IMMOBILIÈRE DU POITOU | Co-gérant |
| | SNC SGDI | Co-gérant |
| | SARL IMMOBILIÈRE LA ROCHE | Gérant |
| | SC LES MAINES | Gérant |



| Nom | Société | Fonction |
|---------------|-----------------------------|---|
| ROBIN Olivier | SA VM MATÉRIAUX | Vice-président du Conseil de Surveillance |
| | SAS MENUISERIES DU CENS | Président |
| | SAS ATELIER PEAU | Président |
| | SAS PROBOPORTE | Président |
| | SARL FINANCIÈRE ALKAID | Gérant |
| | SARL ALIOTH | Gérant |
| | SARL ATELIER SENAND | Gérant |
| | SARL IMMOBILIÈRE LES SABLES | Gérant |
| | SCI PHECDA | Gérant |
| | SC LOC | Gérant |

13 - Affectation du résultat de VM Matériaux

La proposition d'affectation du résultat contenue dans la cinquième résolution soumise à l'Assemblée est la suivante :

Montant à répartir :

| | |
|------------------------------|----------------|
| Bénéfice de l'exercice : | 2 371 964,33 € |
| Report à nouveau antérieur : | 4 673 389,80 € |
| Total à répartir : | 7 045 354,13 € |

Affectation proposée :

- affectation à la réserve facultative : 1 300 000,00 €,
- distribution aux actionnaires d'un dividende de 0,35 € par action : 1 047 775,05 €,
- le solde au poste « Report à nouveau » : 4 697 579,08 €,

étant précisé que ce montant sera augmenté de la fraction des dividendes correspondant aux actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions légales, nous vous indiquons :

- que le montant du dividende versé aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est soumis à l'imposition du barème progressif de l'impôt sur le revenu après un abattement de 40 % du montant brut. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2013, un acompte non libératoire de 21 % du montant brut perçu est prélevé à la source par l'établissement payeur versant les dividendes,
- que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

| Exercice | Dividende | |
|----------|------------|-----------------------|
| | par action | global ⁽¹⁾ |
| 2011 | 1,30 € | 3 891 736,00 € |
| 2012 | - | - |
| 2013 | 1,10 € | 3 293 007,30 € |

⁽¹⁾ Montant incluant les actions d'autodétention

14 - Jetons de présence

Le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2014 est proposé dans la septième résolution à la somme de 62 400 €.

15 - Mandats des dirigeants et Commissaires aux comptes

Aucun mandat n'arrive à expiration avec la présente Assemblée.

Monsieur Louis-Marie PASQUIER ayant présenté sa démission à l'issue de l'Assemblée Générale de l'année dernière, nous vous proposons de nommer pour le temps restant à courir de ses fonctions, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, Madame Caroline WEBER.

Caroline WEBER, 54 ans est Directrice générale depuis 2007 de Middle-next, association indépendante représentant les valeurs moyennes cotées en France. Elle occupe par ailleurs de nombreuses fonctions au sein d'organisations privées ou publiques comme l'observatoire des PME-ETI cotées en bourse dont elle est vice-présidente, et le Haut Conseil aux Commissaires aux comptes dont elle est membre.

Elle détient également des mandats dans différentes sociétés : Toupargel Groupe, GL Events, European Issuers, Lyon Pôle bourse, la Fondation CMA-CGM.

Caroline WEBER est également chargée de cours de stratégie et de gouvernance dans plusieurs grandes écoles et a collaboré à la rédaction de nombreuses publications professionnelles.

16 - Achat par la société de ses actions

La neuvième résolution soumise à l'Assemblée propose le renouvellement de l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 23 mai 2014 de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, dans les conditions et limites définies par les articles L225-209 et suivants du Code de commerce et conformément à celles du règlement européen du 22 décembre 2003.

Les objectifs du programme de rachat sont les mêmes que l'année précédente.

L'autorisation d'acquisition est donnée pour une durée de 18 mois et dans les conditions suivantes :

- le nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées ne pourra excéder 290 000 titres,
- le prix d'achat maximal par action est fixé à 60 €,
- le montant global affecté à ce programme est fixé à 17 400 000 €.



17 - Informations diverses

Transactions des dirigeants

Conformément à l'article L621-18-2 du Code Monétaire et Financier et au règlement général de l'AMF, nous vous indiquons les transactions réalisées par les dirigeants de VM Matériaux sur le titre de la société et portées à notre connaissance.

| Mandataires concernés | Opération | Nombre de titres | Montant |
|---|-----------|------------------|------------|
| Membres du Directoire et personnes liées | Cession | 2 007 | 72 854,0 € |
| Membres du Conseil de Surveillance et personnes liées | Cession | 100 | 2 592,5 € |

Nous vous informons également que le Conseil de Surveillance, statuant en application de l'article L225-185 du Code de commerce, a fixé à 10 % la quantité de titres issus de levées d'options que les mandataires sociaux sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Délégations de pouvoirs en matière d'augmentation de capital

Aucune délégation accordée par l'Assemblée Générale au Directoire en matière d'augmentation de capital n'est en cours de validité.

Informations sur les conventions entre les dirigeants ou les actionnaires significatifs et les filiales de la société

Conformément à l'article L225-102-1 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance la convention existant entre la société PHA Management dont Philippe AUDUREAU est le gérant, et la SAS Financière VM International, société dans laquelle PHA Management exerce un mandat de Directeur général, moyennant une rémunération annuelle de 290 000 € HT à compter du 1^{er} janvier 2015.

18 - Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Cinq résolutions aux conditions de quorum et de majorité extraordinaires vous sont soumises.

Annulation des actions autodétenues

Si vous renouvelez l'autorisation d'achat d'actions évoquée précédemment, conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de commerce, il conviendra d'autoriser le Directoire à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la société détenues par celle-ci et de lui conférer tous pouvoirs pour constater la ou les réductions de capital, procéder aux modifications corrélatives des statuts et d'une façon générale pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Les actions annulées ne pourront dépasser 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois.

L'autorisation d'annulation est donnée pour la même durée que l'autorisation de l'acquisition, à savoir dix-huit mois.

Changement de dénomination sociale

Nous vous proposons aux termes de la 11^{ème} résolution de modifier la dénomination sociale de la société, décision motivée par la nouvelle organisation du Groupe, la volonté de redéfinir le périmètre des missions de la Holding et de dissocier le nom de la Holding de celui de la branche Négoce. Si vous adoptez le nouveau nom HERIGE pour la société, il conviendra de modifier l'article 3 des statuts.

Modifications des pouvoirs du Directoire et du Conseil de Surveillance

Dans le prolongement de la réorganisation du Groupe, nous vous proposons de modifier l'article 16 des statuts relatif aux pouvoirs et obligations du Directoire, modifications portant sur la réécriture de la liste des décisions qui requièrent l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance et l'article 19 des statuts relatifs aux pouvoirs et attributions du Conseil de Surveillance pour y intégrer la désignation des membres des comités de surveillance des sous-holdings de branche. Ces modifications font l'objet des douzième et treizième résolutions.

Autorisation à conférer au Directoire à l'effet de consentir des attributions gratuites d'actions

La quatorzième résolution concerne l'autorisation à conférer au Directoire à l'effet de consentir des attributions gratuites d'actions.

Nous vous proposons d'autoriser le Directoire à consentir au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires de la société (ou des sociétés qui lui sont liées), des attributions gratuites d'actions, dans le cadre des dispositions des articles L225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Conformément à la Loi, l'attribution gratuite des actions nouvelles à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition, dont la durée fixée par le Directoire ne pourra être inférieure à celle prévue par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur à la date d'attribution, les droits résultant de l'attribution étant incessibles pendant cette période.

La durée cumulée de la période d'acquisition et de la période de conservation ne pourra être inférieure à la durée prévue par les dispositions légales en vigueur au moment de l'attribution et le Directoire pourra réduire voire supprimer la période de conservation des actions dans les limites légales.

Le nombre total d'actions attribuées gratuitement au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 1 % du capital social.

Si vous acceptez cette proposition, il appartiendra au Directoire de fixer les conditions et critères d'attribution des actions gratuites, d'en déterminer les bénéficiaires et le nombre d'actions attribué à chacun et d'une manière générale mettre en œuvre la présente autorisation.

Conformément à la Loi, lecture vous est faite du rapport spécial de vos Commissaires aux comptes sur cette opération.

États financiers consolidés IFRS au 31 décembre 2014

Bilan consolidé

Actif

| En K€ | Notes | 31 décembre 2014 | 31 décembre 2013* |
|---|-------|------------------|-------------------|
| Actif non courant | | | |
| Écarts d'acquisition | 5 | 66 477 | 69 154 |
| Immobilisations incorporelles | 6 | 3 532 | 3 672 |
| Immobilisations corporelles | 7 | 83 318 | 87 717 |
| Participations dans des entreprises associées | 8 | 9 241 | 8 928 |
| Autres actifs financiers | 9 | 2 995 | 2 449 |
| Impôts différés actifs | 10 | 1 523 | 610 |
| Total actif non courant | | 167 086 | 172 530 |
| Actif courant | | | |
| Stocks et en-cours | 11 | 83 678 | 81 327 |
| Clients et comptes rattachés | 12 | 55 849 | 73 011 |
| Autres créances | 13 | 37 468 | 35 557 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 14 | 24 289 | 15 890 |
| Total actif courant | | 201 284 | 205 785 |
| Total actif | | 368 370 | 378 315 |

Passif

| En K€ | Notes | 31 décembre 2014 | 31 décembre 2013* |
|--|-------|------------------|-------------------|
| Capital et réserves | | | |
| Capital | 15 | 4 490 | 4 490 |
| Réserves consolidées | | 123 925 | 115 125 |
| Actions autodétenues | 15 | -6 619 | -3 654 |
| Résultat part du Groupe | | 1 207 | 12 209 |
| Total capital et réserves part du Groupe | | 123 003 | 128 170 |
| Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | | | |
| Réserves | | 4 856 | 4 528 |
| Résultat | | -238 | 863 |
| Total capital et réserves des participations ne donnant pas le contrôle | | 4 618 | 5 391 |
| Fonds propres de l'ensemble consolidé | | 127 621 | 133 561 |
| Passif non courant | | | |
| Impôts différés passifs | 16 | 1 779 | 3 137 |
| Provisions pour risques et charges | 17 | 22 400 | 17 388 |
| Emprunts et dettes financières | 19 | 55 973 | 63 994 |
| Autres passifs non courants | 22 | 82 | 89 |
| Total passif non courant | | 80 234 | 84 608 |
| Passif courant | | | |
| Emprunts et dettes financières | 19 | 57 991 | 54 139 |
| Dettes fournisseurs | 22 | 67 589 | 67 876 |
| Provisions pour risques et charges | 17 | 1 927 | 2 720 |
| Autres passifs courants | 22 | 33 008 | 35 411 |
| Total passif courant | | 160 515 | 160 146 |
| Total du passif et des fonds propres | | 368 370 | 378 315 |

* Les états financiers au 31 décembre 2013 ont été retraités suite à l'application de la norme IFRS 11 (voir notes 2 et 36).



Compte de résultat consolidé

| En K€ | Notes | 2014 | 2013* |
|--|-----------|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 4 | 590 945 | 634 524 |
| Achats consommés | | -368 201 | -397 784 |
| Charges de personnel | 23 | -115 588 | -117 674 |
| Charges externes | | -75 883 | -75 861 |
| Impôts et taxes | | -9 888 | -10 385 |
| Dotations / reprises amortissements | | -13 947 | -15 136 |
| Dotations / reprises provisions | | 764 | 1 291 |
| Autres produits d'exploitation | 24 | 3 659 | 3 309 |
| Autres charges d'exploitation | 24 | -7 366 | -5 887 |
| Résultat opérationnel courant | | 4 495 | 16 397 |
| % ROC / CA | | 0,8 % | 2,6 % |
| Autres produits opérationnels | 25 | 1 426 | 5 391 |
| Autres charges opérationnelles | 25 | -1 241 | -175 |
| Total autres produits et charges opérationnels | | 185 | 5 216 |
| Résultat opérationnel | | 4 680 | 21 613 |
| Produits financiers | 26 | 686 | 522 |
| Charges financières | 26 | -3 763 | -3 739 |
| Résultat financier | | -3 077 | -3 217 |
| Impôts sur les résultats | 27 | -1 385 | -5 734 |
| Résultat net des sociétés intégrées | | 218 | 12 662 |
| Quote-part des sociétés mises en équivalence | | 751 | 410 |
| Résultat net consolidé | | 969 | 13 072 |
| % RN / CA | | 0,2 % | 2,1 % |
| dont part du Groupe | | 1 207 | 12 209 |
| % Résultat part du Groupe / CA | | 0,2 % | 1,9 % |
| dont part des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | | -238 | 863 |
| Résultat part du Groupe par action (en €) | 28 | 0,4 | 4,2 |
| Résultat dilué par action (en €) | 28 | 0,4 | 4,2 |

* Les états financiers au 31 décembre 2013 ont été retraités suite à l'application de la norme IFRS 11 (voir notes 2 et 36).

État consolidé des produits et charges comptabilisés

| En K€ | Total capitaux propres part du Groupe | Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | Total capitaux propres |
|---|---------------------------------------|---|------------------------|
| Exercice 2013* | | | |
| Résultat net | 12 209 | 863 | 13 072 |
| Éléments recyclables en résultat net : | | | |
| Écart de conversion | -1 219 | -73 | -1 292 |
| Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture | 1 577 | - | 1 577 |
| Impôts sur les éléments recyclables en résultat net | - | - | - |
| Éléments non recyclables en résultat net : | | | |
| Variation des écarts actuariels | 918 | 23 | 941 |
| Impôts sur les éléments non recyclables en résultat net | -306 | -8 | -314 |
| Produits et charges reconnus directement en capitaux propres | 970 | -58 | 912 |
| Total des produits et charges de la période | 13 179 | 805 | 13 984 |
| Exercice 2014 | | | |
| Résultat net | 1 207 | -238 | 969 |
| Éléments recyclables en résultat net : | | | |
| Écart de conversion | 513 | 12 | 525 |
| Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture | 858 | - | 858 |
| Impôts sur les éléments recyclables en résultat net | - | - | - |
| Éléments non recyclables en résultat net : | | | |
| Variation des écarts actuariels | -2 502 | -20 | -2 522 |
| Impôts sur les éléments non recyclables en résultat net | 834 | 7 | 841 |
| Produits et charges reconnus directement en capitaux propres | -297 | -1 | -298 |
| Total des produits et charges de la période | 910 | -239 | 671 |

* Les états financiers au 31 décembre 2013 ont été retraités suite à l'application de la norme IFRS 11 (voir notes 2 et 36).

Tableau consolidé des flux de trésorerie

| En K€ | Notes | 2014 | 2013* |
|---|-------|----------------|----------------|
| Flux de trésorerie liés à l'activité | | | |
| Résultat net total consolidé | | 969 | 13 072 |
| Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité : | | | |
| - amortissements et provisions | | 15 323 | 9 500 |
| - autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie | | 1 145 | 616 |
| - plus et moins-values de cessions et autres | | -1 633 | -2 496 |
| - quote-part des sociétés mises en équivalence | | -751 | -410 |
| - dividendes reçus des sociétés mises en équivalence | | 365 | 353 |
| - coût de l'endettement financier net | | 2 893 | 3 075 |
| - charges d'impôts | | 1 385 | 5 734 |
| Capacité d'autofinancement avant impôts et frais financiers | | 19 696 | 29 444 |
| Coût de l'endettement financier net payé | | -2 940 | -3 093 |
| Impôts payés | | -4 356 | -3 766 |
| Variation du BFR lié à l'activité | | 8 885 | 5 121 |
| - dont variation des stocks et en-cours | | -2 294 | 4 879 |
| - dont variation des clients nets | | 17 228 | 11 756 |
| - dont variation des fournisseurs | | -327 | -12 273 |
| - dont autres variations | | -5 722 | 759 |
| Flux nets de trésorerie générés par l'activité | | 21 285 | 27 706 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement | | | |
| Acquisitions d'immobilisations | | -9 269 | -5 596 |
| Cessions d'immobilisations | | 6 077 | 3 567 |
| Incidence sur la variation de périmètre | 30 | -2 068 | -1 372 |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement | | -5 260 | -3 401 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations de financement | | | |
| Dividendes versés aux actionnaires | | -3 214 | - |
| Dividendes versés aux tiers détenant des participations ne donnant pas le contrôle des sociétés intégrées | | -88 | -544 |
| Augmentation de capital en numéraire | | - | - |
| Acquisition d'intérêts minoritaires sans prise de contrôle | | -234 | -84 |
| Émission d'emprunts | 19 | 18 941 | 19 584 |
| Remboursement d'emprunts | 19 | -32 377 | -35 865 |
| Rachats et reventes d'actions propres | | -3 047 | 95 |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement | | -20 019 | -16 814 |
| Incidence de la variation des taux de change | | 94 | -270 |
| Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie | | -3 900 | 7 221 |
| Trésorerie d'ouverture | | -3 219 | -10 440 |
| Trésorerie de clôture | 14 | -7 119 | -3 219 |
| Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie | | -3 900 | 7 221 |

* Les états financiers au 31 décembre 2013 ont été retraités suite à l'application de la norme IFRS 11 (voir notes 2 et 36).



Tableau de variation des capitaux propres

| En K€ | Capital | Primes | Actions propres | Réserves consolidées | Total capitaux propres part du Groupe | Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | Total capitaux propres |
|--|---------|--------|-----------------|----------------------|---------------------------------------|---|------------------------|
| Situation au 1^{er} janvier 2013 | 4 490 | 20 049 | -3 872 | 94 481 | 115 148 | 5 770 | 120 918 |
| Produits et charges reconnus directement en capitaux propres | - | - | - | 970 | 970 | -58 | 912 |
| Résultat de la période | - | - | - | 12 209 | 12 209 | 863 | 13 072 |
| Total des produits et charges de la période | - | - | - | 13 179 | 13 179 | 805 | 13 984 |
| Augmentation de capital | - | - | - | - | - | - | - |
| Distribution de dividendes | - | - | - | - | - | -544 | -544 |
| Transaction sans perte ou prise de contrôle | - | - | - | -55 | -55 | -29 | -84 |
| Variation de périmètre | - | - | - | - | - | -605 | -605 |
| Variation des actions propres | - | -165 | 218 | - | 53 | - | 53 |
| Paievements en actions | - | 98 | - | - | 98 | - | 98 |
| Autres | - | - | - | -253 ⁽¹⁾ | -253 | -6 | -259 |
| Situation au 31 décembre 2013 | 4 490 | 19 982 | -3 654 | 107 352 | 128 170 | 5 391 | 133 561 |
| Mouvements exercice 2014 | | | | | | | |
| Produits et charges reconnus directement en capitaux propres | - | - | - | -297 | -297 | -1 | -298 |
| Résultat de la période | - | - | - | 1 207 | 1 207 | -238 | 969 |
| Total des produits et charges de la période | - | - | - | 910 | 910 | -239 | 671 |
| Augmentation de capital | - | - | - | - | - | - | - |
| Distribution de dividendes | - | - | - | -3 214 | -3 214 | -88 | -3 303 |
| Transaction sans perte ou prise de contrôle | - | - | - | 145 | 145 | -437 | -292 |
| Variation de périmètre | - | - | - | - | - | - | - |
| Variation des actions propres | - | -126 | -2 965 | - | -3 091 | - | -3 091 |
| Paievements en actions | - | 123 | - | - | 123 | - | 123 |
| Autres | - | - | - | -40 | -40 | -9 | -49 |
| Situation au 31 décembre 2014 | 4 490 | 19 979 | -6 619 | 105 153 | 123 003 | 4 618 | 127 621 |

⁽¹⁾ Dont -229 K€ d'impact lié à l'application IAS 19 révisé (voir note 18)

Notes aux états financiers consolidés

1 - Informations générales

VM Matériaux est centré sur l'univers du bâtiment, à travers trois domaines d'activité :

- le Négocier de matériaux : distribution de matériaux de construction pour le bâtiment et les travaux publics, au travers d'un réseau de points de ventes spécialisés s'adressant à une clientèle de professionnels ou d'« auto-constructeurs »,
- l'industrie du Béton : Béton Prêt à l'Emploi et Béton Préfabriqué Industriel,

- la Menuiserie industrielle : fabrication de menuiseries extérieures (fenêtres et portes en PVC, aluminium ou bois), de fermetures (volets roulants, clôtures, portes de garage) et de structures bois (fermettes, charpentes traditionnelles et industrielles et panneaux bois).

VM Matériaux est coté sur l'Eurolist, Compartiment C. Ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Directoire du 9 mars 2015.

2 - Principes comptables et règles de consolidation

/ Principes généraux

Les principes retenus pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe sont conformes aux normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2014. Les normes adoptées par l'Union Européenne sont consultables sur le site Internet de la Commission Européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ces états financiers ne tiennent pas compte des nouvelles normes, des révisions de normes existantes et des interprétations publiées par l'IASB mais non encore approuvées par l'Union Européenne.

Les principes comptables retenus sont conformes à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes, interprétations et amendements applicables à compter du 1^{er} janvier 2014 décrites ci-après.



Normes, interprétations et amendements applicables à compter du 1^{er} janvier 2014

- IFRS 10 « États financiers consolidés »,
- IFRS 11 « Partenariats »,
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »,
- IFRS 10, 11 et 12 (amendement) « Dispositions transitoires »,
- IAS 28 (amendement) « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises »,
- IAS 32 (amendement) « Compensation d'actifs et de passifs financiers »,
- IAS 36 (amendement) « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ».

Ces nouvelles normes et amendements n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014 à l'exception d'IFRS 11 qui a été appliquée rétrospectivement au 1^{er} janvier 2013 et IFRS 12 qui impacte les informations à fournir en annexe au titre des intérêts détenus dans d'autres entités.

- **La norme IFRS 11** remplace la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement - apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Cette nouvelle norme définit la manière dont doit être traité un partenariat.

En application de cette nouvelle norme, les partenariats, au travers desquels au moins deux parties exercent un contrôle conjoint, sont comptabilisés sur la base des droits et obligations de chacune des parties au partenariat, en prenant en compte notamment la structure, la forme juridique des accords, les droits conférés à chacune des parties par les accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant :

- les coentreprises qui confèrent des droits dans l'actif net sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la méthode de l'intégration proportionnelle n'étant plus autorisée,
- les actifs et passifs (produits et charges) des activités conjointes, qui confèrent à chacun des coparticipants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, sont comptabilisés selon les intérêts dans l'activité conjointe.
- **La norme IFRS 12** complète les informations à fournir au titre des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et/ou des entités structurées non consolidées. Cette norme s'appliquera pour la première fois au Groupe pour l'établissement des comptes consolidés au titre de l'exercice 2014 et entrainera la présentation de nouvelles informations en notes annexes.

Le Groupe a mené des travaux de revue de l'ensemble de ses partenariats qui constituent des coentreprises. En conséquence, ces coentreprises pour lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint avec un partenaire et nous confèrent des droits sur l'actif net, sont dorénavant consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'impact de l'application rétroactive de ces normes au 1^{er} janvier 2013 est présenté en note 36 de l'annexe aux comptes consolidés annuels et les données 2013 rappelées dans cette annexe ont été retraitées en conséquence.

Normes, interprétations et amendements adoptés par l'IASB et l'Union européenne mais non applicables au 31 décembre 2014

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2014 :

- IFRIC 21 « Droits ou taxes, relatifs à la comptabilisation d'une taxe exigible » (applicable au 1^{er} janvier 2015),
- Amendement à IAS 19 « Cotisations des membres du personnel » (applicable au 1^{er} janvier 2015),
- Améliorations annuelles 2010-2012 :
 - dont IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » : définition de « Condition d'acquisition »,

- dont IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » : comptabilité de la contrepartie conditionnelle lors d'un regroupement d'entreprise,
- dont IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : regroupement de secteurs et réconciliation du total des actifs des secteurs à présenter avec les actifs de l'entité,
- dont IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » : débiteurs et créditeurs à court terme,
- dont IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles : méthode de la réévaluation - ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé »,
- dont IAS 24 « Information relative aux parties liées » : personnel clé de la direction.

Normes, interprétations et amendements adoptés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2014

- IFRS 9 « Instruments financiers, classification et évaluation »,
- IFRS 9 « Instruments financiers, comptabilité de couverture »,
- IFRS 14 « Comptes de report réglementaires »,
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients »,
- Améliorations annuelles 2011-2013,
- Améliorations annuelles 2012-2014.

Le Groupe réalise actuellement une analyse des impacts et conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations, notamment au titre de l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes ». Cette interprétation, obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2015 pour VM Matériaux, explicite la date de comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe. La mise en œuvre de cette interprétation ne devrait avoir qu'un effet limité sur les capitaux propres et les résultats annuels mais elle pourrait avoir un effet négatif sur les résultats semestriels.

/ Utilisation des estimations

La présentation des états financiers consolidés conforme aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs consolidés.

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement et peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent. Les montants effectifs peuvent naturellement diverger de ces estimations.

Les principales estimations et hypothèses décrites dans cette annexe concernent l'évaluation des engagements de retraite, les provisions pour restructuration, les provisions pour autres passifs, les impôts différés, les paiements en actions, la valorisation des instruments financiers et les tests de valeur des écarts d'acquisition.

/ Méthodes de consolidation

La norme IFRS 11 a supprimé la méthode de l'intégration proportionnelle applicable aux sociétés contrôlées conjointement. Les nouveaux principes utilisés dans les comptes consolidés sont présentés ci-dessous.

Intégration globale

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle d'une société existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur la société,
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la société,
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur la société de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.



Toutes les transactions significatives entre les filiales consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values, profits sur stocks, dividendes).

Les résultats des filiales acquises sont consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est exercé. Elles ne sont plus consolidées à partir de leur date de cession.

Mise en équivalence des coentreprises et des entreprises associées

Les coentreprises et entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Une société est appelée coentreprise lorsque des contrats de partenariat organisent son contrôle conjoint et que les partenaires ont des droits sur l'actif net de cette société.

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de la société, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus.

La quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence est présentée après le « Résultat net des sociétés intégrées » sur la ligne « Quote-part des sociétés mises en équivalence ».

/ Conversion des devises étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle du Groupe VM Matériaux.

Les comptes des sociétés hors zone euro sont convertis selon les principes suivants :

- les postes de bilan sont convertis au taux de clôture,
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice,
- les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres sous la rubrique « Écart de conversion ».

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération. Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de résultat.

Les écarts d'acquisition constatés lors d'un regroupement d'entreprises avec une activité à l'étranger sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Ils sont ensuite convertis au cours de clôture dans la monnaie de présentation du Groupe, les différences résultant de cette conversion étant portées dans les capitaux propres consolidés.

/ Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par le Directoire, qui est le principal organe de décision opérationnel du Groupe.

En conséquence, un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquies des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges. Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel et le résultat opérationnel de chaque secteur est régulièrement examiné par le Directoire en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'évaluer sa performance.

Les secteurs présentés au titre de l'information sectorielle sont :

- le Négoce de matériaux,
- l'industrie du Béton,
- la Menuiserie industrielle.

/ Écart d'acquisition et regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle,
- les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition.

À cette date, l'écart d'acquisition est évalué comme étant la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, et
- le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

L'évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle a pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition à hauteur de la part attribuable à ces participations ne donnant pas le contrôle, résultant ainsi en la constatation d'un écart d'acquisition dit « complet ».

Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Tout ajustement éventuel du prix d'acquisition est comptabilisé à sa juste valeur dès la date d'acquisition, et tout ajustement ultérieur, survenant au-delà du délai d'affectation du prix d'acquisition, est comptabilisé en résultat.

Les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période.

En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, la différence entre le prix d'acquisition et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

IFRS 3, dans sa version publiée par l'IASB en mars 2004, retenait déjà la méthode de l'acquisition. Ses dispositions différaient cependant de celles de la norme révisée sur les principaux points suivants :

- les participations ne donnant pas le contrôle étaient évaluées sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise, et l'option d'évaluation à la juste valeur n'existait pas,
- les ajustements éventuels du prix d'acquisition étaient comptabilisés dans le coût d'acquisition uniquement si leur occurrence était probable et que les montants pouvaient être évalués de façon fiable,
- les coûts directement liés à l'acquisition étaient comptabilisés dans le coût du regroupement,
- en cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, VM Matériaux comptabilisait la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle acquis en écart d'acquisition.



Droits de vote potentiels et engagements d'achats d'actions

Les droits de vote potentiels constitués par des options d'achat sur des minoritaires sont pris en considération dans l'appréciation du contrôle exclusif par le Groupe uniquement lorsque ces options sont immédiatement exerçables.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société dont le Groupe détient le contrôle, elles sont prises en compte pour calculer les pourcentages d'intérêts. Le Groupe enregistre ces options dans les « Dettes sur immobilisations » avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires et un goodwill complémentaire. La valeur de la dette correspond à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente. Les variations ultérieures sont enregistrées par le compte de résultat.

La perte de valeur de l'écart d'acquisition

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais sont sujets à un test de perte de valeur chaque année. Ces tests, qui sont effectués au cours du deuxième semestre de chaque année, ont pour objet de déterminer la valeur recouvrable des actifs.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité :

- le prix de vente net de l'actif correspond à une estimation à partir de multiples critères financiers (chiffre d'affaires, résultat). Le Groupe considère que le prix de vente net est la valorisation la plus faible de la valeur recouvrable. Les flux actualisés sont utilisés par le Groupe lorsque le prix de vente estimé est inférieur à l'écart d'acquisition,
- la valeur d'utilité est calculée sur la base des prévisions sur 5 ans. Les trois premières années sont basées sur le budget et les plans à 3 ans établis par le contrôle de gestion du Groupe. Ces plans sont validés par la Direction. Pour les quatrième et cinquième années, il est retenu un taux de croissance basé sur une inflation estimée. Les principales hypothèses utilisées sont détaillées dans la note 5.

Pour la réalisation de ces tests, les actifs sont regroupés par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT est une subdivision d'une activité pour laquelle il existe un reporting interne et pour laquelle une analyse du résultat est réalisée. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur des écarts d'acquisition correspond généralement à un ou plusieurs sites commerciaux ou industriels.

Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée sur la ligne « Dépréciation des écarts d'acquisition » du compte de résultat, incluse dans le résultat opérationnel, afin de ramener la valeur nette comptable des actifs à leur valeur recouvrable.

Par expérience, les sociétés qui entrent dans le Groupe peuvent subir des perturbations liées à leur intégration, sans que leur valeur recouvrable ne soit remise en cause. Le Groupe estime à 3 ans ce délai, durant lequel, sauf indice de perte de valeur, le Groupe ne devrait pas être amené à déprécier les écarts d'acquisition.

/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (coûts de développement de logiciels informatiques, logiciels, marques et licences) sont évaluées au coût d'acquisition, révisé périodiquement en cas de perte de valeur. Elles sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

- brevets et concessions : 8 ans,
- licences informatiques : 2 à 5 ans,
- droit au bail : 20 ans.

Les marques sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles remplissent les critères imposés par la norme IAS 38. Des critères de notoriété et de pérennité sont alors pris en compte pour apprécier la durée de vie de la marque. Dans le cas où une marque constitue une

immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéfinie, celle-ci n'est pas amortie mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique, et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur potentielle. Le Groupe applique la méthode des royalties : cette approche consiste à déterminer la valeur de la marque sur la base des revenus futurs des redevances perçues dans l'hypothèse où la marque serait exploitée sous forme de licence par un tiers. Dans le cas où une marque constitue une immobilisation incorporelle à durée d'utilité finie, celle-ci est amortie.

/ Immobilisations corporelles

Depuis le passage aux normes IFRS, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception des terrains qui ne sont pas dépréciés du fait de leur durée de vie infinie.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité sont significativement différentes.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la base des durées suivantes d'utilisation probable :

- constructions, agencements de construction, agencements de terrain : 10 à 30 ans,
- installations techniques, matériels et outillages : 3 à 12 ans,
- agencements de magasin : 3 à 10 ans.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, qui inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition, diminué le cas échéant de la valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à son montant recouvrable estimé, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

/ Locations financières

Les contrats de location-financement portant sur des immobilisations corporelles sont immobilisés lorsque le Groupe supporte substantiellement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Les immobilisations corporelles financées par des contrats de location-financement sont capitalisées à leur valeur actuelle correspondant aux montants des redevances à payer. Chaque redevance est partagée entre une dette financière et une charge financière. Le solde entre les redevances et les charges financières est inclus dans le poste « Dettes financières ». La charge financière est comptabilisée dans le compte de résultat sur la période du leasing. Les constructions, les aménagements et équipements acquis lors d'un contrat de crédit-bail sont amortis sur la durée de vie estimée de l'actif.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe l'intégralité des risques et des avantages sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat.

/ Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, prêts et créances, disponibles à la vente. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition de ces actifs. La Direction détermine leur classification lors de la comptabilisation initiale.

Les investissements financiers non consolidés sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « Réserve de réévaluation ». En cas de perte de valeur jugée définitive, une dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier.



Les placements financiers (valeurs mobilières) sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur, correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, est comptabilisée en résultat.

/ Instruments financiers

Couverture de change

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés dans le but de réduire son exposition aux risques de taux de change sur ses engagements fermes ou hautement probables. Ces instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en juste valeur. Les variations de valeur des dérivés sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace.

Couverture de taux d'intérêt

Les instruments mis en place ont principalement pour objet de couvrir la variation de taux de la dette financière à court et moyen terme à taux variable (au moyen de contrats de swap avec un taux fixe, ou de cap avec un taux d'intérêt maximum couvrant une certaine période).

Ces dérivés sont initialement évalués au coût d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur. Le profit ou la perte résultant de l'instrument financier est comptabilisé directement dans les capitaux propres pour sa part efficace lorsqu'il existe une relation de couverture et en résultat de la période pour la part inefficace. L'instrument financier est rattaché au passif du bilan le concernant.

Couverture de matières premières

Le Groupe n'a pas actuellement d'instrument financier dérivé pour couvrir son exposition aux risques sur matières premières.

/ Stocks

Les stocks sont comptabilisés au montant le plus faible entre le coût historique et la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré - premier sorti (First-In-First-Out, FIFO), ou la méthode du coût moyen pondéré selon les activités.

Le coût des produits finis et des en-cours de production inclut le coût des matières premières, le coût de la main d'œuvre directe, les coûts directs et les frais de production correspondants.

La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale, net des coûts restant à encourir pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

/ Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur probable d'encaissement. Une estimation est faite pour les créances douteuses à partir d'une revue des créances dues à chaque clôture. Les pertes sur créances irrécouvrables sont passées en charges l'année de leur constatation.

/ Affacturage

Les créances d'exploitation cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage sont traitées comme ayant été intégralement payées lorsque le Groupe a transféré les risques et avantages liés à la propriété de ces actifs.

Le montant des créances cédées et encaissées dans le cadre d'un mandat de gestion conclu avec le factor est porté en dettes financières sous la rubrique « Concours bancaires ».

/ Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour le bilan, le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires et placements immédiatement disponibles.

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à court terme (c'est-à-dire moins de trois mois), très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques significatifs de fluctuations.

Les valeurs mobilières de placements sont réévaluées à la juste valeur par le compte de résultat.

Les découverts bancaires sont inclus dans les emprunts parmi les dettes à court terme au passif du bilan.

Dans le tableau de financement, le poste « Trésorerie et équivalent de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement, nettes des concours bancaires courants.

/ Capitaux propres

Les charges externes directement connectées à une émission d'actions nouvelles viennent en moins de la prime d'émission, nettes de taxes.

Lorsque la société ou ses filiales achètent leurs propres actions, le prix payé incluant les frais afférents à leur acquisition nets de taxes est déduit des capitaux propres dans le poste « Actions propres » jusqu'à leur cession. Au moment de leur cession, la plus ou moins-value réalisée est comptabilisée en capitaux propres.

Le Groupe n'est soumis à aucune contrainte au titre de son capital et ne dispose pas de dette gérée en tant que capital.

/ Emprunts obligataires et autres emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des commissions afférentes. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an des dettes financières est classée en dettes financières courantes.

/ Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation à la date de clôture vis-à-vis d'un tiers résultant d'événements passés, dont le montant peut être estimé de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la date de clôture.

/ Avantages du personnel

Engagements de retraite

À leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction des conventions collectives dont ils relèvent.

Ces engagements de retraite sont calculés pour la clôture par un actuaire indépendant. Ils sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions collectives en vigueur dans chaque société. Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Ils sont comptabilisés au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs versés par les sociétés du Groupe à des fonds de retraite. La variation de cet engagement est comptabilisée en résultat opérationnel courant et en résultat financier selon la nature du sous-jacent. Les gains et pertes actuariels, qui résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs, sont comptabilisés en intégralité en contrepartie des capitaux propres.



Le départ d'un nombre significatif de salariés impose une révision immédiate de l'engagement (« Curtailment »). Dans le cadre d'un plan de restructuration, cette révision est comptabilisée en résultat opérationnel.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

La 3^{ème} Loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) qui a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises en diminuant le coût du travail de certains salariés. En substance, le CICE correspond à une aide de l'État, en contrepartie de laquelle l'entité engagera des dépenses lui permettant d'accroître sa compétitivité.

Cette aide est par conséquent qualifiable de subvention selon la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique ». Dans ce cadre, le Groupe a choisi de la comptabiliser en déduction des charges auxquelles elle est liée, soit en déduction des charges de personnel.

Paiements fondés sur des actions

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions, ainsi que les plans d'attribution gratuite d'actions, donnent lieu à l'enregistrement d'une charge constituée de l'espoir de gain pour les bénéficiaires de ces plans ; l'espoir de gain est calculé le jour du Directoire ayant mis en place les plans selon la méthode Black et Scholes. Cette charge est répartie sur la période d'acquisition (de 2 à 4 ans) en contrepartie d'une augmentation des réserves.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes « Capital apporté » (valeur nominale) et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Participation, plans d'intéressement et primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre de la participation, des intéressements et des primes. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié. Le Groupe comptabilise ces indemnités lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail.

Coûts médicaux

Le Groupe n'a pas d'obligation au titre de coûts médicaux.

/ Impôts courants et différés

Un impôt différé est calculé pour toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. Le taux d'impôt utilisé est celui que le Groupe s'attend à payer ou à recouvrer auprès des administrations fiscales et qui a été adopté ou quasi adopté à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une réelle probabilité de récupération de ces impôts sur les exercices futurs.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

/ Taxe professionnelle et Contribution Économique Territoriale (CET)

La Loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Économique Territoriale (CET) qui comprend deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'ancienne taxe professionnelle,

- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe a conclu que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions sont donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

Aucun impôt différé n'a été provisionné en résultat suite à cette réforme.

/ Résultat opérationnel

Le Groupe comptabilise en « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » les éléments non récurrents et significatifs liés notamment aux opérations de restructuration.

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et des coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et ces charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles et inhabituelles.

Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire qui doit permettre de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle de l'entreprise.

Les autres produits et charges opérationnels non courants, exclus du résultat opérationnel courant, comprennent :

- les dépréciations de goodwill et des autres immobilisations incorporelles,
- les résultats de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles importants ou inhabituels,
- les résultats de cessions des titres consolidés,
- les coûts de restructuration et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs,
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

/ Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions achetées par la société et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat net par action (dilué) est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Le Groupe dispose d'une seule catégorie d'instruments dilutifs : les plans d'options sur actions.

/ Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la société sont comptabilisées en tant que dettes dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la société.

/ Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. L'actif ou le groupe d'actifs doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément sur la ligne « Actifs destinés à être cédés » dès lors qu'ils sont matériels. Ils sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du



prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés sur la ligne « Passifs destinés à être cédés » du bilan consolidé.

Une activité abandonnée est définie comme un composant de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente, qui :

- représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe,

- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe,

- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées. Les éléments bilantiels sont classés en « Actifs destinés à être cédés » sans retraitement de l'année comparative.

3 - Faits marquants

/ Programme de cessions d'actifs

Le Groupe a réalisé la vente de biens immobiliers en février 2014. Cette opération a clôturé le programme de cessions d'actifs annoncé fin 2012. L'ensemble de ce programme a permis au Groupe de réduire son endettement net de plus de 17 M€, proche de l'objectif annoncé.

/ Financement

Le Groupe a émis en mars un nouvel emprunt obligataire de 3,8 M€ qui a été souscrit par le fonds Micado France 2018 géré par Portzamparc Gestion (voir note 19) et a mis en place un nouveau contrat d'affacturage depuis le mois d'avril 2014 (voir notes 12 et 20). Ces opérations permettent au Groupe de sécuriser son risque de liquidité et d'augmenter ses liquidités à court terme.

4 - Information sectorielle

Le niveau d'information sectorielle retenu est l'activité, qui est l'axe principal d'analyse des comptes par la Direction. Les principaux indicateurs suivis sont le chiffre d'affaires (produits des activités ordinaires), le résultat opérationnel courant (ROC), ainsi que la valeur des stocks.

Ainsi, le Groupe est structuré en trois principaux secteurs opérationnels :

- le Négoce de matériaux : distribution de matériaux de construction pour le bâtiment et les travaux publics,
- l'industrie du Béton : Béton Prêt à l'Emploi et Béton Préfabriqué Industriel,
- la Menuiserie industrielle.

Les résultats par secteur opérationnel pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont détaillés ci-dessous :

| 2014 | Négoce | Menuiserie | Béton | Autres* | Total Groupe |
|--|----------------|----------------|---------------|------------|----------------|
| Total ventes | 396 573 | 133 546 | 79 457 | 22 654 | 632 230 |
| Inter-secteurs | -1 455 | -10 539 | -7 423 | -21 868 | -41 285 |
| Ventes | 395 118 | 123 007 | 72 034 | 786 | 590 945 |
| Résultat opérationnel courant | -2 648 | 4 671 | 888 | 1 584 | 4 495 |
| Résultat opérationnel | -1 785 | 4 295 | 586 | 1 584 | 4 680 |
| Résultat financier | - | - | - | - | -3 077 |
| Quote-part des résultats des entreprises associées | - | - | - | - | 751 |
| Résultat avant impôt | - | - | - | - | 2 354 |
| Impôt | - | - | - | - | -1 385 |
| Résultat net | - | - | - | - | 969 |

* La colonne « Autres » correspond aux activités Holding et transport du Groupe.

Les résultats par secteur opérationnel pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont détaillés ci-dessous :

| 2013 | Négoce | Menuiserie | Béton | Autres | Total Groupe |
|--|----------------|----------------|---------------|------------|----------------|
| Total ventes | 434 029 | 136 262 | 84 808 | 21 659 | 676 758 |
| Inter-secteurs | -1 509 | -11 281 | -8 462 | -20 982 | -42 234 |
| Ventes | 432 520 | 124 981 | 76 346 | 677 | 634 524 |
| Résultat opérationnel courant | 7 197 | 5 859 | 2 128 | 1 213 | 16 397 |
| Résultat opérationnel | 11 446 | 6 310 | 2 052 | 1 805 | 21 613 |
| Résultat financier | - | - | - | - | -3 217 |
| Quote-part des résultats des entreprises associées | - | - | - | - | 410 |
| Résultat avant impôt | - | - | - | - | 18 806 |
| Impôt | - | - | - | - | -5 734 |
| Résultat net | - | - | - | - | 13 072 |

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont au 31 décembre 2014 :

| 2014 | Négoce | Menuiserie | Béton | Autres | Total Groupe |
|--|--------|------------|--------|--------|--------------|
| Amortissements | -5 312 | -3 297 | -3 917 | -1 421 | -13 947 |
| Dépréciation des écarts d'acquisition | -100 | -383 | -330 | - | -813 |
| Dotations / reprises provisions pour dépréciation des créances clients | 260 | 774 | -47 | - | 987 |
| Dotations / reprises provisions pour dépréciation des stocks | 48 | 23 | -7 | - | 64 |

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont au 31 décembre 2013 :

| 2013 | Négoce | Menuiserie | Béton | Autres | Total Groupe |
|--|--------|------------|--------|--------|--------------|
| Amortissements | -5 897 | -3 454 | -4 057 | -1 728 | -15 136 |
| Dépréciation des écarts d'acquisition | - | - | - | - | - |
| Dotations / reprises provisions pour dépréciation des créances clients | 711 | 142 | 40 | - | 893 |
| Dotations / reprises provisions pour dépréciation des stocks | 187 | 450 | -47 | - | 590 |

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2014 ainsi que les acquisitions d'actifs pour l'exercice clos à cette date :

| 2014 | Négoce | Menuiserie | Béton | Autres | Élimination inter-secteurs | Total Groupe |
|---|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------------------|----------------|
| Stocks | 68 018 | 11 286 | 4 374 | - | - | 83 678 |
| Autres actifs | 175 040 | 79 980 | 60 979 | 98 151 | -138 699 | 275 451 |
| Entreprises associées | 8 629 | - | 612 | - | - | 9 241 |
| Total actifs | 251 687 | 91 266 | 65 965 | 98 151 | -138 699 | 368 370 |
| Total dettes | 200 062 | 60 717 | 37 602 | 81 068 | -138 700 | 240 749 |
| Total acquisitions immobilisations | 4 932 | 3 029 | 2 078 | 1 285 | - | 11 324 |

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2013 ainsi que les acquisitions d'actifs pour l'exercice clos à cette date :

| 2013 | Négoce | Menuiserie | Béton | Autres | Élimination inter-secteurs | Total Groupe |
|---|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------------------|----------------|
| Stocks | 64 677 | 11 936 | 4 714 | - | - | 81 327 |
| Autres actifs | 167 691 | 74 100 | 64 816 | 73 005 | -91 552 | 288 060 |
| Entreprises associées | 8 278 | - | 650 | - | - | 8 928 |
| Total actifs | 240 646 | 86 036 | 70 180 | 73 005 | -91 552 | 378 315 |
| Total dettes | 184 043 | 56 394 | 40 402 | 55 468 | -91 552 | 244 755 |
| Total acquisitions immobilisations | 1 638 | 1 187 | 1 278 | 965 | - | 5 068 |

5 - Écarts d'acquisition

| | Valeur brute | Dépréciations | Valeur nette |
|---------------------------------------|---------------|----------------|---------------|
| Au 1^{er} janvier 2013 | 92 409 | -21 006 | 71 403 |
| Entrées de périmètre | - | - | - |
| Sorties de périmètre | -3 890 | 2 446 | -1 444 |
| Acquisition de fonds de commerce | - | - | - |
| Autres (dont écart de conversion) | -810 | 5 | -805 |
| Perte de valeur sur impairment | - | - | - |
| Au 31 décembre 2013 | 87 709 | -18 555 | 69 154 |
| Entrées de périmètre | - | - | - |
| Sorties de périmètre | -660 | 660 | - |
| Acquisition de fonds de commerce | 108 | - | 108 |
| Autres (dont écart de conversion) | -1 948 | -24 | -1 972 |
| Perte de valeur sur impairment | - | -813 | -813 |
| Au 31 décembre 2014 | 85 209 | -18 732 | 66 477 |



Au cours du quatrième trimestre 2014, le Groupe a réexaminé la valeur des écarts d'acquisition associés à ses unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT. Le test a été réalisé en interne sans changement de méthode par rapport aux années précédentes.

L'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant un coût moyen du capital de 9,0 % en 2014 contre 9,1 % en 2013. Ce taux repose sur une prime de risque de 5,0 % (5,0 % en 2013) et une prime de risque spécifique liée à l'environnement économique actuel de 1,2 %. L'extrapolation des prévisions de la dernière année projetée à l'infini est déterminée en appliquant un taux de croissance de 2,0 %. Ce taux est identique à celui de l'exercice précédent.

Compte tenu de perspectives moins favorables qu'attendues pour certaines UGT des activités Négoce, Béton et Menuiserie, des dépréciations ont été constatées à hauteur de 0,8 M€ au titre de

l'exercice 2014. La décomposition par activité est la suivante :

| | 2014 | 2013 |
|---------------------|-------------|----------|
| Négoce | -100 | - |
| Menuiserie | -383 | - |
| Béton | -330 | - |
| Autres | - | - |
| Total Groupe | -813 | - |

Une variation du taux d'actualisation de + 0,5 point aurait généré une dépréciation complémentaire de 0,6 M€.

Pour l'exercice 2013, la Direction du Groupe avait conclu que les valeurs recouvrables excédaient les valeurs comptables.

6 - Immobilisations incorporelles

| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES | Logiciels | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|---------------------------------------|----------------|--------------------------------------|----------------|
| Au 1^{er} janvier 2013 | 11 789 | 2 200 | 13 989 |
| Mouvements 2013 | | | |
| Écart de conversion | -14 | - | -14 |
| Reclassements | 974 | -974 | - |
| Variation de périmètre | -2 | - | -2 |
| Investissements | 50 | 220 | 270 |
| Cessions et réductions diverses | -19 | -19 | -38 |
| Au 31 décembre 2013 | 12 778 | 1 427 | 14 205 |
| Mouvements 2014 | | | |
| Écart de conversion | 6 | - | 6 |
| Reclassements | 223 | -223 | - |
| Variation de périmètre | - | - | - |
| Investissements | 470 | 454 | 924 |
| Cessions et réductions diverses | -50 | -64 | -114 |
| Au 31 décembre 2014 | 13 427 | 1 594 | 15 021 |
| AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR | Logiciels | Autres immobilisations incorporelles | Total |
| Au 1^{er} janvier 2013 | -9 319 | -91 | -9 410 |
| Mouvements 2013 | | | |
| Écart de conversion | 12 | - | 12 |
| Reclassements | - | - | - |
| Variation de périmètre | 2 | - | 2 |
| Cessions et réductions diverses | 18 | 8 | 26 |
| Dotations aux amortissements | -1 159 | -4 | -1 163 |
| Au 31 décembre 2013 | -10 446 | -87 | -10 533 |
| Mouvements 2014 | | | |
| Écart de conversion | -6 | - | -6 |
| Reclassements | - | - | - |
| Variation de périmètre | - | - | - |
| Cessions et réductions diverses | 50 | 68 | 118 |
| Dotations aux amortissements | -866 | -202 | -1 068 |
| Au 31 décembre 2014 | -11 268 | -221 | -11 489 |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES | Logiciels | Autres immobilisations incorporelles | Total |
| Au 31 décembre 2013 | 2 332 | 1 340 | 3 672 |
| Au 31 décembre 2014 | 2 159 | 1 373 | 3 532 |

7 - Immobilisations corporelles

| IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES | Terrains et constructions | Installations, matériels et outillages | Autres immobilisations corporelles | Total |
|--|---------------------------|--|------------------------------------|-----------------|
| Au 1 ^{er} janvier 2013 | 114 979 | 81 630 | 49 126 | 245 735 |
| Mouvements 2013 | | | | |
| Écart de conversion | -219 | -309 | -128 | -656 |
| Reclassements | 3 372 | 742 | -4 114 | - |
| Variation de périmètre | -1 705 | -60 | -174 | -1 939 |
| Investissements | 616 | 1 574 | 2 608 | 4 798 |
| Cessions et réductions diverses | -5 645 | -2 142 | -3 126 | -10 913 |
| Au 31 décembre 2013 | 111 398 | 81 435 | 44 192 | 237 025 |
| <i>Dont contrats de location-financement</i> | 10 438 | 7 262 | 790 | 18 490 |
| Mouvements 2014 | | | | |
| Écart de conversion | 87 | 123 | 76 | 286 |
| Reclassements | 65 | 362 | -449 | -22 |
| Variation de périmètre | - | - | - | - |
| Investissements | 1 032 | 3 082 | 6 286 | 10 400 |
| Cessions et réductions diverses | -2 220 | -1 184 | -3 259 | -6 663 |
| Au 31 décembre 2014 | 110 362 | 83 818 | 46 846 | 241 026 |
| <i>Dont contrats de location-financement</i> | 10 438 | 7 238 | 790 | 18 466 |
| AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR | Terrains et constructions | Installations, matériels et outillages | Autres immobilisations corporelles | Total |
| Au 1 ^{er} janvier 2013 | -55 789 | -54 475 | -33 597 | -143 861 |
| Mouvements 2013 | | | | |
| Écart de conversion | 12 | 223 | 95 | 330 |
| Reclassements | 19 | 15 | -34 | - |
| Variation de périmètre | 623 | 49 | 153 | 825 |
| Cessions et réductions diverses | 2 483 | 2 112 | 2 777 | 7 372 |
| Dotations aux amortissements | -4 347 | -5 841 | -3 786 | -13 974 |
| Au 31 décembre 2013 | -56 999 | -57 917 | -34 392 | -149 308 |
| <i>Dont contrats de location-financement</i> | -5 680 | -5 830 | -790 | -12 300 |
| Mouvements 2014 | | | | |
| Écart de conversion | -8 | -94 | -53 | -155 |
| Reclassements | - | - | - | - |
| Variation de périmètre | - | - | - | - |
| Cessions et réductions diverses | 860 | 1 156 | 2 819 | 4 835 |
| Dotations aux amortissements | -4 145 | -5 565 | -3 370 | -13 080 |
| Au 31 décembre 2014 | -60 292 | -62 420 | -34 996 | -157 708 |
| <i>Dont contrats de location-financement</i> | -5 891 | -6 142 | -790 | -12 823 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES | Terrains et constructions | Installations, matériels et outillages | Autres immobilisations corporelles | Total |
| Au 31 décembre 2013 | 54 399 | 23 518 | 9 800 | 87 717 |
| <i>Dont contrats de location-financement</i> | 4 758 | 1 432 | - | 6 190 |
| Au 31 décembre 2014 | 50 070 | 21 398 | 11 850 | 83 318 |
| <i>Dont contrats de location-financement</i> | 4 547 | 1 096 | - | 5 643 |

8 - Entreprises associées

| | 2014 | 2013 |
|---|--------------|--------------|
| Au 1 ^{er} janvier | 8 928 | 8 869 |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées | 751 | 410 |
| Distribution de dividendes | -413 | -375 |
| Autres variations des capitaux propres | -25 | 24 |
| Variation de périmètre | - | - |
| Au 31 décembre | 9 241 | 8 928 |



/ Participations dans les entreprises associées

| | Quote-part de capitaux propres | | Quote-part des résultats | |
|-----------------|--------------------------------|------------------|--------------------------|------------|
| | 31 décembre 2014 | 31 décembre 2013 | 2014 | 2013 |
| Joseph Cottrell | 6 806 | 6 837 | 248 | 64 |
| Autres | 1 684 | 1 681 | 503 | 346 |
| Total | 8 490 | 8 518 | 751 | 410 |

/ Entreprises associées significatives

Au 31 décembre 2014, le Groupe considère détenir une seule coentreprise significative : la société de Négoce de matériaux Joseph Cottrell, basée en Martinique.

Les informations financières à 100 % résumées ci-dessous sont établies en application des normes IFRS et prennent en compte les retraitements de mise à la juste valeur des actifs et passifs lors de l'acquisition et les retraitements d'homogénéisation avec les principes comptables du Groupe.

| Entreprise associée Joseph Cottrell | 2014 | 2013 |
|---|---------------|---------------|
| Bilan | | |
| Actifs courants | 1 343 | 1 549 |
| Actifs non courants* | 13 176 | 11 276 |
| Total actif | 14 519 | 12 825 |
| <small>* Dont 92 K€ en 2014 et 203 K€ en 2013 de trésorerie et équivalent de trésorerie</small> | | |
| Capitaux propres | 5 030 | 5 091 |
| Résultat de l'exercice | 497 | 127 |
| Passifs non courants | 477 | 539 |
| Passifs courants* | 8 515 | 7 068 |
| Total passif et capitaux propres | 14 519 | 12 825 |
| <small>* Dont 3 945 K€ en 2014 et 3 050 K€ en 2013 de dettes financières</small> | | |
| Compte de résultat | | |
| Chiffre d'affaires | 31 913 | 29 275 |
| Résultat opérationnel courant* | 753 | 207 |
| Résultat financier** | -58 | -46 |
| Impôts sur les résultats | -198 | -34 |
| Résultat net | 497 | 127 |
| <small>* Dont 351 K€ en 2014 et 383 K€ en 2013 de dotations aux amortissements ** Dont -29 K€ en 2014 et 2013 de charges et produits d'intérêts</small> | | |
| Dividendes | | |
| Dividendes reçus par le Groupe de l'entreprise associée | 79 | 71 |

La réconciliation des informations financières résumées de l'entreprise associée Joseph Cottrell avec la valeur comptable des intérêts du Groupe dans cette entreprise associée s'établit de la manière suivante :

| Entreprise associée Joseph Cottrell | 2014 | 2013 |
|--|--------------|--------------|
| Actif net | 5 030 | 5 091 |
| Pourcentage de détention du Groupe | 49,99 % | 49,99 % |
| Goodwill | 4 292 | 4 292 |
| Valeur comptable des intérêts du Groupe | 6 806 | 6 837 |
| Résultat net | 497 | 127 |
| Pourcentage de détention du Groupe | 49,99 % | 49,99 % |
| Quote-part de résultat net | 248 | 64 |

9 - Autres actifs financiers

| | 2014 | | | | 2013 | | | |
|--------------------------------------|----------------------|--------------------------|---|--------------|----------------------|--------------------------|---|--------------|
| | Titres divers et VMP | VMP contrat de liquidité | Dépôts, prêts, cautionnements et autres | Total | Titres divers et VMP | VMP contrat de liquidité | Dépôts, prêts, cautionnements et autres | Total |
| Valeur nette comptable à l'ouverture | 198 | 51 | 2 200 | 2 449 | 241 | 20 | 2 270 | 2 531 |
| Variation de l'exercice | -21 | -25 | 592 | 546 | -43 | 31 | -63 | -75 |
| Variation de périmètre | - | - | - | - | - | - | -7 | -7 |
| Au 31 décembre | 177 | 26 | 2 792 | 2 995 | 198 | 51 | 2 200 | 2 449 |

10 - Impôts différés actifs

Voir note 16 Impôts différés.

11 - Stocks

| | 2014 | | | 2013 | | |
|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | Brut | Dépréciations | Net | Brut | Dépréciations | Net |
| Matières premières | 11 661 | -139 | 11 522 | 12 616 | -162 | 12 454 |
| Travaux en cours | 583 | - | 583 | 791 | - | 791 |
| Produits intermédiaires et finis | 4 358 | -134 | 4 224 | 4 379 | -127 | 4 252 |
| Marchandises | 72 287 | -4 938 | 67 349 | 68 816 | -4 986 | 63 830 |
| Total | 88 889 | -5 211 | 83 678 | 86 602 | -5 275 | 81 327 |

Évolution de la dépréciation :

| | |
|----------------------------|---------------|
| Au 31 décembre 2013 | -5 275 |
| Dotations / reprises | 64 |
| Variation de périmètre | - |
| Au 31 décembre 2014 | -5 211 |

12 - Clients

| | Solde total | Non échus | Échus | | |
|------------------------------------|---------------|---------------|--------------------|------------------------|-------------------|
| | | | Moins de 120 jours | Entre 120 et 360 jours | Plus de 360 jours |
| Clients | 63 487 | 38 478 | 13 124 | 3 921 | 7 964 |
| Dépréciations | -7 638 | -143 | -943 | -592 | -5 960 |
| Clients nets 2014 | 55 849 | 38 335 | 12 181 | 3 329 | 2 004 |
| <i>Rappel clients nets 2013</i> | <i>73 011</i> | <i>49 552</i> | <i>18 145</i> | <i>2 872</i> | <i>2 442</i> |
| Couverture SFAC 2014 | - | - | 1 852 | 818 | 1 154 |
| <i>Rappel couverture SFAC 2013</i> | <i>-</i> | <i>-</i> | <i>7 841</i> | <i>1 031</i> | <i>1 254</i> |



Au 31 décembre 2014, des créances ont été dépréciées pour un montant de 7 638 K€. Elles concernent principalement des entreprises du bâtiment qui rencontrent des difficultés économiques.

Les créances échues non dépréciées s'élèvent à 17 514 K€. Ces créances se rapportent à un certain nombre de clients qui n'ont pas d'historique récent de défaillance. Le montant des créances échues couvertes par les assurances crédit est de 3 824 K€.

Évolution de la dépréciation :

| | |
|----------------------------|---------------|
| Au 31 décembre 2013 | -8 625 |
| Dotations / reprises | 987 |
| Variation de périmètre | - |
| Reclassement | - |
| Au 31 décembre 2014 | -7 638 |

Affacturation

Dans le cadre de sa politique de financement, le Groupe a mis en place un nouveau contrat d'affacturation. Ce nouveau contrat permet au Groupe d'augmenter ses liquidités à court terme. Il se traduit par une cession sans recours pour les créances cédées et assurées.

L'analyse des risques et avantages telle que définie par IAS 39 a conduit le Groupe à décomptabiliser les créances cédées et assurées avec le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Le Factor s'est engagé à mettre à la disposition du Groupe une ligne de financement global d'un montant maximum de 80,0 M€.

Au 31 décembre 2014, les créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturation et exclues du poste clients s'élèvent à :

| | 2014 | 2013 |
|------------------------|---------------|---------------|
| Créances cédées | 41 715 | 28 638 |

13 - Autres créances courantes

| | 2014 | 2013 |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| Avances et acomptes | 130 | - |
| Créances diverses nettes | 35 223 | 33 710 |
| Charges constatées d'avance | 2 115 | 1 847 |
| Total | 37 468 | 35 557 |

14 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

| | 2014 | 2013 |
|--|---------------|---------------|
| Valeurs mobilières de placement | - | 273 |
| Disponibilités | 24 289 | 15 617 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 24 289 | 15 890 |
| Concours bancaires et escomptes (note 19) | -31 408 | -19 109 |
| Trésorerie nette | -7 119 | -3 219 |

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe majoritairement auprès de banques françaises de premier rang.

Les disponibilités et équivalents de trésorerie peuvent être facilement convertis en numéraire.

Il n'existe pas au sein du Groupe de convention de blocage.

15 - Capital apporté

| | Nombre d'actions | Dont nombre d'actions propres | Actions ordinaires | Primes | Actions propres | Total |
|---|------------------|-------------------------------|--------------------|---------------|-----------------|---------------|
| Au 1^{er} janvier 2013 | 2 993 643 | 78 982 | 4 490 | 20 049 | -3 872 | 20 667 |
| Augmentation de capital | - | - | - | - | - | - |
| Plans d'options sur actions réservés aux salariés | | | | | | |
| - valeur des services rendus | - | - | - | 98 | - | 98 |
| - sommes reçues des émissions d'actions | - | - | - | - | - | - |
| Variation des actions propres | - | -3 943 | - | -165 | 218 | 53 |
| <i>Dont contrat de liquidité</i> | - | -2 293 | - | - | - | - |
| Au 31 décembre 2013 | 2 993 643 | 75 039 | 4 490 | 19 982 | -3 654 | 20 818 |

| | Nombre d'actions | Dont nombre d'actions propres | Actions ordinaires | Primes | Actions propres | Total |
|---|------------------|-------------------------------|--------------------|---------------|-----------------|---------------|
| Au 1^{er} janvier 2014 | 2 993 643 | 75 039 | 4 490 | 19 982 | -3 654 | 20 818 |
| Augmentation de capital | - | - | - | - | - | - |
| Plans d'options sur actions réservés aux salariés | | | | | | |
| - valeur des services rendus | - | - | - | 123 | - | 123 |
| - sommes reçues des émissions d'actions | - | - | - | - | - | - |
| Variation des actions propres | - | 126 927 | - | -126 | -2 965 | -3 091 |
| <i>Dont contrat de liquidité</i> | - | 372 | - | - | - | - |
| Au 31 décembre 2014 | 2 993 643 | 201 966 | 4 490 | 19 979 | -6 619 | 17 850 |

/ Stock-options

Des options sur actions ont été attribuées aux dirigeants et à certains salariés sans condition de performance. Le prix d'exercice des options octroyées est égal au prix du marché des actions à la date d'octroi. La levée des options est subordonnée à l'accomplissement de 2 années de service. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-dessous :

| | 2014 | | 2013 | |
|----------------------------------|-----------------------------------|------------------|-----------------------------------|------------------|
| | Prix d'exercice moyen pondéré (€) | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré (€) | Nombre d'options |
| Au 1^{er} janvier | 41,29 | 88 860 | 45,32 | 87 090 |
| Octroyées | 25,07 | 11 800 | 15,21 | 9 500 |
| Exercées | - | - | - | - |
| Annulées | 61,26 | -10 400 | 54,68 | -7 730 |
| Au 31 décembre | 36,87 | 90 260 | 41,29 | 88 860 |

Sur les 90 260 options en circulation au 31 décembre 2014 (88 860 en 2013), 68 960 options (56 560 en 2013) pouvaient être exercées. Aucune option d'achat n'a été exercée en 2014 (aucune option d'achat n'avait été exercée en 2013).

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options sur actions en circulation à la clôture de l'exercice sont détaillés ci-dessous :

| | Plan 2014 | Plan 2013 | Plan 2012 | Plan 2011 | Plan 2010 | Plan 2009 | Plan 2008 | Plan 2007 | Plan 2006 | Plan 2005 | Plan 2004 |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Type d'option | Achat | Achat | Achat | Achat | Achat | Achat | Achat | Achat | Achat | Achat | Achat |
| Année de départ | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2008 |
| Année d'expiration | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
| Prix d'exercice (€) | 25,07 | 15,21 | 25,36 | 41,98 | 44,06 | 31,19 | 62,60 | 65,89 | 61,26 | 54,68 | 15,99 |

| | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|------------|
| Solde au 31/12/2010 | 67 080 | - | - | - | - | 11 200 | 11 200 | 11 200 | 12 400 | 12 400 | 7 730 | 950 |
| Attribuées | 11 200 | - | - | - | 11 200 | - | - | - | - | - | - | - |
| Exercées | -2 896 | - | - | - | - | - | -2 296 | - | - | - | - | -600 |
| Annulées | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Solde au 31/12/2011 | 75 384 | - | - | - | 11 200 | 11 200 | 8 904 | 11 200 | 12 400 | 12 400 | 7 730 | 350 |
| Attribuées | 27 800 | - | - | 27 800 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Exercées | -350 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | -350 |
| Annulées | -15 744 | - | - | -5 000 | -1 900 | -1 900 | -944 | -2 000 | -2 000 | -2 000 | - | - |
| Solde au 31/12/2012 | 87 090 | - | - | 22 800 | 9 300 | 9 300 | 7 960 | 9 200 | 10 400 | 10 400 | 7 730 | - |
| Attribuées | 9 500 | - | 9 500 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Exercées | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Annulées | -7 730 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | -7 730 | - |
| Solde au 31/12/2013 | 88 860 | - | 9 500 | 22 800 | 9 300 | 9 300 | 7 960 | 9 200 | 10 400 | 10 400 | - | - |
| Attribuées | 11 800 | 11 800 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Exercées | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Annulées | -10 400 | - | - | - | - | - | - | - | - | -10 400 | - | - |
| Solde au 31/12/2014 | 90 260 | 11 800 | 9 500 | 22 800 | 9 300 | 9 300 | 7 960 | 9 200 | 10 400 | - | - | - |

En janvier 2014, 11 800 options d'achat d'actions ont été attribuées au prix d'exercice de 25,07 € par action. La juste valeur de ces options, déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black et Scholes, ressort à 70 K€ (30 K€ en 2013). Les principales hypothèses du modèle sont les suivantes :

- prix de l'action à la date de l'octroi : 25,22 €,
- prix d'exercice : 25,07 €,
- taux d'intérêt annuel sans risque : 2,34 %,
- volatilité : 38,48 %.

L'exercice des options ne pouvant intervenir qu'à l'issue de 2 ans de service, la charge de personnel correspondante est répartie sur 2 ans. Compte tenu des options attribuées lors des exercices précédents, la charge de l'exercice 2014 est de 59 K€ (41 K€ en 2013).



/ Actions gratuites

Des plans d'attribution d'actions gratuites ont également été mis en place par le Groupe en faveur de certains salariés.

L'évolution du nombre d'actions gratuites sur la période est la suivante :

| Plan d'actions gratuites | Plan 2014 | Plan 2013 | Plan 2012 |
|---|--------------|--------------|------------|
| Date d'attribution | Janvier 2014 | Juin 2013 | Avril 2012 |
| Nombre attribué à l'origine | 2 600 | 2 940 | 3 525 |
| Nombre en circulation au 1 ^{er} janvier 2014 | 2 600 | 2 940 | 3 525 |
| Nombre annulé en 2014 | - | - | -80 |
| Nombre exercé en 2014 | - | - | -3 445 |
| Nombre en circulation au 31 décembre 2014 | 2 600 | 2 940 | - |

En janvier 2014, 2 600 actions ont été attribuées gratuitement. La juste valeur de ces actions déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black et Scholes ressort à 66 K€ (45 K€ en 2013). Les principales hypothèses du modèle sont les suivantes :

- prix de l'action à la date de l'octroi : 25,22 €,
- taux d'intérêt annuel sans risque : 2,34 %,
- volatilité : 38,48 %.

L'attribution effective ne pouvant intervenir qu'à l'issue de 2 ans de service, la charge de personnel correspondante est répartie sur 2 ans. Compte tenu des actions attribuées lors des exercices précédents, la charge de l'exercice 2014 est de 64 K€ (57 K€ en 2013).

16 - Impôts différés

Le tableau ci-dessous indique les montants après compensation le cas échéant :

| | 2014 | 2013 |
|--|---------------|---------------|
| Actif d'impôts différés | 1 523 | 610 |
| Passif d'impôts différés | -1 779 | -3 137 |
| Total | -256 | -2 527 |
| Variations des impôts différés : | | |
| Au 1^{er} janvier | -2 527 | -645 |
| Impôts imputés au compte de résultat | 1 450 | -1 736 |
| Impôts imputés directement en capitaux propres | 821 | -162 |
| Variation de périmètre | - | 16 |
| Au 31 décembre | -256 | -2 527 |

17 - Provisions pour autres passifs

| | Engagements de retraite | Médailles du travail | Litiges | Restructuration | Autres | Total |
|---------------------------------------|-------------------------|----------------------|--------------|-----------------|--------------|---------------|
| Au 1^{er} janvier 2014 | 12 949 | 452 | 1 747 | 2 720 | 2 240 | 20 108 |
| Dotations | - | 56 | 1 069 | 54 | 1 276 | 2 455 |
| Reprise de montants non utilisés | - | - | -267 | -126 | -16 | -409 |
| Reprise de montants utilisés | - | -2 | -517 | -721 | -135 | -1 375 |
| Reclassement | - | - | -9 | - | 5 | -4 |
| Variation de périmètre | - | - | - | - | - | - |
| Avantages du personnel | 3 552 | - | - | - | - | 3 552 |
| Au 31 décembre 2014 | 16 501 | 506 | 2 023 | 1 927 | 3 370 | 24 327 |

Dans le cadre de son plan de réorganisation, le Groupe a repris 0,8 M€ de provision pour restructuration. Cette reprise inclut 0,1 M€ de provision non utilisée suite à la baisse des coûts de remises en état des sites.

18 - Engagements de retraite et avantages assimilés

/ Définition des régimes

Conformément aux lois et pratiques en vigueur, le Groupe VM Matériaux participe à des régimes de retraite, d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages à long terme. Les prestations versées dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, les salaires, des fonds accumulés chez les gestionnaires indépendants ou les cotisations versées à des assureurs.

VM Matériaux, basé essentiellement en France, est engagé par des régimes à prestations définies, qui se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis de ses salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à la constitution de provisions. Les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Ces régimes sont principalement des régimes d'indemnités de fin de carrière.

Les différentes entités françaises du Groupe dépendent de conventions collectives différentes. Celles-ci prévoient le versement d'indemnités au moment du départ à la retraite des salariés toujours présents dans l'entreprise, dont l'âge est considéré comme étant celui de la liquidation des droits du régime général de la Sécurité Sociale. Cette allocation est déterminée comme étant égale à un pourcentage du dernier salaire d'activité (pourcentage déterminé suivant l'ancienneté du salarié au moment de son départ). Ces indemnités sont de plus soumises à des charges sociales qui varient suivant la catégorie socioprofessionnelle.

Les avantages du personnel relatifs à ces régimes s'élèvent à 17,0 M€.

Les gains et pertes actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en autres éléments du résultat global durant la période où ils apparaissent.

> Situation financière des régimes à prestations définies

Le rapprochement des données au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

| | 2014 | 2013 |
|---|---------------|---------------|
| Valeur actualisée de l'engagement | 17 011 | 13 548 |
| Juste valeur des actifs du régime | -510 | - 599 |
| Changement de régime non reconnu | - | - |
| Provisions comptabilisées au bilan | 16 501 | 12 949 |

Les variations de l'engagement net inscrit au bilan au titre des régimes à prestations définies sont les suivantes :

| | 2014 | 2013* |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| Au 1^{er} janvier | 12 949 | 12 782 |
| Variation de périmètre | - | -28 |
| Écarts actuariels | 2 486 | -904 |
| Charge imputée au compte de résultat | 1 312 | 1 107 |
| Prestations | - | - |
| Cotisations versées | -246 | -352 |
| Impact de la révision d'IAS 19* | - | 344 |
| Au 31 décembre | 16 501 | 12 949 |

* L'impact de la révision d'IAS 19 n'étant pas significatif sur la situation d'ouverture (0,2 M€ nets d'impôts en capitaux propres), celle-ci n'a pas été retraitée. L'effet des changements de régime non reconnus a été intégralement comptabilisé au 1^{er} janvier 2013.

Les gains et pertes actuariels mentionnés dans l'état du résultat global comptabilisés en capitaux propres (avant impôts et participations ne donnant pas le contrôle) peuvent être détaillés comme suit :

| | 2014 | 2013 |
|--|--------------|------------|
| Gains (et pertes) actuariels sur la valeur présente des obligations reconnus durant l'année liés à l'expérience | 236 | 898 |
| Gains (et pertes) actuariels sur la valeur présente des obligations reconnus durant l'année liés au changement d'hypothèses démographiques | - | - |
| Gains (et pertes) actuariels sur la valeur présente des obligations reconnus durant l'année liés au changement d'hypothèses financières | 2 250 | - |
| Retour sur investissement des actifs de couverture supérieur au taux d'actualisation | - | 6 |
| Total | 2 486 | 904 |



En 2014, le montant net comptabilisé au compte de résultat est une charge de 1,3 M€ se décomposant comme suit :

| | 2014 | 2013 |
|--|--------------|--------------|
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 870 | 938 |
| Coût financier sur la valeur présente des obligations | 466 | 470 |
| Amortissement des changements de régime | - | - |
| Rendement financier sur les actifs de couverture | 3 | -16 |
| Reprises de provisions | -27 | - |
| Montant total inclus dans les charges opérationnelles liées aux avantages du personnel (notes 23 et 26) | 1 312 | 1 392 |
| Reprises de provisions ⁽¹⁾ | - | -285 |
| Montant total inclus dans les charges liées aux avantages du personnel (notes 23 et 26) | 1 312 | 1 107 |

⁽¹⁾ Les reprises de provisions (« Curtailment ») passées en 2013 sont liées aux dispositifs d'adaptation des effectifs (cf. note 25) et ont été comptabilisées en autres produits et charges opérationnels

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

| | 2014 | 2013 |
|---|------------|------------|
| Juste valeur des actifs au 1^{er} janvier | 599 | 582 |
| Variation de périmètre | - | - |
| Prestations payées par les fonds aux bénéficiaires au cours de l'exercice | -92 | -9 |
| Rendement attendu des actifs de couverture | -3 | 21 |
| Cotisations versées aux fonds | 6 | 5 |
| Juste valeur des actifs au 31 décembre | 510 | 599 |

Les prestations versées par les différents régimes pour les dix prochaines années sont estimées comme suit :

| Prestations estimées | |
|----------------------|-------|
| Année 2015 | 560 |
| Année 2016 | 213 |
| Année 2017 | 428 |
| Année 2018 | 847 |
| Année 2019 | 972 |
| Années 2020-2024 | 5 050 |

/ Hypothèses

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon des techniques actuarielles et tenant compte d'hypothèses à long terme. Les hypothèses principales utilisées par les actuaires indépendants sont le taux d'actualisation et le taux de croissance des salaires pour les engagements sociaux évalués.

En Europe, le taux d'actualisation est déterminé en utilisant l'outil de l'actuaire du Groupe. Il est basé sur une courbe analytique de taux de rendement attendu d'obligations d'entreprises privées de première catégorie, en relation avec la durée de la dette correspondante.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

| | 2014 | 2013 |
|---|--------|--------|
| Taux d'actualisation | 2,10 % | 3,30 % |
| Taux d'augmentation future des salaires : | | |
| - cadres | 3,50 % | 3,50 % |
| - non cadres | 3,00 % | 3,00 % |
| Duration | 12,9 | 12,6 |

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des données provenant de statistiques publiées et de données historiques.

/ Sensibilité

Le taux d'actualisation est l'hypothèse financière principale dans l'évaluation de l'engagement des régimes à prestations définies et peut avoir un impact significatif sur les résultats. Concernant les hypothèses démographiques, le taux de croissance des salaires est l'hypothèse principale dans l'évaluation de l'engagement des régimes à prestations définies et peut avoir un impact significatif sur les résultats. Une variation de 0,25 % de ces taux par rapport à l'hypothèse centrale retenue au 31 décembre 2014 aurait pour effet les impacts suivants :

| | Taux d'inflation + 0,25 % | Taux d'actualisation + 0,25 % |
|--|---------------------------|-------------------------------|
| Impact sur l'engagement au 31 décembre 2014 | 2,05 % | -3,10 % |
| Impact sur le coût des services rendus pour 2015 | 2,55 % | -3,90 % |

19 - Emprunts

/ Variation des dettes financières au cours de l'exercice

| | 2014 | 2013 |
|---|----------------|----------------|
| Dettes financières au 1 ^{er} janvier | 118 133 | 145 384 |
| Variation de périmètre | - | -890 |
| Nouveaux emprunts | 18 932 | 19 570 |
| Remboursement d'emprunts | -32 377 | -35 866 |
| Variation des découverts bancaires | 12 220 | -8 024 |
| Autres variations (instruments financiers, crédit-bail, différence de change) | -2 944 | -2 041 |
| Dettes financières au 31 décembre | 113 964 | 118 133 |

/ Analyse des dettes financières

| | 2014 | 2013 |
|---|----------------|----------------|
| Non courant | | |
| - emprunts obligataires | 10 591 | 6 731 |
| - emprunts bancaires | 36 716 | 44 984 |
| - capital restant dû sur crédits-bails et locations | 2 241 | 2 684 |
| - emprunts et dettes financières diverses | 6 425 | 9 595 |
| Total I | 55 973 | 63 994 |
| Courant | | |
| - emprunts bancaires | 20 123 | 28 157 |
| - capital restant dû sur crédits-bails et locations | 443 | 520 |
| - emprunts et dettes financières diverses | 6 017 | 6 353 |
| Total II | 26 583 | 35 030 |
| Total des emprunts et autres dettes financières (I+II) | 82 556 | 99 024 |
| - concours bancaires | 31 408 | 19 109 |
| - escomptes | - | - |
| Sous-total | 31 408 | 19 109 |
| Dettes financières brutes | 113 964 | 118 133 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 24 289 | 15 890 |
| Dettes financières nettes | 89 675 | 102 243 |

/ Échéances des emprunts et autres dettes financières*

| | 2014 | 2013 |
|-----------------|---------------|---------------|
| À moins d'un an | 26 583 | 35 030 |
| N+2 | 16 375 | 23 301 |
| N+3 | 8 807 | 15 383 |
| N+4 | 13 647 | 6 273 |
| N+5 | 9 391 | 7 369 |
| À plus de 5 ans | 7 753 | 11 668 |
| Total | 82 556 | 99 024 |

* Hors concours bancaires et escomptes

/ Emprunts obligataires

| Société emprunteuse | Taux d'intérêt | | Date d'émission | Échéance | 31 décembre 2014 | | 31 décembre 2013 | |
|---------------------|----------------|----------|-----------------|------------|------------------|-----------------------------|------------------|----------------------------|
| | Nominal | Effectif | | | Valeur nominale | Valeur au bilan | Valeur nominale | Valeur au bilan |
| VM Matériaux | 6,50 % | 6,96 % | 16/01/2013 | 02/10/2018 | 3 100 | 3 095 | 3 100 | 3 081 |
| VM Matériaux | 6,50 % | 6,29 % | 05/03/2014 | 02/10/2018 | 3 800 | 3 889 | - | - |
| VM Matériaux | 6,00 % | 6,44 % | 27/12/2013 | 27/12/2019 | 3 800 | 3 719 | 3 800 | 3 703 |
| Total | | | | | 10 700 | 10 703⁽¹⁾ | 6 900 | 6 784⁽²⁾ |

⁽¹⁾ Dont 112 K€ d'intérêts courus non échus

⁽²⁾ Dont 53 K€ d'intérêts courus non échus

Le 5 mars 2014 VM Matériaux a émis un nouvel emprunt obligataire de 3 800 000 € qui a été souscrit par le fonds Micado France 2018 géré par Portzamparc Gestion. Les obligations portent intérêt au taux fixe de 6,50 % et seront remboursables in fine le 2 octobre 2018. Elles sont cotées sur le marché Nyse Alternext. Les coupons seront payables semestriellement à terme échu les 2 avril et 2 octobre de chaque année.



20 - Exposition aux risques financiers

/ Risque de taux

La politique et la gestion du risque de taux sont réalisées de manière consolidée par la Direction financière de VM Matériaux. Le Groupe a pour objectif de maîtriser la charge de sa dette nette consolidée. La politique du Groupe vise à s'endetter principalement à taux variable. Afin de couvrir le risque d'une augmentation des taux d'intérêts sur dette existante, le Groupe est susceptible d'utiliser des instruments financiers tels que les swaps de taux et les caps.

Ainsi, le Groupe a mis en place des instruments financiers afin de couvrir son risque de taux de la dette financière à court et moyen terme (voir note 21).

La décomposition des emprunts et autres dettes financières entre taux fixe et taux variable est la suivante :

| | 2014 | 2013 |
|--------------------------|---------------|---------------|
| Emprunts à taux fixe | 13 885 | 17 128 |
| Emprunts à taux variable | 68 671 | 81 896 |
| Total | 82 556 | 99 024 |

L'impact sur le résultat d'un changement de 100 points de base des taux d'intérêts aurait pour conséquence une augmentation maximale de 715 K€ de la charge financière du Groupe.

/ Risque de liquidité

Le risque de liquidité est géré par la Direction financière du Groupe avec comme objectif la mise en place de financements adaptés aux besoins et l'optimisation du coût financier de la dette. Ce risque de liquidité repose sur la prévision du besoin de financement du Groupe, basé sur des budgets d'activités et d'investissements, ainsi que sur l'évolution du Besoin en Fonds de Roulement et le remboursement de la dette.

Le financement du Groupe est principalement réalisé au moyen d'emprunts à moyen et long terme, de lignes de crédit, qui ne sont pas nécessairement confirmées, de contrats de location-financement et de cessions de créances commerciales.

Afin d'assurer une politique financière prudente, le Groupe s'est efforcé de mettre en place des contrats financiers sans clause de type « covenants ». Ainsi au 31 décembre 2014, il n'existe pas de telles clauses dans les contrats d'emprunts.

Pour sécuriser son risque de liquidité et garantir le remboursement de sa dette, en particulier pour la période 2013-2015, le Groupe avait mis en place fin 2012, une série de mesures conjoncturelles visant à améliorer sa rentabilité et à réduire son endettement net. Parmi ces mesures, un plan de cessions d'actifs non stratégiques a été mis en place. Ce plan a été finalisé début 2014 et a permis au Groupe de réduire son endettement de plus de 17 M€.

En complément, le Groupe a mis en place en 2014 un nouvel emprunt obligataire (voir note 19) et un nouveau contrat d'affacturage (voir note 12). Ces opérations permettent au Groupe de renforcer sa structure financière, d'allonger la maturité de sa dette et d'augmenter ses liquidités à court terme.

/ Risque de change

Actuellement, le Groupe réalise principalement ses opérations dans la zone euro. Ainsi, le risque de la variation des taux de change sur le résultat consolidé du Groupe n'est pas significatif.

Toutefois, dans le cadre de son développement à l'international, le Groupe peut couvrir les risques de change sur ses transactions par des instruments dérivés dès lors qu'un engagement ferme ou hautement probable en devise étrangère est pris ou connu. Ces instruments dérivés sont limités à des contrats à terme, swaps et options de change.

/ Risque de crédit

Le risque de crédit est géré au niveau du Groupe. Le service « Crédit client » évalue la qualité de crédit des clients sur la base de leur situation financière, des données historiques et d'autres facteurs. Des limites de crédits sont fixées sur la base de notations internes et externes. L'utilisation de ces limites fait l'objet d'un suivi régulier.

Compte tenu du grand nombre de clients répartis dans plusieurs activités, il n'y a pas de concentration du risque de crédit sur les créances détenues par le Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a également souscrit des contrats d'assurance crédit.

/ Risque sur le capital

L'objectif du Groupe, en matière de gestion du capital, est d'assurer sa capacité à poursuivre et à développer son exploitation afin de pouvoir rémunérer l'ensemble de ses partenaires et de maintenir une structure de capital optimale pour réduire le coût du capital.

Le Groupe utilise le ratio d'endettement comme indicateur. Ce ratio correspond à l'endettement net divisé par les capitaux propres.

Son pilotage s'effectue principalement par la maîtrise de l'endettement net, mais aussi par des opérations ponctuelles sur le capital. Le Groupe peut également revoir sa politique de dividendes versés aux actionnaires. Ainsi, l'Assemblée Générale 2013, sur proposition du Directoire, a décidé de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2012.

Au 31 décembre, les ratios d'endettement sont les suivants :

| | 2014 | 2013 |
|---|-------------|-------------|
| Dettes financières brutes | 113 964 | 118 133 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 24 289 | 15 890 |
| Dettes financières nettes | 89 675 | 102 243 |
| Total des capitaux propres | 127 621 | 133 561 |
| Ratio d'endettement net | 70 % | 77 % |

21 - Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise pour la gestion du risque de taux d'intérêt de sa dette financière des instruments financiers dont les en-cours et les échéances sont les suivants :

| | 2014 | n+1 | 2013 |
|--------------|-----------------------------|---------------|---------------|
| Swap de taux | 60 000 | 60 000 | 90 000 |
| Caps | - | - | - |
| Total | 60 000⁽¹⁾ | 60 000 | 90 000 |

⁽¹⁾ Échéance janvier 2015

Le Groupe utilise pour la gestion des risques de change des instruments financiers dont les en-cours et les échéances sont les suivants⁽¹⁾ :

| | 2014 | - 1 an | 2013 |
|-------------------|--------------|--------------|------------|
| Options de change | - | - | - |
| Change à terme | 1 277 | 1 277 | 363 |
| Total | 1 277 | 1 277 | 363 |

⁽¹⁾ Contre valeur présentée en euros

Au 31 décembre, la juste valeur de ces instruments financiers comptabilisée au bilan est :

| | 2014 | 2013 |
|---|-------------|---------------|
| Instruments financiers de change (Actifs) | 98 | - |
| Instruments financiers de change (Passifs) | - | -7 |
| Instruments financiers de taux d'intérêts (Actifs) | - | - |
| Instruments financiers de taux d'intérêts (Passifs) | -275 | -1 027 |
| Total net | -177 | -1 034 |

Ces instruments financiers, désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie, ont fait l'objet d'une documentation.

La part efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée en capitaux propres, et est affectée en compte de résultat le jour de la réalisation et de l'enregistrement en compte de résultat de l'élément couvert. La part inefficace impacte le résultat financier de l'exercice.

22 - Autres passifs

/ Autres passifs non courants

| | 2014 | 2013 |
|--|-----------|-----------|
| Produits constatés d'avance | 82 | 89 |
| Dettes sur immobilisations | - | - |
| Total autres passifs non courants | 82 | 89 |

/ Autres passifs courants

| | 2014 | 2013 |
|---|----------------|----------------|
| Fournisseurs | 67 589 | 67 876 |
| Avances et acomptes | 868 | 860 |
| Dettes fiscales et sociales | 21 801 | 24 046 |
| Dettes sur immobilisations ⁽¹⁾ | 3 072 | 2 423 |
| Autres dettes | 7 267 | 8 082 |
| Total autres passifs courants | 100 597 | 103 287 |

⁽¹⁾ Les dettes sur immobilisations comprennent des dettes sur acquisitions de titres.

/ Dettes sur acquisition de titres

| | 2014 | 2013 |
|--|----------|--------------|
| Dettes sur acquisition de titres non courantes | - | - |
| Dettes sur acquisition de titres courantes | - | 1 928 |
| Total dettes sur acquisition de titres | - | 1 928 |

23 - Charges liées aux avantages du personnel

| | 2014 | 2013 |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| Traitements et salaires | 78 827 | 79 315 |
| Charges sociales ⁽¹⁾ | 29 302 | 29 910 |
| Intérimaires | 3 885 | 4 160 |
| Intéressement et participation | 2 609 | 3 253 |
| Charges de retraite | 842 | 938 |
| Paiements en actions | 123 | 98 |
| Total | 115 588 | 117 674 |

⁽¹⁾ Suite à la mise en place du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, le Groupe a enregistré, en diminution des charges sociales, un produit de 3 456 K€ en 2014 (contre 2 301 K€ en 2013). Le CICE a permis au Groupe de réaliser des hausses de salaires en 2014, d'améliorer son équilibre financier et de relancer sa politique de croissance interne.

Effectif moyen (ETP - Équivalent Temps Plein) sur la période :

| | 2014 | 2013 |
|--------------|-------|-------|
| Effectif ETP | 2 664 | 2 685 |



24 - Autres produits et charges d'exploitation

| | 2014 | 2013 |
|--|---------------|---------------|
| Créances irrécouvrables | -3 839 | -3 924 |
| VNC des immobilisations corporelles cédées | -755 | -294 |
| Dotations aux provisions pour autres charges | -952 | -728 |
| Autres charges d'exploitation | -1 820 | -941 |
| Charges d'exploitation | -7 366 | -5 887 |
| Indemnités assurances clients | 1 110 | 1 095 |
| Produits de cessions d'immobilisations | 868 | 372 |
| Autres produits d'exploitation | 1 681 | 1 842 |
| Produits d'exploitation | 3 659 | 3 309 |
| Autres produits et charges d'exploitation | -3 707 | -2 578 |

25 - Autres produits et charges opérationnels

| | 2014 | 2013 |
|---|----------------------|----------------------|
| Écart d'acquisition négatif | - | - |
| Cession d'immobilisations incorporelles | - | 308 ⁽³⁾ |
| Cession d'immobilisations corporelles | - | 460 ⁽³⁾ |
| Cession d'immobilier | 1 295 ⁽¹⁾ | 2 791 ⁽⁴⁾ |
| Reprise de provisions non utilisées | 131 | 1 349 ⁽⁵⁾ |
| Résultat de cession de titres consolidés | - | 483 |
| Total autres produits opérationnels | 1 426 | 5 391 |
| Frais de restructuration | -109 | -131 |
| Dépréciation des écarts d'acquisition | -813 ⁽²⁾ | - |
| Autres dépréciations d'actifs | -319 | - |
| Moins-values sur cessions de titres | - | -44 |
| Total autres charges opérationnelles | -1 241 | -175 |
| Total autres produits (+) et charges (-) opérationnels | 185 | 5 216 |

En 2014, les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement des plus-values réalisées lors de la cession de biens immobiliers à hauteur de 1,3 M€⁽¹⁾ et la dépréciation d'écarts d'acquisition pour 0,8 M€⁽²⁾.

En 2013, ce poste incluait des plus-values réalisées lors de la cession des fonds de commerce et actifs de 10 points de vente à hauteur de 0,8 M€⁽³⁾ et d'actifs immobiliers pour 2,8 M€⁽⁴⁾, ainsi qu'une reprise de provision pour restructuration non utilisée de 1,3 M€⁽⁵⁾ (voir note 17 « Provision pour autres passifs »).

La décomposition des produits opérationnels et de la charge de restructuration par nature et activité est la suivante :

| Charges opérationnelles ventilées par activité | 2014 | 2013 |
|--|---------------|-------------|
| Négoce | -528 | -44 |
| Menuiserie | -383 | -131 |
| Béton | -330 | - |
| Autres | - | - |
| Total Groupe | -1 241 | -175 |

| Produits opérationnels ventilés par activité | 2014 | 2013 |
|--|--------------|--------------|
| Négoce | 1 407 | 4 316 |
| Menuiserie | 6 | 526 |
| Béton | 13 | - |
| Autres | - | 549 |
| Total Groupe | 1 426 | 5 391 |

26 - Charges et produits financiers

| | 2014 | 2013 |
|---|---------------|---------------|
| Dividendes | 348 | 277 |
| Gains de change | 94 | 36 |
| Autres produits financiers | 244 | 209 |
| Produits financiers | 686 | 522 |
| Charges d'intérêts | -2 908 | -3 075 |
| Charges d'intérêts sur engagements retraite | -469 | -455 |
| Pertes de change | -53 | -132 |
| Autres charges financières | -333 | -77 |
| Charges financières | -3 763 | -3 739 |
| Résultat financier | -3 077 | -3 217 |

27 - Charge d'impôt sur le résultat

| | 2014 | 2013 |
|-----------------|---------------|---------------|
| Impôts courants | -2 835 | -3 998 |
| Impôts différés | 1 450 | -1 736 |
| Total | -1 385 | -5 734 |

L'impôt sur le résultat du Groupe est différent de l'impôt théorique qui ressortirait du taux d'imposition réel applicable aux résultats des sociétés consolidées en raison des éléments suivants :

| | 2014 | 2013 |
|--|--------------|---------------|
| Résultat net consolidé des sociétés intégrées | 218 | 12 661 |
| Impôts courants et différés | 1 385 | 5 734 |
| Résultat avant impôts | 1 603 | 18 395 |
| Déficits des filiales n'ayant pas généré d'impôts différés | 4 099 | 1 383 |
| Reporteurs déficitaires utilisés non reconnus précédemment | - | -946 |
| Reprise des déficits activés antérieurement | 434 | - |
| Résultat des filiales non soumises à l'IS | - | - |
| Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi | -3 769 | -2 301 |
| Différences permanentes | 1 562 | 344 |
| Résultat fiscal consolidé | 3 929 | 16 875 |
| IS au taux normal en vigueur | 972 | 5 136 |
| IS au taux réduit | 256 | 374 |
| Contribution sociale et exceptionnelle | 194 | 348 |
| Réductions d'impôts diverses | -134 | -119 |
| Autres | 97 | -5 |
| Total impôts de l'exercice | 1 385 | 5 734 |

28 - Résultats par action

/ Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société.

| | 2014 | 2013 |
|--|-------------|-------------|
| Résultat net part du Groupe | 1 207 | 12 209 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | 2 791 677 | 2 918 604 |
| Résultat de base par action (en €) | 0,43 | 4,18 |

/ Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. La société possède un seul type d'instrument ayant un effet potentiellement dilutif : des options sur actions. Pour les options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (soit le cours boursier annuel moyen de l'action VM Matériaux). Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

| | 2014 | 2013 |
|---|-------------|-------------|
| Résultat net part du Groupe | 1 207 | 12 209 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | 2 791 677 | 2 918 604 |
| Ajustements : | | |
| - souscription potentielle d'actions à la levée des bons de souscription | 8 387 | 1 806 |
| - options sur actions | - | - |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat dilué | 2 800 064 | 2 920 410 |
| Résultat dilué par action (en €) | 0,43 | 4,18 |



29 - Dividende par action

| | 2014 | 2013 |
|---|-------------|-----------|
| Nombre d'actions composant le capital au 1 ^{er} janvier ⁽¹⁾ | 2 993 643 | 2 993 643 |
| Montant total du dividende versé | 3 214 | - |
| Dividende par action versé (en €) | 1,10 | - |

⁽¹⁾ Dont 72 214 actions propres en 2014 et 75 039 en 2013

30 - Regroupements et cessions d'entreprises

/ Variation de périmètre

En 2014, le Groupe a réalisé les opérations suivantes :

- en février, le Groupe a pris une participation complémentaire de 5,41 % dans le capital de la société Atlantem Canada. Cette prise de participation permet au Groupe de détenir 96,48 % de cette société,
- en mars, le Groupe a exercé l'engagement réciproque d'achat et de vente du solde des titres de la société Havraise de Matériaux. Le pourcentage de contrôle et d'intérêt tenait compte de cet engagement, en conséquence il n'y a pas d'impact sur le périmètre de consolidation,
- en décembre, le Groupe a procédé à la dissolution de la société Le Sanital.

En 2013, le Groupe avait réalisé les opérations suivantes :

| Sociétés | Filiale de | Opération | % de contrôle | % d'intérêt | Méthode de consolidation | Date de sortie |
|---------------|-----------------|-------------|---------------|-------------|--------------------------|----------------|
| SCI JACATTE | VM Distribution | Dissolution | 50,00 % | 49,92 % | IG | 02/2013 |
| ISILAND | VM Distribution | Cession | 100,00 % | 99,84 % | IG | 05/2013 |
| SUMACA CENTRE | VM Distribution | Dissolution | 100,00 % | 99,84 % | IG | 12/2013 |
| SCI CROZET | VM Distribution | Cession | 100,00 % | 99,84 % | IG | 12/2013 |

IG : Intégration Globale

Le Groupe a également cédé les fonds de commerce de 10 points de vente de Négoce de matériaux situés principalement dans le sud-ouest de la France en février 2013 et septembre 2013.

/ Incidence des acquisitions et cessions sur la trésorerie du Groupe

| | 2014 |
|---|---------------|
| Coût des acquisitions (en numéraire) | -108 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales acquises | - |
| Variation de la dette sur acquisition de titres | -1 959 |
| Autres | - |
| Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise | -2 067 |
| Prix de cession des filiales cédées et des incorporels relatifs à des fonds de commerce | - |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales cédées ou dissoutes | -1 |
| Variation de la créance sur cession de titres | - |
| Cession de filiales nette de la trésorerie cédée | -1 |
| Incidence des acquisitions et cessions sur la trésorerie du Groupe | -2 068 |

Pour les dettes sur acquisition, voir note 22.

/ Détail de la juste valeur des actifs nets des participations cédées

| | 2014 |
|--|------------|
| Trésorerie nette des sociétés cédées | -1 |
| Immobilisations | - |
| Besoin en fonds de roulement | -69 |
| Provisions pour risques et charges | - |
| Dettes financières | - |
| Dettes sur acquisition | - |
| Participations ne donnant pas le contrôle | - |
| Juste valeur des actifs nets des participations complémentaires | -70 |

/ Incidence des cessions et acquisitions sur le chiffre d'affaires (en M€)

| | 2014 | 2013 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires courant | 590,9 | 634,5 |
| Cession du sud-ouest au 31/01/2013 | - | -5,3* |
| Cession Island au 31/05/2013 | - | -0,6 |
| Cession Piégut au 30/09/2013 | - | -1,5* |
| Fermeture Limoges au 31/12/2013 | - | -1,9 |
| Chiffre d'affaires retraité | 590,9 | 625,2 |

* Dont cessions de stocks

31 - Actifs et passifs éventuels

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

/ Engagements hors bilan liés au périmètre

| Engagements hors bilan donnés liés au périmètre du Groupe | 2014 | 2013 |
|---|------|------|
| Engagements de prise de participations | - | - |

/ Engagements hors bilan liés au financement

| Engagements hors bilan donnés liés au financement | 2014 | 2013 |
|---|--------|--------|
| Garanties financières données (cautions...) | 51 103 | 57 163 |

/ Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

| Engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles | 2014 | 2013 |
|--|------|------|
| Autres | - | - |

Dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF), le volume d'heures de formation acquis par les salariés s'élève à 268 293 heures.

32 - Opérations entre parties liées

/ Transactions avec les entreprises liées

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent les opérations avec les sociétés mises en équivalence.

| | 2014 | 2013 |
|----------------------------|-------|-------|
| Vente de biens et services | 2 030 | 2 427 |
| Achat de biens et services | 205 | 214 |
| Créances | 1 239 | 898 |
| Dettes | 225 | 211 |

/ Rémunération des dirigeants (hors charges sociales)

| | 2014 | 2013 |
|---|--------------|--------------|
| Rémunérations brutes et avantages en nature : | 1 631 | 1 504 |
| - dont part fixe | 1 365 | 1 133 |
| - dont part variable | 266 | 371 |
| Charge de retraite IAS 19 estimée | 12 | 22 |
| Paiements fondés sur des actions | 59 | 41 |
| Indemnités de fin de contrat | - | - |
| Total | 1 702 | 1 567 |



33 - Taux de conversion

| Pays | Unité monétaire | Cours de clôture (€) | | Cours moyen annuel (€) | |
|------------|-----------------|----------------------|----------|------------------------|----------|
| | | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 |
| Canada | Dollar Canadien | 0,711086 | 0,681617 | 0,681710 | 0,730754 |
| Chine | Yuan | 0,132700 | 0,119773 | 0,122125 | 0,122467 |
| États-Unis | Dollar US | 0,823655 | 0,725111 | 0,752559 | 0,752927 |

34 - Liste des filiales et participations

/ Société consolidante

| | | |
|--------------|-------|----------------|
| VM MATÉRIAUX | 85260 | L'Herbergement |
|--------------|-------|----------------|

/ Sociétés intégrées

| | | | Méthode de consolidation | % contrôle | % intérêt |
|--|-------|---------------------------|--------------------------|------------|-----------|
| Négoce de matériaux de construction | | | | | |
| VM DISTRIBUTION | 85260 | L'Herbergement | IG | 99,88 | 99,88 |
| SNC VM DISTRIBUTION | 85260 | L'Herbergement | IG | 100,00 | 99,88 |
| Ets PAUL THÉBAULT | 17000 | La Rochelle | IG | 100,00 | 99,88 |
| HAVRAISE DE MATÉRIAUX | 76058 | Le Havre | IG | 100,00 | 99,88 |
| LNTP | 44800 | Saint-Herblain | IG | 77,91 | 77,91 |
| LNTP RENNES | 35136 | Saint-Jacques-de-la-Lande | IG | 100,00 | 77,91 |
| PIERRE ET MATIÈRE | 49330 | Champigné | ME | 34,01 | 34,01 |
| FINANCIÈRE VM DISTRIBUTION | 85260 | L'Herbergement | IG | 100,00 | 100,00 |
| FINANCIÈRE LNBTP | 85260 | L'Herbergement | IG | 100,00 | 100,00 |
| EUROMAT | 17000 | La Rochelle | IG | 100,00 | 99,88 |
| SCI JACMI | 85180 | Château-d'Olonne | IG | 100,00 | 99,88 |
| SCI LA PLAINE | 41110 | Saint-Aignan-sur-Cher | IG | 100,00 | 99,88 |
| SCI MEGNIEN IMMO | 85260 | L'Herbergement | IG | 100,00 | 99,88 |
| SEFIMAT | 44200 | Nantes | IG | 100,00 | 100,00 |
| SEFIMAT SERVICES* | 44200 | Nantes | IG | 100,00 | 100,00 |
| SAPRO MARTINIQUE | 97200 | Fort-de-France | IG | 100,00 | 100,00 |
| SAPRO GUYANE | 97300 | Cayenne | IG | 100,00 | 100,00 |
| SAPRO GUADELOUPE | 97122 | Baie Mahault | IG | 99,95 | 99,95 |
| SOREPRO | 97491 | Saint-Denis | IG | 100,00 | 99,99 |
| VM GUADELOUPE | 97122 | Baie Mahault | IG | 99,90 | 99,90 |
| LEADER MAT | 97110 | Pointe-à-Pitre | IG | 51,00 | 51,00 |
| LEADER MAT WEST INDIES | 97150 | Saint-Martin | IG | 100,00 | 51,00 |
| BRICO LEADER | 97139 | Les Abymes | IG | 100,00 | 51,00 |
| BTP SERVICES | 97420 | Le Port | IG | 100,00 | 100,00 |
| BTP SERVICES GUYANE | 97300 | Cayenne | IG | 60,00 | 60,00 |
| SEFIMAT TRADING (ex SEFIMAR)** | 44200 | Nantes | IG | 80,00 | 80,00 |
| SEFIRAM | 06250 | Mougins | ME | 49,94 | 39,95 |
| VM RÉUNION | 97410 | Saint-Pierre | IG | 100,00 | 100,00 |
| POINT BOIS | 97300 | Cayenne | IG | 60,00 | 60,00 |
| JOSEPH COTTRELL | 97232 | Le Lamentin | ME | 49,99 | 49,99 |
| LM MARTINIQUE | 97232 | Le Lamentin | ME | 49,90 | 49,90 |
| SCI JULIE | 97122 | Baie Mahault | IG | 100,00 | 100,00 |
| GROUPE IMMO ATHIMAT | 97232 | Le Lamentin | ME | 49,00 | 49,00 |
| BESTKIND | | Hong Kong | IG | 100,00 | 100,00 |
| CODIPAC | | Hong Kong | IG | 100,00 | 100,00 |
| SAN XIANG DA | | Xiamen | IG | 100,00 | 100,00 |
| VM ASIA LIMITED | | Hong Kong | IG | 100,00 | 100,00 |
| VM CHINA | | Hong Kong | IG | 100,00 | 100,00 |

* Société créée en 2014

** Changement de dénomination sociale en 2014

| | | | Méthode de consolidation | % contrôle | % intérêt |
|--------------------------------|-------|------------------------------|--------------------------|------------|-----------|
| Industrie du Béton | | | | | |
| NAULLET | 85000 | La Roche-sur-Yon | IG | 99,94 | 99,94 |
| BIPLAN | 85260 | L'Herbergement | IG | 100,00 | 100,00 |
| VENDÉE BÉTON CONTRÔLÉ | 85140 | Sainte-Florence | IG | 100,00 | 100,00 |
| VM BÉTON AQUITAIN | 85260 | L'Herbergement | IG | 74,98 | 74,98 |
| VM BÉTON SERVICES | 85600 | Boufféré | IG | 100,00 | 100,00 |
| VM DISTRIBUTION BÉTON | 85260 | L'Herbergement | IG | 100,00 | 99,88 |
| VM BÉTON | 85260 | L'Herbergement | IG | 100,00 | 100,00 |
| BÉTON 17 | 17000 | La Rochelle | IG | 100,00 | 100,00 |
| PRÉFA DES PAYS DE LOIRE (PPL) | 85600 | Saint-Georges-de-Montaigu | IG | 100,00 | 100,00 |
| VENDÉE BÉTON | 85260 | L'Herbergement | IG | 99,99 | 99,99 |
| BÉTON D'ILLE ET VILAINE (BIV) | 35310 | Chavagnes | IG | 60,00 | 59,99 |
| CH BÉTON | 49440 | Candé | ME | 33,33 | 33,33 |
| BÉTON DES OLLONNES | 85340 | Olonne-sur-mer | IG | 75,00 | 74,99 |
| FINANCIÈRE VM BÉTON | 85260 | L'Herbergement | IG | 100,00 | 100,00 |
| Menuiserie industrielle | | | | | |
| ATLANTEM INDUSTRIES | 56920 | Noyal-Pontivy | IG | 100,00 | 100,00 |
| CIOB MOISAN | 56120 | Pleugriffet | IG | 100,00 | 100,00 |
| BTP CHARPENTES | 86580 | Vouneuil-sous-Biard | IG | 100,00 | 100,00 |
| VENDÔME FERMETURES | 56910 | Carentoir | IG | 100,00 | 100,00 |
| FINANCIÈRE BLAVET | 85260 | L'Herbergement | IG | 100,00 | 100,00 |
| SCI DUCLOS | 22120 | Hillion | IG | 100,00 | 100,00 |
| SCI MAIZIÈRES | 10510 | Maizières la Grande Paroisse | IG | 100,00 | 100,00 |
| SCI SOFIMOI | 56120 | Pleugriffet | IG | 100,00 | 100,00 |
| SCI DU MOULIN DE L'ÉPINE | 56910 | Carentoir | IG | 100,00 | 100,00 |
| SCI LA PATOUVILLE | 02450 | Boué | IG | 100,00 | 100,00 |
| FINANCIÈRE VM INTERNATIONAL* | | Nantes | IG | 100,00 | 100,00 |
| VM MATÉRIAUX CANADA | | Montréal | IG | 100,00 | 100,00 |
| ATLANTEM CANADA | | Montréal | IG | 96,48 | 96,48 |
| FENÊTRES LAPCO Inc. | | Mirabel | IG | 100,00 | 96,48 |
| FENE-TECH Inc. | | Amqui | IG | 100,00 | 96,48 |
| Autres | | | | | |
| QUADRA | 85260 | L'Herbergement | IG | 100,00 | 100,00 |
| TBM | 86580 | Vouneuil-sous-Biard | IG | 100,00 | 100,00 |

* Société créée en 2014
IG : Intégration Globale
ME : Mise en Equivalence

35 - Évolution du périmètre

| SOCIÉTÉS | Négoce | Béton | Menuiserie | Autres | Total |
|--|-----------|-----------|------------|----------|-----------|
| Intégration globale | | | | | |
| Au 1^{er} janvier 2014 | 33 | 13 | 14 | 3 | 63 |
| Nouvelles sociétés consolidées | 1 | - | 1 | - | 2 |
| Sociétés absorbées | - | - | - | - | - |
| Sociétés sorties du périmètre | -1 | - | - | - | -1 |
| Changement de méthode de consolidation | - | - | - | - | - |
| Au 31 décembre 2014 | 33 | 13 | 15 | 3 | 64 |
| Intégration proportionnelle | | | | | |
| Au 1^{er} janvier 2014 | 2 | - | - | - | 2 |
| Nouvelles sociétés consolidées | - | - | - | - | - |
| Sociétés absorbées | - | - | - | - | - |
| Sociétés sorties du périmètre | - | - | - | - | - |
| Changement de méthode de consolidation | -2 | - | - | - | -2 |
| Au 31 décembre 2014 | - | - | - | - | - |
| Mise en équivalence | | | | | |
| Au 1^{er} janvier 2014 | 3 | 1 | - | - | 4 |
| Nouvelles sociétés consolidées | - | - | - | - | - |
| Sociétés absorbées | - | - | - | - | - |
| Sociétés sorties du périmètre | - | - | - | - | - |
| Changement de méthode de consolidation | 2 | - | - | - | 2 |
| Au 31 décembre 2014 | 5 | 1 | - | - | 6 |
| Total | 38 | 14 | 15 | 3 | 70 |



36 - Impacts liés à la première application des normes IFRS 10 et 11

Les tableaux suivants présentent sur l'exercice 2013 les effets des nouvelles normes IFRS 10 et 11 applicables de manière obligatoire au 1^{er} janvier 2014, après son adoption par l'Union européenne, telles que décrites en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2014.

/ Filiales impactées par la norme IFRS 11

| Négoce de matériaux de construction | Méthode de consolidation avec l'application IFRS 11 | Méthode de consolidation avant l'application IFRS 11 |
|-------------------------------------|---|--|
| JOSEPH COTTRELL | Mise en équivalence | Intégration proportionnelle |
| LM MARTINIQUE | Mise en équivalence | Intégration proportionnelle |

/ Bilan consolidé

Actif

| En K€ | 1 ^{er} janvier 2013 | | | 31 décembre 2013 | | |
|---|------------------------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------|----------------|
| | Publié | Impacts IFRS 11 | Retraité | Publié | Impacts IFRS 11 | Retraité |
| Actif non courant | | | | | | |
| Écarts d'acquisition | 76 316 | -4 913 | 71 403 | 74 067 | -4 913 | 69 154 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles | 107 308 | -855 | 106 453 | 92 131 | -741 | 91 390 |
| Participations dans des entreprises associées | 1 145 | 7 724 | 8 869 | 1 187 | 7 741 | 8 928 |
| Autres | 3 920 | -198 | 3 722 | 3 267 | -209 | 3 058 |
| Total actif non courant | 188 689 | 1 758 | 190 447 | 170 652 | 1 878 | 172 530 |
| Actif courant | | | | | | |
| Stocks et en-cours | 90 553 | -3 966 | 86 587 | 85 241 | -3 914 | 81 327 |
| Clients et comptes rattachés | 87 389 | -2 224 | 85 165 | 74 946 | -1 935 | 73 011 |
| Autres | 52 228 | -875 | 51 353 | 52 021 | -574 | 51 447 |
| Total actif courant | 230 170 | -7 065 | 223 105 | 212 208 | -6 423 | 205 785 |
| Total actif | 418 859 | -5 307 | 413 552 | 382 860 | -4 545 | 378 315 |

Passif

| En K€ | 1 ^{er} janvier 2013 | | | 31 décembre 2013 | | |
|--|------------------------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------|----------------|
| | Publié | Impacts IFRS 11 | Retraité | Publié | Impacts IFRS 11 | Retraité |
| Capital et réserves | | | | | | |
| Capital et réserves part du Groupe | 115 148 | - | 115 148 | 128 170 | - | 128 170 |
| Capital et réserves part des participations ne donnant pas le contrôle | 5 770 | - | 5 770 | 5 391 | - | 5 391 |
| Fonds propres de l'ensemble consolidé | 120 918 | - | 120 918 | 133 561 | - | 133 561 |
| Passif non courant | | | | | | |
| Provisions pour risques et charges | 16 778 | -211 | 16 567 | 17 623 | -235 | 17 388 |
| Emprunts et dettes financières | 80 432 | -32 | 80 400 | 64 053 | -59 | 63 994 |
| Autres | 3 800 | - | 3 800 | 3 226 | - | 3 226 |
| Total passif non courant | 101 010 | -243 | 100 767 | 84 902 | -294 | 84 608 |
| Passif courant | | | | | | |
| Emprunts et dettes financières | 66 634 | -1 651 | 64 983 | 55 869 | -1 730 | 54 139 |
| Dettes fournisseurs | 82 730 | -2 406 | 80 324 | 69 795 | -1 919 | 67 876 |
| Autres passifs courants | 47 567 | -1 007 | 45 560 | 38 733 | -602 | 38 131 |
| Total passif courant | 196 931 | -5 064 | 191 867 | 164 397 | -4 251 | 160 146 |
| Total du passif | 418 859 | -5 307 | 413 552 | 382 860 | -4 545 | 378 315 |

/ Compte de résultat

| En K€ | 31 décembre 2013 | | |
|---|------------------|-----------------|---------------|
| | Publié | Impacts IFRS 11 | Retraité |
| Chiffre d'affaires | 651 824 | -17 300 | 634 524 |
| Résultat opérationnel courant | 16 536 | -139 | 16 397 |
| Total autres produits et charges opérationnels | 5 216 | - | 5 216 |
| Résultat opérationnel | 21 752 | -139 | 21 613 |
| Résultat financier | -3 254 | 37 | -3 217 |
| Impôts sur les résultats | -5 757 | 23 | -5 734 |
| Résultat net des sociétés intégrées | 12 741 | -79 | 12 662 |
| Quote-part des sociétés mises en équivalence | 331 | 79 | 410 |
| Résultat net consolidé | 13 072 | - | 13 072 |
| dont part du Groupe | 12 209 | - | 12 209 |
| dont part des participations ne donnant pas le contrôle | 863 | - | 863 |

/ Tableau consolidé des flux de trésorerie

| En K€ | 31 décembre 2013 | | |
|---|------------------|-----------------|----------------|
| | Publié | Impacts IFRS 11 | Retraité |
| Résultat net total consolidé | 13 072 | - | 13 072 |
| Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité | 16 700 | -328 | 16 372 |
| Capacité d'autofinancement avant impôts et frais financiers | 29 772 | -328 | 29 444 |
| Coût de l'endettement financier net payé | -3 121 | 28 | -3 093 |
| Impôts payés | -3 831 | 65 | -3 766 |
| Variation du BFR lié à l'activité | 4 544 | 577 | 5 121 |
| Flux nets de trésorerie générés par l'activité | 27 364 | 342 | 27 706 |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement | -3 555 | 154 | -3 401 |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement | -16 771 | -43 | -16 814 |
| Incidence de la variation des taux de change | -270 | - | -270 |
| Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie | 6 768 | 453 | 7 221 |
| Trésorerie d'ouverture | -11 518 | 1 078 | -10 440 |
| Trésorerie de clôture | -4 750 | 1 531 | -3 219 |
| Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie | 6 768 | 453 | 7 221 |

37 - Évènements post-clôture

Néant



Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société VM MATERIAUX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2 et 36 de l'annexe aux comptes consolidés qui exposent les incidences de la première application de la norme IFRS 11, relative aux partenariats.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

comme exposé dans le paragraphe « Utilisation des estimations » de la partie 2 « Principes comptables et règles de consolidation » des notes explicatives aux comptes consolidés, votre société a procédé à un test de perte de valeur des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes explicatives 2 (paragraphe « Ecart d'acquisition et regroupement d'entreprises »), 5 et 25.

Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes appliquées, à revoir les données utilisées et à examiner la documentation disponible, à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à nous assurer que les notes annexes aux comptes consolidés donnent une information appropriée de ces sujets.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à LA ROCHE-SUR-YON et à NANTES

le 24 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

Comptes annuels 2014 de VM Matériaux

Bilan au 31 décembre 2014

Actif

| En K€ | 31/12/2014 | | | 31/12/2013 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Brut | Amortissements | Net | Net |
| Actif immobilisé | | | | |
| Concessions, brevets & droits similaires | 10 091 | 8 549 | 1 542 | 1 623 |
| Fonds commercial et droit au bail | 6 | 6 | - | - |
| Immobilisations incorporelles en cours | 23 | - | 23 | 212 |
| Immobilisations incorporelles | 10 120 | 8 555 | 1 565 | 1 835 |
| Terrains | 1 540 | 396 | 1 144 | 1 154 |
| Constructions | 2 833 | 2 234 | 599 | 659 |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 25 | 22 | 3 | 5 |
| Autres | 3 810 | 3 433 | 377 | 426 |
| Immobilisations corporelles en cours | 37 | - | 37 | 24 |
| Immobilisations corporelles | 8 245 | 6 085 | 2 160 | 2 268 |
| Participations | 57 357 | 300 | 57 057 | 53 039 |
| Autres titres immobilisés | 9 | - | 9 | 9 |
| Autres | 3 384 | 997 | 2 387 | 817 |
| Immobilisations financières | 60 750 | 1 297 | 59 453 | 53 865 |
| Total | 79 115 | 15 937 | 63 178 | 57 968 |
| Actif circulant | | | | |
| Avances et acomptes versés sur commandes | 1 | - | 1 | 23 |
| Créances clients et comptes rattachés | 4 734 | - | 4 734 | 5 101 |
| Autres créances | 81 133 | - | 81 133 | 59 140 |
| Valeurs mobilières de placement | 3 275 | 1 247 | 2 028 | 1 058 |
| Disponibilités | 86 | - | 86 | 806 |
| Comptes de régularisation | | | | |
| Charges constatées d'avance | 427 | - | 427 | 617 |
| Total | 89 656 | 1 247 | 88 409 | 66 745 |
| Écart de conversion actif | - | - | - | 479 |
| Total général | 168 771 | 17 184 | 151 587 | 125 192 |



Bilan au 31 décembre 2014

Passif

| En K€ | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|--|----------------|----------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 4 490 | 4 490 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | 22 510 | 22 510 |
| Réserve légale | 449 | 449 |
| Réserves réglementées | 541 | 541 |
| Autres réserves | 35 014 | 32 814 |
| Report à nouveau | 4 674 | 4 530 |
| Résultat de l'exercice | 2 372 | 5 557 |
| Provisions réglementées | 168 | 154 |
| Capitaux propres | 70 218 | 71 045 |
| Provisions pour risques et charges | 409 | 824 |
| Dettes | | |
| Autres emprunts obligataires | 10 841 | 6 952 |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 12 620 | 15 127 |
| Emprunts et dettes financières divers | 52 282 | 26 312 |
| Sous-total | 75 743 | 48 391 |
| Dettes / acomptes reçus | - | - |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 820 | 1 069 |
| Dettes fiscales et sociales | 2 651 | 2 874 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 161 | 166 |
| Autres dettes | - | 219 |
| Comptes de régularisation | | |
| Produits constatés d'avance | - | 2 |
| Total dettes | 79 375 | 52 721 |
| Écart de conversion passif | 1 585 | 602 |
| Total général | 151 587 | 125 192 |

Compte de résultat

| En K€ | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|---|---------------|---------------|
| Produits d'exploitation | | |
| Montant net du chiffre d'affaires | 18 201 | 17 980 |
| Subventions d'exploitation | 2 | - |
| Reprises de provisions et amortissements, transferts de charges | 2 505 | 2 746 |
| Total produits d'exploitation | 20 708 | 20 726 |
| Charges d'exploitation | | |
| Autres achats et charges externes | 7 187 | 6 596 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 553 | 536 |
| Salaires et traitements | 7 260 | 7 541 |
| Charges sociales | 3 162 | 3 274 |
| Dotations aux amortissements | 1 088 | 1 458 |
| Dotations aux provisions | 5 | 1 |
| Autres charges | 90 | 89 |
| Total charges d'exploitation | 19 345 | 19 495 |
| Résultat d'exploitation | 1 363 | 1 231 |
| Produits financiers | | |
| Produits financiers de participations | 1 892 | 1 437 |
| Autres intérêts et produits assimilés | 1 864 | 1 490 |
| Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges | 977 | 1 426 |
| Différence positive de change | 12 | 1 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | 16 | 2 |
| Produits financiers | 4 761 | 4 356 |
| Charges financières | | |
| Dotations financières aux amortissements, dépréciations, provisions | 818 | 479 |
| Intérêts et charges assimilées | 2 854 | 2 469 |
| Différence négative de change | 361 | 15 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | 15 | - |
| Charges financières | 4 048 | 2 963 |
| Résultat financier | 713 | 1 393 |
| Résultat courant avant impôts | 2 076 | 2 624 |
| Produits exceptionnels | | |
| Sur opérations de gestion | 65 | 679 |
| Sur opérations en capital | 29 | 641 |
| Reprises sur provisions et transfert de charges exceptionnelles | 80 | 392 |
| Produits exceptionnels | 174 | 1 712 |
| Charges exceptionnelles | | |
| Sur opérations de gestion | 91 | 872 |
| Sur opérations en capital | 107 | 253 |
| Dotations aux amortissements et provisions | 154 | 179 |
| Charges exceptionnelles | 352 | 1 304 |
| Résultat exceptionnel | -178 | 408 |
| Participation des salariés | - | - |
| Intéressement des salariés | 189 | 190 |
| Impôts sur les bénéfices | -663 | -2 715 |
| Résultat net | 2 372 | 5 557 |



Annexe aux comptes sociaux

1 - Faits significatifs de l'exercice

/ Évolution du cours de l'action

Compte tenu de l'évolution du cours de l'action VM Matériaux (22,25 € au 31 décembre 2014 contre 24,90 € au 31 décembre 2013), la société a comptabilisé une dépréciation à hauteur de 0,6 M€ (voir note 3 de l'annexe aux comptes sociaux).

/ Financement

VM Matériaux a émis le 5 mars 2014 un nouvel emprunt obligataire pour un montant brut de 3,8 M€ souscrit par le fonds Micado France 2018. Les obligations porteront intérêt au taux fixe de 6,5 % et seront remboursables in fine le 2 octobre 2018.

/ Rachat d'actions propres

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions, VM Matériaux a effectué l'acquisition de 130 000 actions en octobre 2014. Elles ont été affectées aux opérations de croissance externe à hauteur de 88 024 actions. Le solde a été affecté aux plans d'options et d'attributions d'actions de performance.

Au 31 décembre 2014, VM Matériaux détient 6,75 % de son capital.

/ Prise de participation

En décembre 2014, VM Matériaux a pris une participation de 47,0 % dans le capital de la société VM Matériaux Canada. Le solde des titres est détenu par la société Financière Blavet, filiale à 100 % de VM Matériaux.

2 - Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable général (règlement ANC n°2014-03).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Conformément au règlement ANC n°2014-03, la société VM Matériaux applique, depuis le 1^{er} janvier 2005, les nouvelles règles comptables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charges. Les frais d'acquisition de titres de participation font l'objet d'un retraitement extracomptable.

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu en 2014.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont composées essentiellement de logiciels amortis en linéaire sur 2 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments de l'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la nature et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les taux et durées généralement retenus sont les suivants :

| Terrains | | |
|---|------------|----------|
| Agencements et aménagements des terrains | 10 ans | Linéaire |
| Constructions | | |
| Constructions structure | 30 ans | Linéaire |
| Constructions toiture | 20 ans | Linéaire |
| Agencements et aménagements des constructions | 10 ans | Linéaire |
| Installations techniques, matériel et outillage | | |
| Matériel et outillage industriels | 3 à 5 ans | Linéaire |
| Autres immobilisations corporelles | | |
| Matériel de transport | 3 à 4 ans | Linéaire |
| Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans | Linéaire |
| Mobilier | 3 à 10 ans | Linéaire |

Participations, autres titres immobilisés, VMP

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute des titres. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité revues annuellement. Les perspectives de rentabilité sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Lorsque la quote-part de la société dans les capitaux propres des participations est négative et si la situation le justifie, une provision pour risque est constituée.

Actions autodétenues

Les actions VM Matériaux autodétenues sont inscrites en « Valeurs mobilières de placement » lorsque ces titres sont destinés à couvrir des plans d'options d'achat et d'attributions d'actions de performance postérieurs à 2008. Pour les plans jugés exerçables (valeur de marché de l'action supérieure au prix d'exercice de l'option) pour lesquels une sortie de ressources est probable, les actions correspondantes sont classées dans un compte spécifique des « Valeurs mobilières de placement ». Lorsque la valeur de marché des actions devient inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

Les actions VM Matériaux autodétenues sont inscrites en « Autres immobilisations financières » lorsque ces titres sont destinés à couvrir des plans d'options d'achat antérieurs à l'exercice 2008. Lorsque la valeur de marché des actions devient inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

Charge relative aux plans d'options et d'attributions d'actions de performance

La charge relative aux plans d'options et d'attributions d'actions de performance portant sur des actions VM Matériaux est répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits par les employés. Cette charge correspond :

- pour les plans d'options d'achat, à la différence entre la valeur en portefeuille, nette de dépréciation, des actions affectées à ces plans, et le prix d'exercice correspondant s'il est inférieur,
- pour les plans d'attribution d'actions de performance, à la valeur en portefeuille des actions affectées à ces plans.

Les plans de souscription d'actions ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'une charge.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux taux en vigueur au 31 décembre. L'écart de conversion qui en résulte est inscrit au bilan sous la rubrique « Écart de conversion ». Les pertes de change latentes sont provisionnées pour leur totalité sauf dans le cas où ces pertes sont compensées par des gains de change latents, constatés sur des créances et dettes ou des engagements hors bilan exprimés dans les mêmes devises et dont les termes sont suffisamment proches.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

La 3^{ème} Loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) qui est calculé sur les rémunérations brutes versées au cours de l'année civile, et n'excédant pas un certain plafond (en fonction d'un taux de 6,0 % en 2014 contre 4,0 % en 2013).

En 2014, le CICE s'élève à 159,3 K€ contre 118,1 K€ en 2013. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en déduction des charges de personnel.

Il a permis à la société de réaliser des hausses de salaires en 2014, d'améliorer son équilibre financier et de relancer sa politique de croissance interne.

Sur l'exercice, VM Matériaux n'a pas opté pour la mobilisation de cette créance au titre de l'intégration fiscale. La créance est classée en « Produit fiscal à recevoir » pour un montant de 2,7 M€. En 2013, le CICE avait été préfinancé à hauteur de 1,6 M€.

Intégration fiscale

VM Matériaux forme avec les filiales ci-dessous un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du CGI :

- SAS Naullet
- SAS Atlanter Industries
- SAS CIOB Moisan
- SAS Financière VM Distribution
- SARL Quadra
- SA VM Distribution
- SCI de La Plaine
- SAS TBM
- SARL Financière VM Béton
- SNC VM Béton Services
- SARL VM Béton
- SARL VM Distribution Béton
- SAS Financière Blavet
- SAS Euromat
- SAS Ets Paul Thébaud
- SAS Béton 17
- SAS Vendée Béton
- SAS Préfa des Pays de Loire
- SAS Vendée Béton Contrôlé
- SAS Biplan
- SAS Sefimat
- SCI Megnier Immo.

VM Matériaux SA est redevable vis-à-vis du Trésor de l'impôt calculé sur la somme des résultats fiscaux des sociétés intégrées.

L'économie d'impôt résultant de l'écart entre la charge d'impôt du groupe fiscal et la charge d'impôt des sociétés bénéficiaires est comptabilisée en produits de l'exercice.

3 - Notes annexes au bilan et au compte de résultat

Ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

/ État des immobilisations corporelles et incorporelles

| | 31/12/2013 | Immobilisations acquises et reclassements | Immobilisations sorties | 31/12/2014 |
|---|---------------|---|----------------------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles | 9 682 | 438 | - | 10 120 |
| Terrains et agencements | 1 540 | - | - | 1 540 |
| Constructions et agencements | 2 815 | 18 | - | 2 833 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 25 | - | - | 25 |
| Autres immobilisations corporelles | 4 056 | 264 | -510 | 3 810 |
| Immobilisations en cours | 24 | 13 | - | 37 |
| Immobilisations corporelles | 8 460 | 295 | -510 | 8 245 |
| Total immobilisations | 18 142 | 733 | -510 | 18 365 |

/ État des amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles

| | 31/12/2013 | Dotations | Reprises | 31/12/2014 |
|---|---------------|--------------|-------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles | 7 847 | 708 | - | 8 555 |
| Terrains et agencements | 386 | 10 | - | 396 |
| Constructions et agencements | 2 156 | 78 | - | 2 234 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 20 | 2 | - | 22 |
| Autres immobilisations corporelles | 3 630 | 289 | -486 | 3 433 |
| Immobilisations corporelles | 6 192 | 379 | -486 | 6 085 |
| Total amortissements | 14 039 | 1 087 | -486 | 14 640 |



/ État des immobilisations financières

| | 31/12/2013 | Immobilisations acquises et reclassements | Immobilisations sorties | 31/12/2014 |
|--|---------------|---|----------------------------|---------------|
| Titres de participation | 53 039 | 4 318 | - | 57 357 |
| Autres titres immobilisés | 9 | - | - | 9 |
| Autres immobilisations financières | 1 892 | 2 213 | -721 | 3 384 |
| - dont actions propres ⁽¹⁾ | 1 759 | 2 113 | -613 | 3 259 |
| - dont autres créances immobilisées contrat liquidité ⁽¹⁾ | 51 | 38 | -63 | 26 |
| - dont actions propres contrat liquidité ⁽¹⁾ | 75 | 55 | -45 | 85 |
| - dont prêts, autres immobilisations financières | 7 | 7 | - | 14 |
| Immobilisations financières | 54 940 | 6 531 | -721 | 60 750 |

(1) Détail des actions propres et contrat de liquidité :

| | Nombre | | Prix moyen d'acquisition (€) | Cours au 31/12/2014 (€) | Montant (K€) | | |
|--|------------|------------|------------------------------------|-------------------------------|--------------|-----------|--------------|
| | 31/12/2013 | 31/12/2014 | | | Total | Provision | Dépréciation |
| Actions propres ^(a) | 27 958 | 17 558 | 65,29 | 22,25 | 1 146 | - | 768 |
| Actions propres autres (attribution aux opérations de croissance externe) ^(b) | - | 88 024 | 24,00 | 22,25 | 2 113 | - | 216 |
| Actions propres contrat liquidité | 2 970 | 3 342 | 25,53 | 22,25 | 85 | - | 13 |
| Autres créances immobilisées contrat liquidité | 65 | - | - | - | 26 | - | - |

^(a) Actions détenues conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 23 mai 2014. Les actions propres sont dépréciées à hauteur de 768 K€ correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur moyenne du cours du mois de décembre. 10 400 stock-options ont été résiliées et les actions détenues pour couvrir ces plans ont été réaffectées sur les plans postérieurs à 2008 (transfert de 285 K€).

^(b) 130 000 actions propres ont été acquises sur l'exercice et affectées aux plans d'option et attribution d'actions de performance ainsi qu'à des opérations de croissance externe à hauteur de 88 024 actions. Ces actions sont dépréciées à hauteur de 216 K€ correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur moyenne du cours du mois de décembre.

/ Valeurs mobilières de placement

| | 31/12/2013 | VMP acquises et reclassements | VMP sorties | 31/12/2014 |
|--|--------------|----------------------------------|-------------|--------------|
| Actions propres employés affectées plans déterminés ⁽¹⁾ | 132 | 297 | -83 | 346 |
| Actions disponibles pour employés ⁽¹⁾ | 1 687 | 1 242 | - | 2 929 |
| Valeurs mobilières de placement | 1 819 | 1 539 | -83 | 3 275 |

(1) Détail des actions propres :

| | Nombre | | Prix moyen d'acquisition (€) | Cours au 31/12/2014 (€) | Montant (K€) | | |
|--|------------|------------|------------------------------------|-------------------------------|--------------|-----------|--------------|
| | 31/12/2013 | 31/12/2014 | | | Total | Provision | Dépréciation |
| Actions propres employés affectées plans déterminés ^(a) | 6 415 | 14 990 | 23,08 | 22,25 | 346 | 157 | - |
| Actions disponibles pour employés ^(a) | 37 696 | 78 052 | 37,52 | 22,25 | 2 929 | - | 1 247 |

^(a) Actions détenues conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 23 mai 2014

Une provision pour risque de 157 K€ a été constatée pour couvrir les moins-values liées aux levées de stock-options et à l'attribution d'actions gratuites. Les actions propres sont dépréciées à hauteur de 1 247 K€ correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur moyenne du cours du mois de décembre.

/ Échéances des créances

| | Total au 31/12/2013 | Total au 31/12/2014 | Ventilation | | |
|--|------------------------|------------------------|---------------|-----------|------------|
| | | | - 1 an | 1 à 5 ans | + de 5 ans |
| Créances clients | 5 101 | 4 734 | 4 734 | - | - |
| Autres créances | 59 145 | 81 133 | 81 133 | - | - |
| - dont personnel et comptes rattachés | 203 | 296 | 296 | - | - |
| - dont État - impôts et taxes ⁽¹⁾ | 450 | 4 048 | 4 048 | - | - |
| - dont Groupe et associés | 56 865 | 75 168 | 75 168 | - | - |
| - dont débiteurs divers ⁽²⁾ | 1 627 | 1 621 | 1 621 | - | - |
| Comptes de régularisation | 1 096 | 427 | 427 | - | - |
| Total | 65 342 | 86 294 | 86 294 | - | - |

⁽¹⁾ Dont créance de CICE 2014 au titre de l'intégration fiscale non préfinancée : 2 726 K€

⁽²⁾ Dont créance de CICE 2013 au titre de l'intégration fiscale pour la partie préfinancée : 1 573 K€

/ Informations sur la variation des capitaux propres

| | Capital | Primes | Réserves | Résultat de l'exercice | Provisions réglementées | Total capitaux propres |
|--------------------------------------|---------|--------|----------|------------------------|-------------------------|------------------------|
| Situation au 31 décembre 2012 | 4 491 | 22 510 | 35 704 | 2 629 | 187 | 65 521 |
| Mouvements 2013 | | | | | | |
| Affectation résultat 2012 | - | - | 2 629 | -2 629 | - | - |
| Variation de capital | - | - | - | - | - | - |
| Distribution de dividendes | - | - | - | - | - | - |
| Résultat de l'exercice | - | - | - | 5 557 | - | 5 557 |
| Provisions réglementées | - | - | - | - | -33 | -33 |
| Situation au 31 décembre 2013 | 4 491 | 22 510 | 38 333 | 5 557 | 154 | 71 045 |
| Mouvements 2014 | | | | | | |
| Affectation résultat 2013 | - | - | 5 557 | -5 557 | - | - |
| Variation de capital | - | - | - | - | - | - |
| Distribution de dividendes | - | - | -3 213 | - | - | -3 213 |
| Résultat de l'exercice | - | - | - | 2 372 | - | 2 372 |
| Provisions réglementées | - | - | - | - | 14 | 14 |
| Situation au 31 décembre 2014 | 4 491 | 22 510 | 40 677 | 2 372 | 168 | 70 218 |

/ État des provisions inscrites au bilan

| | 31/12/2013 | Dotations | Reclassements | Reprises utilisées | Reprises sans objet | 31/12/2014 |
|---|--------------|------------|---------------|--------------------|---------------------|--------------|
| Provisions réglementées | | | | | | |
| Amortissements dérogatoires | 154 | 14 | - | - | - | 168 |
| Sous-total | 154 | 14 | - | - | - | 168 |
| Provisions pour risques et charges | | | | | | |
| Sur valorisation des stock-options ⁽¹⁾ | 92 | 139 | - | -74 | - | 157 |
| Médailles du travail | 33 | 5 | - | - | - | 38 |
| Risque de change | 479 | - | - | -479 | - | - |
| Restructuration | 35 | - | - | -6 | - | 29 |
| Divers | 185 | - | - | - | - | 185 |
| Sous-total | 824 | 144 | - | -559 | - | 409 |
| Dépréciations | | | | | | |
| Titres de participations | - | 300 | - | - | - | 300 |
| Autres immobilisations financières ⁽¹⁾ | 1 075 | 280 | -329 | -29 | - | 997 |
| Actions disponibles pour employés ⁽²⁾ | 761 | 239 | 247 | - | - | 1 247 |
| Créances diverses | 5 | - | - | - | -5 | - |
| Sous-total | 1 841 | 819 | -82 | -29 | -5 | 2 544 |
| Total provisions | 2 819 | 977 | -82 | -588 | -5 | 3 121 |
| Dotations et reprises d'exploitation | - | 5 | - | - | -5 | - |
| Dotations et reprises financières | - | 818 | - | -508 | - | - |
| Dotations et reprises exceptionnelles | - | 154 | - | -80 | - | - |

⁽¹⁾ Voir note « État des immobilisations financières » ci-avant

⁽²⁾ Voir note « Valeurs mobilières de placement » ci-avant

/ Échéances des dettes

| | Total au 31/12/2013 | Total au 31/12/2014 | Ventilation | | |
|--|---------------------|---------------------|---------------|---------------|--------------|
| | | | -1 an | 1 à 5 ans | + de 5 ans |
| Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾ | 6 952 | 10 841 | 112 | 10 729 | - |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 15 125 | 12 620 | 4 363 | 6 884 | 1 373 |
| Autres emprunts ⁽²⁾ | 1 573 | 1 573 | 1 573 | - | - |
| Groupe et associés | 24 740 | 50 709 | 50 709 | - | - |
| Dettes fournisseurs | 1 069 | 820 | 820 | - | - |
| Dettes fiscales et sociales | 2 874 | 2 651 | 2 651 | - | - |
| Dettes sur immobilisations | 166 | 161 | 161 | - | - |
| Autres dettes | 219 | - | - | - | - |
| Comptes de régularisation | 604 | 1 585 | 1 585 | - | - |
| Total | 53 322 | 80 960 | 61 974 | 17 613 | 1 373 |

⁽¹⁾ Emprunts obligataires souscrits par les fonds Micado 2018 et 2019

⁽²⁾ Mobilisation de la créance de CICE 2013 au titre de l'intégration fiscale : 1 573 K€



Les emprunts et financements d'exploitation sont, en général, basés sur l'Euribor 3 mois majoré des commissions bancaires. La société utilise pour la gestion du risque de taux d'intérêt de sa dette financière des instruments financiers dont les en-cours au 31 décembre sont les suivants : ➤

Au 31 décembre 2014, la juste valeur de ces instruments financiers fait apparaître une perte latente nette de 275 K€ contre 1 027 K€ l'année précédente.

| Échéance | Montant | Taux couvert |
|--------------|-----------|--------------|
| Janvier 2015 | 18 000 K€ | 1,86 % |
| Janvier 2015 | 18 000 K€ | 1,85 % |
| Janvier 2015 | 15 000 K€ | 1,84 % |
| Janvier 2015 | 9 000 K€ | 1,89 % |

/ Tableau de flux de trésorerie

| | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|---|---------------|---------------|
| Résultat net total | 2 372 | 5 557 |
| Élimination des amortissements et provisions | 1 476 | 1 030 |
| Élimination des plus ou moins-values de cession | 78 | -421 |
| Marge brute d'autofinancement | 3 926 | 6 166 |
| Incidence de la variation du BFR | 5 325 | -3 892 |
| Flux net généré par l'activité | 9 251 | 2 274 |
| Total des investissements | -5 063 | -4 291 |
| Total des cessions | 54 | 689 |
| Variation nette des placements | -925 | 66 |
| Flux net de trésorerie provenant des investissements | -5 934 | -3 536 |
| Dividendes versés | -3 214 | - |
| Émissions d'emprunts | 6 290 | 13 526 |
| Remboursements d'emprunts | -4 905 | -4 523 |
| Cessions (acquisitions) d'actions propres | -2 206 | -36 |
| Flux net de trésorerie provenant du financement | -4 035 | 8 967 |
| Variation de trésorerie | -718 | 7 705 |
| Trésorerie d'ouverture | 804 | -6 901 |
| Trésorerie de clôture | 86 | 804 |
| Variation de trésorerie | -718 | 7 705 |

/ Charges et produits - Régularisations - Charges à payer

| | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|--|--------------|--------------|
| Charges à payer | | |
| Emprunts et dettes financières diverses | 1 433 | 1 064 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 375 | 344 |
| Dettes fiscales et sociales | 1 171 | 1 382 |
| Dettes sur immobilisations | 64 | 83 |
| Autres dettes | - | 216 |
| Total charges à payer | 3 043 | 3 089 |
| Charges constatées d'avance | 427 | 617 |
| Produits constatés d'avance | - | 2 |
| Produits à recevoir | | |
| Clients et comptes rattachés | 81 | 303 |
| Autres créances ⁽¹⁾ | 4 508 | 1 584 |
| Total produits à recevoir | 4 589 | 1 887 |

⁽¹⁾ Dont créance de CICE 2014 au titre de l'intégration fiscale non préfinancé : 2 726 K€

/ Informations sur les postes concernant les entreprises liées

| | Montant concernant les entreprises | |
|--|------------------------------------|---|
| | liées | avec lesquelles la société a un lien de participation |
| Dettes | | |
| Emprunts et dettes financières diverses | 50 314 | - |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 51 | - |
| Autres dettes | - | - |
| Immobilisations financières | | |
| Participations nettes | 57 057 | - |
| Créances | | |
| Créances clients nettes et comptes rattachés | 4 432 | 29 |
| Autres créances | 74 890 | 278 |
| Charges financières | | |
| Intérêts et charges assimilées | 1 022 | - |
| Produits financiers | | |
| Produits de participations | 1 892 | - |
| Intérêts et produits assimilés | 1 853 | 5 |

/ Opérations avec des parties liées

VM Matériaux n'a pas identifié de transactions avec les parties liées non conclues à des conditions normales de marché.

/ Engagements financiers

| | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|--|---------------|---------------|
| Engagements donnés | | |
| Effets escomptés non échus | - | - |
| Avals et cautions | 38 413 | 42 195 |
| Nantissements de titres de participation | - | - |
| Autres | - | - |
| Total | 38 413 | 42 195 |
| Engagements reçus | | |
| Avals, cautions et garanties | - | - |
| Autres engagements reçus | - | - |
| Total | - | - |
| Engagements réciproques | | |
| Crédit-bail | - | - |
| Total | - | - |
| Autres engagements | | |
| Montant des engagements en matière de retraite | 2 179 | 1 574 |
| Total | 2 179 | 1 574 |

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés mais inscrits en engagements hors bilan. Ils sont évalués selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées désignée par la norme IAS 19 révisée.

L'estimation de ces engagements a été réalisée par un actuaire indépendant.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

| | 2014 | 2013 |
|--|---------------|---------------|
| Taux d'actualisation | 2,10 % | 3,30 % |
| Taux d'augmentation future des salaires | | |
| Cadres | 3,50 % | 3,50 % |
| Non cadres | 3,00 % | 3,00 % |

Droit Individuel à la Formation

Dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF), le volume d'heures de formation acquis par les salariés s'élève à 15 186 heures.



/ Crédit-bail

Il n'y a plus de contrat de crédit-bail en cours au 31 décembre 2014.

/ Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

| | Bases | | | | Impôt (33,33 %) |
|---|-----------------|----------------|--------------|------------|--------------------|
| | Compte résultat | Réintégrations | Déductions | Total | |
| Résultat courant | 2 076 | 2 537 | 3 078 | 1 535 | 512 |
| Résultat exceptionnel | -178 | - | 6 | -184 | -61 |
| Intéressement et participation | -189 | - | - | -189 | -63 |
| Plus-values long terme | - | - | - | - | - |
| Produit lié à l'intégration fiscale | - | 42 | - | 42 | 14 |
| Déduction liée à l'intégration fiscale | - | - | 365 | -365 | -122 |
| Total | 1 709 | 2 579 | 3 449 | 839 | 280 |
| Annulation de l'IS du fait du déficit d'ensemble | - | - | - | - | -280 |
| Imputation des déficits antérieurs | - | - | - | - | - |
| Impôt réel des filiales intégrées | - | - | - | - | - |
| Crédits d'impôt | - | - | - | - | -196 |
| Contribution sociale de 3,3 % | - | - | - | - | - |
| Contribution exceptionnelle de 10,7 % | - | - | - | - | - |
| Montant total de l'impôt à payer | - | - | - | - | -196 |
| Montant de l'impôt reversé par les filiales intégrées | - | - | - | - | -572 |
| Report en arrière du déficit d'ensemble | - | - | - | - | - |
| Autres (retenue à la source, rappels d'impôt et contribution sur dividendes) | - | - | - | - | 105 |
| Montant de l'impôt net comptable | - | - | - | - | -663 |

/ Situation fiscale latente

Situation de VM Matériaux indépendamment de l'intégration fiscale :

| | Bases | | | Impôt théorique (33,33 %) |
|----------------------------------|---------------|------------|---------------|------------------------------|
| | Au 31/12/2013 | Variation | Au 31/12/2014 | |
| Décalages temporaires | | | | |
| Charges non déductibles | 520 | -492 | 28 | 9 |
| Charges à déductibilité différée | 3 | -3 | - | - |
| Écart de conversion passif | 602 | 983 | 1 585 | 528 |
| Écart de conversion actif | -479 | 479 | - | - |
| Situation fiscale latente | 646 | 967 | 1 613 | 537 |

/ Produits et charges exceptionnels

| Produits | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|---|------------|--------------|
| Cessions d'immobilisations | 29 | 641 |
| Produits exceptionnels de gestion | - | - |
| Produits exceptionnels de restructuration | 65 | 679 |
| Reprises de provisions pour risques et charges | 74 | 68 |
| Reprises de provisions de restructuration | 6 | 271 |
| Reprises d'amortissements dérogatoires | - | 53 |
| Transfert de charges exceptionnelles | - | - |
| Total | 174 | 1 712 |
| Charges | | |
| Valeur nette comptable des immobilisations cédées | 24 | 160 |
| Mali sur rachat actions propres | 83 | 66 |
| Charges exceptionnelles diverses | - | 27 |
| Charges exceptionnelles de gestion | 20 | 4 |
| Charges exceptionnelles de restructuration | 71 | 868 |
| Dotations aux provisions pour restructuration | - | - |
| Dotations aux provisions pour risques et charges | 139 | 160 |
| Dotations aux amortissements dérogatoires | 15 | 19 |
| Total | 352 | 1 304 |

/ Informations sociales

Effectif réparti par catégorie socioprofessionnelle :

| Inscrits | Au 31/12/2014 | Au 31/12/2013 |
|---------------------|---------------|---------------|
| ETAM | 80 | 83 |
| Cadres et assimilés | 77 | 79 |
| Total | 157 | 162 |

Rémunérations allouées aux membres des organes de Direction :

| | Au 31/12/2014 | Au 31/12/2013 |
|--|---------------|---------------|
| Rémunération brute globale des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance | 1 080 K€ | 1 400 K€ |

/ Plan d'options d'achat ou de souscription d'actions

| | Plan 2006 | Plan 2007 | Plan 2008 | Plan 2009 | Plan 2010 | Plan 2011 | Plan 2012 | Plan 2013 | Plan 2014 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Date de l'Assemblée Générale | 10 juin 05 | 10 juin 05 | 10 juin 05 | 23 mai 08 | 23 mai 08 | 23 mai 08 | 20 mai 11 | 20 mai 11 | 20 mai 11 |
| Date du Directoire | 16 janv 06 | 3 janv 07 | 3 mars 08 | 2 mars 09 | 8 mars 10 | 10 janv 11 | 20 avril 12 | 10 juin 13 | 14 janv 14 |
| Nombre d'options attribuées aux mandataires | 10 000 | 10 800 | 11 200 | 11 200 | 11 200 | 11 200 | 27 800 | 9 500 | 11 800 |
| Nombre d'options attribuées aux salariés | 2 400 | 1 600 | - | - | - | - | - | - | - |
| Nombre d'actions pouvant être souscrites ou acquises | 12 400 | 12 400 | 11 200 | 11 200 | 11 200 | 11 200 | 27 800 | 9 500 | 11 800 |
| Point de départ d'exercice des options | 16 janv 08 | 3 janv 09 | 3 mars 10 | 2 mars 11 | 8 mars 12 | 10 janv 13 | 20 avril 14 | 10 juin 15 | 14 janv 16 |
| Date d'expiration | 15 janv 14 | 2 janv 15 | 2 mars 16 | 1 mars 17 | 7 mars 18 | 9 janv 19 | 19 avril 20 | 9 juin 21 | 13 janv 22 |
| Prix d'achat ou de souscription | 61,26 € | 65,89 € | 62,60 € | 31,19 € | 44,06 € | 41,98 € | 25,36 € | 15,21 € | 25,07 € |
| Nombre d'options annulées ou résiliées | 12 400 | 2 000 | 2 000 | 944 | 1 900 | 1 900 | 5 000 | - | - |
| Nombre d'options levées | - | - | - | 2 296 | - | - | - | - | - |
| Nombre d'options restantes | - | 10 400 | 9 200 | 7 960 | 9 300 | 9 300 | 22 800 | 9 500 | 11 800 |

La valeur de l'action retenue pour l'assiette de la contribution sociale est de 26,32 € par action pour les actions gratuites et les stock-options.

/ Attributions gratuites d'actions

| Date d'attribution | Juin 2013 | Janvier 2014 |
|-------------------------|-----------|--------------|
| Nombre | 2 940 | 2 600 |
| Période d'attribution | 2 ans | 2 ans |
| Période de conservation | 2 ans | 2 ans |

/ Honoraires Commissariat aux comptes

Honoraires payés ou provisionnés au cours des exercices 2014 et 2013 (clôture le 31 décembre) :

| En K€ | EY | | | | Groupe Y BOISSEAU | | | |
|---|-----------|-----------|--------------|--------------|-------------------|-----------|--------------|--------------|
| | Montant | | Répartition | | Montant | | Répartition | |
| | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 |
| Audit | | | | | | | | |
| Commissariat aux comptes, certification des comptes, examen des comptes sociaux et consolidés | 48 | 46 | - | - | 47 | 46 | - | - |
| Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes | 16 | 10 | - | - | 1 | 2 | - | - |
| Sous-total | 64 | 56 | 100 % | 100 % | 48 | 48 | 100 % | 100 % |
| Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement | | | | | | | | |
| Juridique, fiscal et social | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sous-total | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total | 64 | 56 | 100 % | 100 % | 48 | 48 | 100 % | 100 % |



/ Événements postérieurs à la clôture

A compter du 1^{er} janvier 2015, la mission de la Holding VM Matériaux se concentrera sur l'animation du Groupe. Seules les équipes dédiées aux fonctions clés d'animation (financement, juridique, communication...) resteront salariées de cette société.

Les autres collaborateurs seront transférés, soit au sein d'un centre de services partagés qui délivrera différentes prestations à ses filiales (comptabilité, informatique, paye...), soit au sein des différentes branches d'activité, pour lesquelles ils travaillent exclusivement.

Liste des filiales et participations

Filiale : société détenue à plus de 50 %

Participation : société détenue entre 10 % et 50 %

| | Devises | Capital | Capitaux propres autres que le capital | Quote-part du capital détenu (% de contrôle) | Intégration fiscale | Valeur comptable des titres détenus | | Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés | Montant des cautions et avals donnés par la société | Chiffre d'affaires HT | Résultat de l'exercice | Dividendes encaissés par la société consolidante au cours de l'exercice* |
|--|---------|---------|--|--|---------------------|-------------------------------------|----------|--|---|-----------------------|------------------------|--|
| | | | | | | Brute | Nette | | | | | |
| Filiales de VM MATÉRIAUX | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | (*) dividendes comptabilisés |
| SAS VENDÉE BÉTON CONTRÔLÉ Sainte-Florence | K€ | 46 | 877 | 74,90 % | A | 684 | 684 | 889 | 75 | 4 599 | -74 | - |
| SARL VM BÉTON AQUITAIN L'Herbergement | K€ | 76 | 924 | 74,98 % | - | 57 | 57 | 665 | 75 | 9 617 | 66 | 37 |
| SAS NAULLET La Roche-sur-Yon | K€ | 152 | 854 | 99,94 % | A | 1 219 | 1 219 | 1 030 | 300 | 7 929 | -79 | - |
| SAS ATLANTEM INDUSTRIES Noyal-Pontivy | K€ | 627 | 21 221 | 67,00 % | A | 8 401 | 8 401 | - | 7 572 | 91 076 | 388 | 1 019 |
| SARL QUADRA L'Herbergement | K€ | 66 | 893 | 100,00 % | A | 457 | 457 | 69 | - | - | 14 | 61 |
| SAS SEFIMAT Nantes | K€ | 4 894 | 2 275 | 99,99 % | A | 10 147 | 10 147 | 28 046 | 5 587 | 3 792 | -1 873 | - |
| SAS FINANCIÈRE BLAVET L'Herbergement | K€ | 2 287 | 419 | 100,00 % | A | 4 029 | 4 029 | 3 645 | 3 350 | - | 336 | - |
| SAS FINANCIÈRE VM DISTRIBUTION L'Herbergement | K€ | 3 958 | 9 310 | 94,93 % | A | 8 465 | 8 465 | 10 935 | 1 265 | - | 3 632 | - |
| SARL FINANCIÈRE VM BÉTON L'Herbergement | K€ | 300 | -2 003 | 100,00 % | A | 300 | - | 5 373 | - | 8 460 | -340 | - |
| SAS TBM Vouneuil-sous-biard | K€ | 300 | 1 594 | 100,00 % | A | 300 | 300 | - | 1 250 | 4 506 | 323 | 292 |
| FINANCIÈRE VM INTERNATIONAL Nantes | K€ | 100 | -2 | 100,00 % | - | 100 | 100 | - | - | - | -2 | - |
| SAS VENDÉE BÉTON L'Herbergement | K€ | 153 | 3 396 | 99,99 % | A | 9 951 | 9 951 | 1 315 | 108 | 15 661 | 328 | 460 |
| SAS PRÉFA DES PAYS DE LOIRE (PPL) Saint-Georges-de-Montaigu | K€ | 178 | 62 | 100,00 % | A | 9 027 | 9 027 | 3 649 | 30 | 12 949 | 195 | - |
| Participation de VM MATÉRIAUX | | | | | | | | | | | | |
| VM MATERIAUX CANADA Québec - Montréal | K CAD | 12 702 | -21 | 47,00 % | - | 4 218 K€ | 4 218 K€ | - | - | - | -6 | - |
| Groupe intégré de VM MATÉRIAUX | | | | | | | | | | | | |
| Filiales de VENDÉE BÉTON | | | | | | | | | | | | |
| SARL BÉTON D'ILLE ET VILAINE (BIV) L'Herbergement | K€ | 365 | 467 | 60,00 % | - | 219 | 219 | - | - | 2 431 | 106 | - |
| SAS BÉTON DES OLNONES Olonne sur Mer | K€ | 45 | 1 086 | 75,00 % | - | 818 | 818 | 12 | - | 3 373 | -164 | - |
| Participations de VENDÉE BÉTON | | | | | | | | | | | | |
| SAS VENDÉE BÉTON CONTRÔLÉ Sainte-Florence | K€ | 46 | 877 | 25,10 % | A | 459 | 459 | - | - | 4 599 | -74 | - |
| SARL CH BÉTON Candé | K€ | 181 | 716 | 33,33 % | - | 51 | 51 | 278 | - | 4 564 | -126 | - |
| Filiale de FINANCIÈRE BLAVET | | | | | | | | | | | | |
| VM MATÉRIAUX CANADA Québec - Montréal | K CAD | 12 702 | -21 | 53,00 % | - | 5 063 K€ | 5 063 K€ | - | - | - | -6 | - |
| Participation de FINANCIÈRE BLAVET | | | | | | | | | | | | |
| SAS ATLANTEM INDUSTRIES Noyal-Pontivy | K€ | 627 | 21 221 | 33,00 % | A | 4 137 | 4 137 | - | - | 91 076 | 388 | - |
| Filiale de VM MATÉRIAUX CANADA | | | | | | | | | | | | |
| ATLANTEM CANADA Québec - Montréal | K CAD | 7 554 | 1 866 | 96,48 % | - | 7 043 | 7 043 | - | - | 227 | 611 | - |
| Filiales d'ATLANTEM CANADA | | | | | | | | | | | | |
| FENE-TECH Inc. Québec - Amqui | K CAD | 1 | 7 026 | 100,00 % | - | 7 387 | 7 387 | - | - | 11 375 | 861 | - |
| FENÊTRES LAPCO Inc. Québec - Mirabel | K CAD | 2 021 | 789 | 100,00 % | - | 7 128 | 7 128 | - | - | 7 966 | 147 | - |
| Filiales de FINANCIÈRE VM DISTRIBUTION | | | | | | | | | | | | |
| SA VM DISTRIBUTION L'Herbergement | K€ | 5 973 | 26 679 | 99,88 % | A | 11 559 | 11 559 | 14 565 | 18 230 | 265 775 | -498 | - |
| SAS FINANCIÈRE LNBTP L'Herbergement | K€ | 1 400 | 22 | 100,00 % | - | 1 400 | 1 400 | - | - | 1 | 9 | - |
| VM ASIA LIMITED Hong Kong | K HKD | - | 2 522 | 100,00 % | - | - | - | - | - | - | -1 638 | - |


Participation de FINANCIÈRE VM DISTRIBUTION

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----|-------|--------|----------|---|-------|-------|-------|-----|--------|--------|----|
| SAS PIERRE ET MATIÈRE Champigné | K€ | 333 | -172 | 34,01 % | - | 116 | - | - | - | 841 | -250 | - |
| Filiales de FINANCIÈRE VM BÉTON | | | | | | | | | | | | |
| SNC VM BÉTON SERVICES Boufféré | K€ | 201 | -13 | 99,99 % | A | 201 | 201 | 59 | - | 1 371 | -25 | - |
| SARL VM BÉTON L'Herbergement | K€ | 300 | 29 | 100,00 % | A | 300 | 300 | 16 | - | - | 6 | - |
| SAS BÉTON 17 La Rochelle | K€ | 110 | 704 | 100,00 % | A | 1 667 | 1 667 | - | - | 2 237 | -141 | - |
| SAS BIPLAN L'Herbergement | K€ | 1 000 | -1 197 | 100,00 % | A | 3 800 | - | - | 570 | 509 | -1 192 | - |
| Filiales de VM DISTRIBUTION | | | | | | | | | | | | |
| SCI MEGNIEN IMMO L'Herbergement | K€ | 3 | 123 | 100,00 % | A | 1 543 | 1 543 | - | - | 218 | 104 | - |
| SCI JACMI Le Château d'Olonne | K€ | 76 | 103 | 99,98 % | - | 38 | 38 | - | - | 53 | 52 | - |
| SNC VM DISTRIBUTION L'Herbergement | K€ | 4 | 5 305 | 99,59 % | - | 4 | 4 | - | - | 6 400 | 5 305 | 22 |
| SCI DE LA PLAINE Saint-Aignan-sur-Cher | K€ | 2 | 141 | 99,00 % | A | 165 | 165 | - | - | 155 | 86 | - |
| SARL VM DISTRIBUTION BÉTON L'Herbergement | K€ | 1 510 | 5 765 | 100,00 % | A | 5 730 | 5 730 | - | - | 19 918 | -254 | - |
| SAS EUROMAT La Rochelle | K€ | 1 500 | 80 | 100,00 % | A | 7 462 | 1 580 | 390 | - | - | - | - |
| SAS HAVRAISE DE MATÉRIAUX Le Havre | K€ | 1 350 | 3 217 | 100,00 % | - | 8 956 | 8 956 | - | - | 28 132 | -58 | - |
| Filiale d'EUROMAT | | | | | | | | | | | | |
| SAS Ets PAUL THÉBAULT La Rochelle | K€ | 500 | -548 | 100,00 % | A | 3 935 | 1 935 | 1 280 | - | 5 080 | -399 | - |
| Filiale de FINANCIÈRE LNBTP | | | | | | | | | | | | |
| SAS LNTF Saint-Herblain | K€ | 1 000 | 157 | 77,91% | - | 1 059 | 1 059 | 1 721 | - | 39 780 | -255 | - |
| Filiale de LNTF | | | | | | | | | | | | |
| SARL LNTF RENNES Saint-Jacques-de-la-Lande | K€ | 214 | 400 | 100,00 % | - | 1 040 | 1 040 | - | - | 858 | 113 | - |
| Filiales d'ATLANTEM INDUSTRIES | | | | | | | | | | | | |
| SCI DUCLOS Hillion / Saint-Brieuc | K€ | 8 | 462 | 99,80 % | - | 8 | 8 | - | - | 243 | 125 | - |
| SCI MAIZIÈRES Maizières-la-Grande-Paroisse | K€ | 15 | 309 | 99,90 % | - | 250 | 250 | - | - | 201 | 37 | - |
| SAS CIOB MOISAN Pleugriffet | K€ | 313 | 1 180 | 100,00 % | A | 4 581 | 2 477 | - | - | 3 572 | -14 | - |
| SCI SOFIMO Pleugriffet | K€ | 2 | 70 | 99,00 % | - | 198 | 198 | - | - | 77 | 29 | - |
| SAS BTP CHARPENTES Vouneuil-sous-Biard | K€ | 736 | 743 | 100,00 % | - | 3 300 | 2 672 | - | - | 2 401 | 38 | - |
| SAS VENDÔME FERMETURES Carentoir | K€ | 500 | 7 273 | 100,00 % | - | 500 | 500 | 1 132 | - | 41 872 | 2 667 | - |
| SCI DU MOULIN DE L'ÉPINE Carentoir | K€ | 6 | 302 | 100,00 % | - | 1 200 | 1 200 | - | - | 179 | 70 | - |
| SCI LA PATOUVILLE Boué | K€ | 2 | 291 | 100,00 % | - | 800 | 800 | - | - | 89 | 47 | - |
| Filiales de SEFIMAT | | | | | | | | | | | | |
| SAS SAPRO MARTINIQUE Fort-de-France | K€ | 259 | 1 761 | 100,00 % | - | 1 726 | 1 726 | - | - | 4 286 | 237 | - |
| SAS SAPRO GUYANE Cayenne | K€ | 75 | 639 | 100,00 % | - | 596 | 596 | - | - | 3 630 | -361 | - |
| SAS SAPRO GUADELOUPE Baie Mahault | K€ | 160 | 1 385 | 100,00 % | - | 253 | 253 | - | - | 6 794 | 684 | - |
| SAS SOREPRO Saint Denis | K€ | 285 | 1 067 | 100,00 % | - | 1 785 | 1 785 | - | - | 14 411 | -502 | - |
| SAS VM GUADELOUPE Baie Mahault | K€ | 50 | 714 | 99,90 % | - | 50 | 50 | - | - | 3 831 | -265 | - |
| SCI JULIE Baie Mahault | K€ | 15 | 352 | 100,00 % | - | 44 | 44 | - | - | 157 | 47 | - |
| SAS VM REUNION Saint Pierre | K€ | 250 | -37 | 100,00 % | - | 600 | 600 | - | - | 100 | -13 | - |
| SAS LEADER MAT Pointe-à-Pitre | K€ | 160 | 2 243 | 51,00 % | - | 5 100 | 5 100 | - | - | 6 920 | -409 | - |
| SAS BTP SERVICES Le Port | K€ | 330 | 374 | 100,00 % | - | 7 453 | 2 257 | - | - | 9 553 | -766 | - |
| BTP SERVICES GUYANE Cayenne | K€ | 50 | 1 351 | 60,00 % | - | 30 | 30 | - | - | 6 131 | 292 | - |
| SAS SEFIMAT SERVICES Nantes | K€ | 10 | - | 100,00 % | - | 10 | 10 | - | - | - | - | - |
| SAS SEFIMAT TRADING (ex SEFIMAR) Nantes | K€ | 100 | 291 | 80,00 % | - | 80 | 80 | - | - | - | 273 | - |
| SAS POINT BOIS Cayenne | K€ | 360 | 1 701 | 60,00 % | - | 883 | 883 | - | - | 3 301 | -415 | - |
| Participations de SEFIMAT | | | | | | | | | | | | |
| SAS JOSEPH COTTRELL Le Lamentin | K€ | 1 260 | 4 683 | 49,99 % | - | 5 300 | 5 300 | - | - | 31 913 | 505 | - |
| SAS IMMO ATHIMAT Le Lamentin | K€ | 50 | 359 | 49,00 % | - | 25 | 25 | - | - | - | 427 | - |
| SAS LEADER MAT MARTINIQUE Le Lamentin | K€ | 80 | 526 | 49,90 % | - | 1 102 | 1 102 | - | - | 6 213 | 153 | - |
| Participation de SEFIMAT TRADING (ex SEFIMAR) | | | | | | | | | | | | |
| SAS SEFIRAM Mougins | K€ | 170 | 768 | 49,94 % | - | 85 | 85 | - | - | 4 332 | 749 | - |



Liste des filiales et participations (suite)

| | Devises | Capital | Capitaux propres autres que le capital | Quote-part du capital détenu (% de contrôle) | Intégration fiscale | Valeur comptable des titres détenus | | Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés | Montant des cautions et avals donnés par la société | Chiffre d'affaires HT | Résultat de l'exercice | Dividendes encaissés par la société consolidante au cours de l'exercice* |
|--|---------|---------|--|--|---------------------|-------------------------------------|-----------|--|---|-----------------------|------------------------|--|
| | | | | | | Brute | Nette | | | | | |
| Filiales de LEADER MAT GUADELOUPE | | | | | | | | | | | | |
| SARL BRICO LEADER Guadeloupe | K€ | 250 | -189 | 100,00 % | - | 439 | 439 | - | - | 2 098 | -45 | - |
| SAS LM WEST INDIES Saint-Martin | K€ | 8 | 1 367 | 100,00 % | - | 8 | 8 | - | - | 2 259 | 135 | - |
| Filiales de VM ASIA LIMITED | | | | | | | | | | | | |
| VM CHINA Hong Kong | K USD | - | -188 | 100,00 % | - | - | - | - | - | - | -27 | - |
| BESTKIND Hong Kong | K€ | - | 1 720 | 100,00 % | - | 3 715 | 3 715 | - | - | 1 001 | 95 | - |
| CODIPAC Hong Kong | K€ | - | 705 | 100,00 % | - | 1 346 | 1 346 | - | - | 1 392 | 72 | - |
| Filiale de VM CHINA | | | | | | | | | | | | |
| SAN XIANG DA Xiamen | K RMB | 3 000 | -2 666 | 100,00 % | - | 658 K USD | 658 K USD | - | - | 11 690 | -1 408 | - |

Résultats des cinq derniers exercices

| En € | Date d'arrêté | 31/12/2010 | 31/12/2011 | 31/12/2012 | 31/12/2013 | 31/12/2014 |
|--|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | Durée de l'exercice | 12 mois | 12 mois | 12 mois | 12 mois | 12 mois |
| Capital en fin d'exercice | | | | | | |
| Capital social | | 4 490 465 | 4 490 465 | 4 490 465 | 4 490 465 | 4 490 465 |
| Nombre d'actions | | | | | | |
| - ordinaires | | 2 993 643 | 2 993 643 | 2 993 643 | 2 993 643 | 2 993 643 |
| - à dividende prioritaire (sans droit de vote) | | - | - | - | - | - |
| Nombre maximum d'actions à créer | | | | | | |
| - par conversion d'obligations | | - | - | - | - | - |
| Opérations et résultat de l'exercice | | | | | | |
| Chiffre d'affaires HT | | 21 977 200 | 23 269 522 | 20 048 879 | 17 980 230 | 18 201 230 |
| Résultat avant impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions | | 11 914 462 | 8 652 471 | 3 918 609 | 3 872 823 | 3 180 825 |
| Impôt sur les bénéfices | | 1 114 716 | 638 455 | -1 229 395 | -2 714 945 | -662 893 |
| Participation des salariés | | 124 253 | - | - | - | - |
| Dotations aux amortissements et provisions | | 1 556 781 | 2 564 914 | 2 518 962 | 2 117 245 | 2 064 875 |
| Résultat net | | 9 118 712 | 5 449 102 | 2 629 042 | 5 556 897 | 2 371 964 |
| Résultat distribué ⁽¹⁾ | | 3 891 736 | 3 891 736 | - | 3 293 007 | 1 047 775 |
| Résultat par action | | | | | | |
| Résultat après impôt, participation des salariés, avant dotations aux amortissements et provisions | | 3,57 | 2,68 | 1,72 | 2,20 | 1,28 |
| Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions | | 3,05 | 1,82 | 0,88 | 1,86 | 0,79 |
| Dividende attribué | | 1,30 | 1,30 | - | 1,10 | 0,35 |
| Personnel | | | | | | |
| Effectif moyen des salariés | | 154 | 155 | 166 | 158 | 157 |
| Masse salariale de l'exercice | | 7 108 587 | 7 746 678 | 7 885 171 | 7 540 986 | 7 259 806 |
| Sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...) | | 3 030 107 | 3 254 512 | 3 400 424 | 3 385 936 | 3 315 982 |

⁽¹⁾ Montant incluant les actions d'autodétention

Rapport du Président du Conseil de Surveillance

à l'Assemblée Générale annuelle du 29 mai 2015

en application de l'article L225-68 du Code de commerce

En application de l'article L225-68 du Code de commerce, je vous rends compte dans le présent rapport, en ma qualité de président du Conseil de Surveillance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place dans la société et ses filiales (dit le Groupe).

Le Conseil de Surveillance a adopté le code Middlednext comme référentiel de gouvernement d'entreprise, code publié le 17 décembre 2009 et sur le site de Middlednext (www.middlednext.com). Le Conseil de Surveillance déclare avoir pris connaissance des points de vigilance qui figurent dans les différents chapitres du référentiel.

Toutes les recommandations du code sont appliquées à l'exception de la recommandation R8 pour laquelle une explication circonstanciée est apportée.

| Recommandations du code MiddleNext | Évaluation de la conformité | Référence |
|---|-----------------------------|---|
| R1 Cumul contrat de travail et mandat social | Conforme | Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux (ci-après) |
| R2 Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux | Conforme | |
| R3 Indemnités de départ | Conforme | Note 12 du Rapport de gestion et Rémunérations et avantages des dirigeants mandataires sociaux (ci-après) |
| R4 Régimes de retraite supplémentaires | Conforme | |
| R5 Stock-options et attribution gratuite d'actions | Conforme | |
| R6 Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil | Conforme | |
| R7 Déontologie des membres du Conseil | Conforme | Fonctionnement du Conseil de Surveillance (ci-après) |
| R8 Composition du Conseil - Présence de membres indépendants au sein du Conseil | Non conforme | |
| R9 Choix des administrateurs | Conforme | Composition du Conseil de Surveillance (ci-après) |
| R10 Durée des mandats des membres du Conseil | Conforme | |
| R11 Information des membres du Conseil | Conforme | Fonctionnement du Conseil de Surveillance (ci-après) |
| R12 Mise en place de comités | Conforme | Comités spécialisés (ci-après) |
| R13 Réunions du Conseil et des comités | Conforme | Fonctionnement du Conseil de Surveillance (ci-après) |
| R14 Rémunération des administrateurs | Conforme | Note 12 du Rapport de gestion et Rémunérations et avantages des dirigeants mandataires sociaux (ci-après) |
| R15 Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil | Conforme | Fonctionnement du Conseil de Surveillance (ci-après) |

Ce rapport a été rédigé en collaboration avec la Direction générale et la Direction financière et juridique du Groupe, puis revu et commenté avec le Comité d'audit et des risques. Il a été approuvé par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 9 mars 2015.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

La société VM Matériaux fonctionne sous la forme de société avec Directoire et Conseil de Surveillance depuis une décision des actionnaires du 5 juin 1998.

I • Le Directoire

/ Composition et fonctionnement

Le Directoire est composé depuis le 23 mai 2014 de deux membres : Monsieur Alain MARION, Président, et Monsieur Gérard CHARRIER, Directeur général. Il est nommé pour une durée de quatre ans à l'issue de laquelle il est entièrement renouvelé.

Le Directoire se réunit au moins une fois par trimestre pour établir un rapport au Conseil de Surveillance, et aussi souvent que l'intérêt de la société le nécessite, sur convocation du Président.

/ Pouvoirs

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

De plus, à titre de mesure interne non opposable aux tiers, certaines opérations doivent être autorisées par le Conseil préalablement à leur conclusion par le Directoire, notamment en matière de :

- définition de la stratégie, du plan pluriannuel et de la politique de financement,
- approbation des budgets d'exploitation, d'investissements et de trésorerie,
- décisions d'investissements, de souscription d'emprunts ou de contrats de crédits-bails non prévus aux budgets d'exploitation et d'investissements dépassant un certain seuil,
- décisions de prises de participation,
- décisions affectant la propriété et l'usage des éléments incorporels,
- décisions relatives aux cadres supérieurs de la société.



II • Le Conseil de Surveillance

/ Composition

Le Conseil de Surveillance est composé de 9 membres, nommés pour une durée de trois exercices, en conformité avec la recommandation R10 du code Middlednext. Le mandat de huit d'entre eux arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, celui de Monsieur Philippe AUDUREAU, nommé lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2014, prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

| Nom ⁽¹⁾ | Fonction |
|----------------------------|----------------|
| CAILLAUD Jérôme | Président |
| ROBIN Olivier | Vice-président |
| ARDOUIN Guylène* | Membre |
| AUDUREAU Philippe | Membre |
| BIOTTEAU Xavier | Membre |
| CAILLAUD Sébastien | Membre |
| CAILLAUD Pascal | Membre |
| ROBIN Christophe | Membre |
| ROBIN RAVENEAU Marie-Laure | Membre |

⁽¹⁾ Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2014

* Représentant des salariés actionnaires sans lien familial avec les familles fondatrices

La majorité des membres a acquis des expériences différentes et complémentaires dans le monde de l'entreprise permettant d'avoir un Conseil pluridisciplinaire.

La liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés est présentée dans le rapport de gestion du Directoire.

Le Conseil de Surveillance compte 2 femmes parmi ses 9 membres, en conformité avec la loi du 27 janvier 2011 sur la représentativité équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils.

Monsieur Xavier BIOTTEAU, chef d'entreprise, est le seul membre indépendant du Conseil depuis le 23 mai 2014, date à laquelle Monsieur Louis-Marie PASQUIER, second membre qui répondait aux différents critères d'indépendance retenus pas le référentiel, a présenté sa démission. La recommandation R8 du code ne sera pas appliquée, temporairement, jusqu'au remplacement de ce membre démissionnaire.

Chaque proposition de nomination ou de renouvellement de mandat fait l'objet d'une résolution distincte permettant aux actionnaires de se prononcer librement sur la composition du Conseil de Surveillance, conformément à la recommandation R9.

/ Missions du Conseil de Surveillance

Les missions du Conseil de Surveillance sont celles dévolues par la loi et par les statuts de la société.

Il a notamment pour mission principale le contrôle permanent de la gestion de la société faite par le Directoire. A cet effet, il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer tous documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Il nomme le Directoire, en désigne le Président et les éventuels Directeurs généraux et fixe leur rémunération.

Il délivre les autorisations préalables à la conclusion de certaines opérations par le Directoire, conformément à l'article 16 des statuts de la société.

Le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale annuelle ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice.

/ Fonctionnement du Conseil de Surveillance

En conformité avec la recommandation R6 du code Middlednext, le Conseil de Surveillance s'est doté d'un règlement intérieur dont la dernière mise à jour a été approuvée le 23 mai 2014. Chaque membre du Conseil est sensibilisé aux responsabilités qui lui incombent, notamment au moment de sa nomination, par la remise qui lui est faite de ce règlement intérieur rappelant l'ensemble des droits et devoirs des membres du Conseil, les modalités de fonctionnement de ce dernier ainsi que les règles de déontologie que doivent suivre les membres du Conseil, tel que préconisé par la recommandation R7.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige ou que la législation l'impose et au moins une fois par trimestre (recommandation R13). Au cours de l'exercice écoulé, il s'est réuni à sept reprises, dont une fois par téléconférence. Le taux de participation moyen constaté au cours de ces réunions a été de 86 %.

Le Conseil a notamment, au cours de l'exercice 2014, examiné et approuvé les comptes semestriels et annuels, les orientations stratégiques du Groupe, sa politique d'investissement et de développement, délivré les autorisations nécessaires à certaines décisions du Directoire, et renouvelé le mandat du Directoire.

Les membres du Conseil sont convoqués par courrier électronique et les Commissaires aux comptes sont convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception aux réunions qui se prononcent sur les comptes semestriels et annuels, conformément aux dispositions de l'article L225-38 du Code de commerce.

Conformément à la recommandation R11, ils reçoivent préalablement aux réunions les documents nécessaires à leur mission dans des délais raisonnables, et en dehors des réunions, des situations d'exploitation leur sont régulièrement envoyées. Les membres du Conseil sont également informés de tout événement affectant de manière significative la vie du Groupe et reçoivent les principaux communiqués de presse concernant VM Matériaux.

Les procès-verbaux des réunions de Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et leur approbation est effectuée au cours du Conseil suivant.

Les membres du Conseil sont également invités chaque début d'année à s'exprimer, par le biais d'un questionnaire d'auto évaluation, sur le fonctionnement du Conseil et sur la préparation de ses travaux au cours de l'exercice écoulé (recommandation R15).



III • Les Comités spécialisés

Le Conseil de Surveillance, dans sa séance du 23 mai 2014, a modifié la composition des différents comités institués en conformité de la recommandation R12.

/ Comité des rémunérations et des nominations

Ce comité a pour mission de revoir et de proposer au Conseil de Surveillance les rémunérations fixes et variables des membres du Directoire et de certains responsables clés du Groupe. Ce comité a également pour mission de proposer au Conseil de Surveillance la nomination et le renouvellement des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.

Il s'est réuni trois fois en 2014 avec un taux de participation qui a été au minimum de 75 %. Ce comité a revu comme chaque année les plans de primes et de rémunérations du Directoire et mandataires sociaux ainsi que des principales rémunérations des collaborateurs du Groupe.

Au 31 décembre 2014, le comité des rémunérations est composé de Messieurs Xavier BIOTTEAU, Olivier ROBIN comme Président et Philippe AUDUREAU. Le Président du Directoire est également invité. Le comité peut aussi associer le Directeur des Ressources Humaines selon les sujets.

/ Comité stratégique

Ce comité avait pour mission d'examiner et de donner son avis sur les orientations stratégiques du Groupe et de préparer certaines décisions du Conseil de Surveillance. Il assurait également le suivi des plans d'actions destinés à maîtriser le risque de marché dans les prochaines années. Il s'est réuni une fois au cours de l'année 2014 avec un taux de présence de 100 %.

IV • Rémunération et avantages des mandataires sociaux

Les membres du Conseil de Surveillance perçoivent pour leur fonction des jetons de présence fixés annuellement par l'Assemblée Générale et répartis par le Conseil entre ses membres, sur la base d'une partie fixe et d'une partie variable en fonction de la présence effective aux réunions des membres, conformément à la recommandation R14. Les montants perçus sont mentionnés dans le rapport de gestion.

Le Président du Conseil de Surveillance perçoit de plus une rémunération fixée lors de sa nomination, révisable annuellement en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les rémunérations des membres du Directoire ont été attribuées en fonction du mandat exercé, du marché environnant, de la cohérence de ces rémunérations par rapport aux cadres dirigeants du Groupe et répondent à une volonté de pérennité. Ces rémunérations comportent une partie fixe et une partie variable liée aux résultats opérationnels et à la position hiérarchique. Le mode de calcul de la partie variable a fait

Ce comité a été supprimé par le Conseil de Surveillance du 23 mai 2014 en raison de la nouvelle organisation de la gouvernance du Groupe et de l'institution de Comités de surveillance par activité au sein des sous-holdings de branche.

/ Comité d'audit et des risques

Ce comité a pour mission d'examiner les états financiers et de suivre les dispositifs de gestion de risques, d'audit et de contrôle interne mis en œuvre au sein du Groupe. Il s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2014 pour examiner les arrêtés de comptes ainsi que les travaux liés à la maîtrise des risques et de contrôle interne.

Les membres de ce comité au 31 décembre 2014 sont Monsieur Xavier BIOTTEAU en tant que membre indépendant, Monsieur Sébastien CAILLAUD comme Président et Madame Guylène ARDOUIN.

Le comité s'est fait assister de salariés et d'invités experts. Il a également convié, à plusieurs reprises, les Commissaires aux comptes.

l'objet d'une refonte en 2013 s'appuyant sur les conseils d'un cabinet spécialisé et validée en Conseil. Ces différents éléments de rémunération et avantages sont communiqués dans le rapport de gestion, point 12, et sont conformes aux recommandations R2 à R5.

Il est précisé par ailleurs que les contrats de travail de Messieurs Alain MARION et Gérard CHARRIER dont ils bénéficiaient avec la société lors de leur nomination en qualité, respectivement, de Président du Directoire et Directeur général, ont été suspendus pour la durée de leur mandat et de leurs éventuels renouvellements. En conformité de la réglementation R1 du Code Middlednext, le Conseil n'a pas estimé opportun de mettre fin aux contrats de travail des membres du Directoire eu égard à leur ancienneté en tant que salariés dans le Groupe ainsi qu'en raison de la structure familiale et patrimoniale de l'entreprise dont la volonté est de pérenniser l'encadrement dirigeant.

V • Autres informations

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors qu'il justifie de sa qualité d'actionnaire au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée, à zéro heure, heure de Paris et conformément aux dispositions légales. La qualité d'actionnaire résulte de l'enregistrement comptable des titres :

- soit dans les comptes de titres nominatifs de la société,
- soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

Par ailleurs, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont mentionnés dans le rapport financier annuel 2014, note 5 du Rapport de gestion.



Dispositifs et procédures de contrôle interne

Le présent rapport sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place dans le Groupe s'appuie sur un guide de mise en œuvre du cadre de référence publié par l'AMF et applicable aux VaMPs (Valeurs Moyennes et Petites des marchés financiers).

I • Définition et objectifs du contrôle interne

Les acteurs de la gouvernance coordonnent leurs actions en matière de contrôle interne et de maîtrise des risques grâce à une démarche d'amélioration en continu adaptée aux caractéristiques du Groupe. Elle vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements en vigueur,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire,
- le bon fonctionnement des processus internes du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,

- la fiabilité des informations financières et comptables.

Le dispositif de contrôle interne contribue à prévenir et à maîtriser les risques résultant des activités du Groupe et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Comme tout système de contrôle, il ne peut toutefois fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

II • L'environnement de contrôle

/ Charte

Le Groupe remet à chaque nouveau collaborateur un livret d'accueil dont les objectifs sont de rappeler les principes de comportement attendus par le Groupe ainsi que les droits et devoirs de chacun en matière de sécurité au travail et d'usage des moyens informatiques.

permettant ainsi de décliner sur le plan opérationnel les objectifs de maîtrise des risques et de contrôle interne.

Par ailleurs, des actions de veille réglementaire et normative sont assurées par les services centraux qui informent et analysent avec les directions opérationnelles les impacts sur l'activité du Groupe.

/ Règles générales et procédures

Le Groupe dispose de supports de communication interne, papiers ou numériques, mettant à disposition des collaborateurs les procédures, manuels ou notes internes nécessaires à l'exercice de leur fonction et

/ Définition de fonction

Dans le cadre des entretiens d'évaluation et de performance annuels, chaque responsable rappelle les missions et les responsabilités de ses collaborateurs. Il précise les objectifs individuels de chacun et transmet les valeurs du Groupe.

III • Pilotage du contrôle interne

Le pilotage du contrôle interne du Groupe est assuré à tous les niveaux du Groupe, des organes de gouvernance à l'ensemble des collaborateurs. Le rôle des principaux acteurs est présenté ci-après.

/ Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance et ses comités spécialisés, et en particulier le Comité d'audit et des risques, veillent à la mise en œuvre de la politique de contrôle interne du Groupe.

Pour accompagner les Directeurs généraux et leur Comité de Direction, le Groupe a renforcé son organisation avec la mise en place d'une Direction financière dans chaque activité pilotée par un Responsable administratif et de gestion.

Ces équipes financières intègrent des contrôleurs de gestion avec une mission permanente de contrôle des résultats, de la performance opérationnelle et des procédures.

/ Le Directoire

Le Directoire s'assure de la mise en œuvre de la politique de contrôle interne du Groupe, à travers notamment la mise en place de délégations de pouvoir, les synthèses de revues de contrôle interne émises par les Commissaires aux comptes du Groupe et le pilotage et le suivi des travaux de l'audit interne.

/ La Direction financière

Le Directeur financier du Groupe pilote les opérations comptables et financières grâce au dispositif de délégation sur les principaux domaines de compétences suivants :

- une fonction comptable et de consolidation, qui a la responsabilité de la préparation et de la présentation des états consolidés du Groupe,
- une fonction juridique et assurance, qui veille au respect des lois et règlements ainsi qu'à la défense des intérêts du Groupe avec un dispositif de couverture des risques,
- une fonction trésorerie qui optimise la gestion des ressources financières,
- une fonction crédit client.

/ Les Directions d'activité

Conformément à l'évolution du Groupe, les Directeurs généraux sont en charge, dans leur branche d'activité, de mettre en œuvre le processus de contrôle interne et de gestion des risques. Ils doivent veiller à l'application des directives du Groupe et les adapter à leur activité si des risques opérationnels spécifiques ont été identifiés.

Dans ce cadre, le Groupe a mis en place des principes et des règles de fonctionnement avec une délégation de pouvoir appropriée, déclinée à partir des pouvoirs du Directeur général, définissant les domaines et les niveaux de décision et de contrôle pouvant être pris par chaque Directeur général.



/ Audit interne

Le dispositif de contrôle interne du Groupe s'appuie également sur un auditeur interne, rattaché au Directoire du Groupe. Il a pour mission, en coordination avec le Comité d'audit, d'évaluer de manière indépendante la qualité du contrôle interne à tous les niveaux de l'organisation.

Ses travaux sont également coordonnés avec ceux des commissaires aux comptes avec des échanges réguliers, une diffusion du plan d'audit et sa participation aux réunions de restitution des travaux de contrôle interne.

IV • Recensement et analyse des risques

Le recensement et l'analyse des risques sont structurés autour de plusieurs démarches coordonnées qui sont menées au sein du Groupe sous la responsabilité du Directoire.

Le Groupe a régulièrement analysé ses risques en s'appuyant notamment sur une « Cartographie des risques », réalisée par l'audit interne et présentée en Comité d'audit. Dans le cadre de l'évolution du Groupe, une mise à jour de cette cartographie sera réalisée sur la période 2015-2016 et les résultats de cette analyse seront présentés en Comité d'audit.

Une analyse des principaux risques est également réalisée lors de la revue par le Directoire des plans stratégiques et des budgets présentés par les Directeurs d'activité avec leur Comité de direction.

V • Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

/ Planification, pilotage et processus de reporting

Les procédures d'élaboration budgétaire et de suivi mensuel se présentent de la façon suivante :

- conformément aux orientations stratégiques arrêtées par le Directoire, les Directeurs généraux et certaines directions supports établissent un budget annuel et le présentent, pour validation, à la Direction générale du Groupe,
- une réunion mensuelle du comité de direction d'activité a pour but de suivre et de mesurer les écarts par rapport au budget et de déterminer les actions correctives à mettre en œuvre,
- au trimestre, les Directeurs généraux commentent leurs informations quantitatives et qualitatives (CA, résultat, effectif, volumes...). Ces informations alimentent le rapport d'activité trimestriel du Directoire à destination du Conseil de Surveillance.

Ces procédures permettent de responsabiliser l'ensemble de l'organisation dans la poursuite des objectifs du Groupe.

/ Procédures d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés du Groupe sont établis par la Direction comptable et du reporting Groupe. Cette Direction est chargée en outre de la mise à jour des procédures de consolidation, de la formation et de l'intégration des filiales dans le périmètre de consolidation, du traitement de l'information, de l'exploitation et de la maintenance des outils de consolidation et de reporting.

Dans le cadre de la consolidation, chaque filiale communique ses comptes selon un calendrier fixé par le Groupe. Ils sont contrôlés et traités au niveau de chaque activité. Après examen par le Directeur général concerné, les informations financières sont remontées à la Direction comptable et du reporting, qui en réalise la revue et procède aux ajustements nécessaires à l'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS.

Sur l'année 2014, l'auditeur interne a plus particulièrement accompagné le Directoire sur l'analyse des risques de sites en difficulté de façon à mettre en œuvre un plan de performance mesurable chaque mois.

/ Les responsables fonctionnels

Pour les processus ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière, les responsables fonctionnels, en particulier ceux des Directions financières, doivent définir et mettre en œuvre les procédures et les contrôles permettant de réduire les risques et d'améliorer la fiabilité des processus de l'information comptable et financière.

En complément, les Directeurs généraux et Responsables administratifs et de gestion, doivent reporter formellement une liste de risques et incertitudes pouvant avoir un impact potentiel sur les états financiers dans une lettre d'affirmation annuelle à l'attention du Directoire.

Ces démarches de recensement et d'analyse contribuent à l'identification des risques décrits dans le rapport de gestion (Note 11- Gestion des risques).

Un rapport consolidé, accompagné de commentaires et d'analyses sur les événements et les points significatifs de la période, est remis chaque mois (hors janvier et juillet) à la Direction générale du Groupe.

Les comptes consolidés semestriels et annuels sont ensuite contrôlés par le collège des Commissaires aux comptes. Les filiales font l'objet d'un contrôle de leurs comptes par les auditeurs locaux qui adaptent leurs diligences aux exigences légales locales et à la taille des sociétés. Ces comptes sont également présentés au Comité d'audit et des risques.

En complément des budgets et des clôtures mensuelles, le Groupe a adopté une procédure de reprévision de ses résultats mensuels de manière à revoir ses estimations régulièrement en fonction de l'évolution réelle de ses résultats.

L'établissement des comptes s'effectue à l'aide de l'ERP « Movex » pour les informations des comptes individuels et de SAP BFC pour la réalisation de la consolidation.

Ce reporting constitue l'un des fondements du contrôle interne du Groupe dans le domaine de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires.

/ Communication financière et comptable

Chaque année, un échéancier des obligations périodiques du Groupe est réalisé et communiqué aux personnes travaillant sur la communication des informations financières. En amont, les équipes contribuant à l'élaboration de ces informations respectent un calendrier permettant de garantir le respect des échéances.

Je vous précise que, conformément à l'article L225-235 du Code de commerce tel que modifié par la loi n°2003-706 dite « de sécurité financière », nos Commissaires aux comptes vous présenteront, dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur le présent rapport.

Le Président du Conseil de Surveillance



Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VM Matériaux, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

la note « Participations, autres titres immobilisés, VMP » du paragraphe 2 de l'annexe – « Principes et méthodes comptables » des comptes annuels présente les modalités de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation conduisant à la constitution éventuelle d'une dépréciation.

Nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à LA ROCHE-SUR-YON et à NANTES
le 24 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

GRUPE Y BOISSEAU
Emmanuel BOQUIEN

ERNST & YOUNG et Autres
Luc DERRIEN

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article L225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

/ Cautions et engagements donnés par la société VM Matériaux en faveur de ses filiales

Les cautions et engagements donnés par votre société en faveur de ses filiales font l'objet d'un versement, par ces dernières, d'une commission égale à 0,1 % du montant des encours garantis au 31 décembre 2014.

| | En-cours au 31/12/2014 en € | Rémunération de l'exercice en € |
|-----------------|--------------------------------|------------------------------------|
| VM DISTRIBUTION | 3 700 000 | 3 700 |
| SEFIMAT | 1 400 000 | 1 400 |

/ Convention de prestations de services signée avec la SARL PHA Management

Personne concernée

• M. Philippe AUDUREAU, membre du Conseil de Surveillance de votre société et gérant de la SARL PHA Management.

Nature et objet

Une convention portant sur des prestations d'accompagnement et de conseils en matière de management, veille stratégique, développement commercial et opérationnel du Groupe a été signée en décembre 2014.

Modalités

Cette convention prévoit une rémunération forfaitaire journalière de 2 200 € hors taxes et un plafond de 50 jours facturés maximum. Le montant facturé au titre de l'exercice 2014 s'élève à 31 680 €.



Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

/ Cautions et engagements donnés par la société VM Matériaux en faveur de ses filiales

Les cautions et engagements donnés par votre société en faveur de ses filiales font l'objet d'un versement, par ces dernières, d'une commission égale à 0,1 % du montant des encours garantis au 31 décembre 2014.

| | En-cours au 31/12/2014 en € | Produit constaté sur l'exercice en € |
|-----------------------|-----------------------------|--------------------------------------|
| VM DISTRIBUTION | 14 530 384 | 14 530 |
| SEFIMAT | 4 187 000 | 4 187 |
| NAULLET | 300 097 | 300 |
| VENDÉE BÉTON | 108 010 | 108 |
| VM BÉTON AQUITAIN | 75 000 | 75 |
| VENDÉE BÉTON CONTRÔLE | 75 000 | 75 |

/ Avances en comptes courants

Votre société a bénéficié, au cours de l'exercice 2014, d'avances en comptes courants consenties par des membres du conseil de surveillance et des actionnaires détenant une fraction des droits de vote supérieure à 10 %. Ces avances ont été rémunérées par un intérêt au taux de 2,79 % l'an.

| | En-cours au 31/12/2014 en € | Charge d'intérêts de l'exercice en € |
|--|-----------------------------|--------------------------------------|
| Succession Hubert ROBIN, actionnaire | 11 166 | 734 |
| Olivier ROBIN, membre du Conseil de Surveillance | 27 | 1 |
| Société SOFIRO, actionnaire | 18 695 | 521 |
| Société HVB, actionnaire | 9 475 | 264 |
| Société SICAT, actionnaire | 344 948 | 9 498 |

Fait à LA ROCHE-SUR-YON et à NANTES
le 24 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

GROUPE Y BOISSEAU
Emmanuel BOQUIEN

ERNST & YOUNG et Autres
Luc DERRIEN

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le Rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC¹ sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des Commissaires aux comptes de la société VM Matériaux, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le chapitre 10 du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de commerce.

/ Responsabilité de la société

Il appartient au Directoire d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure dans le chapitre 10 du rapport de gestion.

/ Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

/ Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE),
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de trois personnes entre septembre 2014 et avril 2015 pour une durée d'environ huit semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

¹ Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr
² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information

1 - Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L233-3 du même code avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au chapitre 10 du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux, et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.



2 - Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

> Nature et étendue des travaux

Nous avons mené trois entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur,
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion,
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 5 % des effectifs et entre 3 et 9% des informations environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

3 Informations environnementales et sociétales : Indicateurs (informations quantitatives) : les consommations d'énergies, les émissions de GES, la quantité de déchets dangereux et non dangereux, les consommations d'eau.
Informations qualitatives : la politique générale en matière d'environnement (l'organisation, les actions de formation et d'information des salariés, les moyens consacrés à la prévention des risques et pollutions), la pollution et la gestion des déchets (les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets), l'utilisation durable des ressources (la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétiques ; l'impact territorial, économique et social (emploi, développement régional, impact sur les populations riveraines ou locales), les relations avec les parties prenantes (les conditions de dialogue, les actions de partenariat ou de mécénat), l'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans la politique d'achat et les relations avec les fournisseurs et sous-traitants des enjeux sociaux et environnementaux.
Informations sociales :
Indicateurs (informations quantitatives) : effectif total inscrit, turnover, taux d'absentéisme.
Informations qualitatives : l'emploi (l'effectif total et répartitions, les embauches et les licenciements, les rémunérations et leur évolution), l'organisation du temps de travail, l'absentéisme, les conditions de santé sécurité au travail, les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles, les politiques mises en œuvre en matière de formation, le nombre total d'heures de formation.

4 Sites de Challans (Vendée Béton) et de Carentoir (Vendôme)

/ Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

/ Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'élément suivant :

Pour le calcul des consommations d'eau et d'électricité, la société a poursuivi ses efforts pour renforcer le contrôle interne lors de la consolidation cette année et a parfois eu recours à des estimations pour corriger certaines données erronées relatives à l'exercice précédent.

PARIS - La Défense

le 24 avril 2015

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Eric MUGNIER
Associé Développement durable

Bruno PERRIN
Associé

Renseignements concernant la société

Identité

Dénomination sociale :

VM Matériaux

Date de création de la société :

1941

Nationalité :

Française

Forme juridique :

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Siège social :

Route de la Roche-sur-Yon,
85260 L'HERBERGEMENT

Registre du Commerce et des Sociétés :

545 550 162 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Code APE :

7010Z

Durée :

La société prendrait fin en 2058 sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social (extrait) :

La société a pour objet en France et dans tous pays directement ou indirectement :

- le commerce, la fabrication, la mise en œuvre et le transport de tous matériaux et fournitures se rapportant au bâtiment, aux travaux publics et à l'environnement,
- l'acquisition et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers, notamment de toutes participations dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères,
- la prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus exposées.

Exercice social :

du 1^{er} janvier au 31 décembre

Capital et caractéristiques (au 31 décembre 2014) :

Le capital est de 4 490 464,50 €. Il est divisé en 2 993 643 actions d'une valeur nominale de 1,50 € chacune, toutes entièrement libérées et portant jouissance courante.

Introduction en Bourse :

le 17 mai 1990

Codes Boursiers :

- ISIN : FR0000066540
- Reuters : VMMP.NT
- Bloomberg : VMM.FP
- Code mnémorique : VMMA

Appartenance aux indices :

SBF 250, CAC Mid & Small 190, Gaïa - Index Éligible PEA - PME

Euronext Paris :

compartiment C d'Eurolist

Répartition statutaire des bénéfices :

Le bénéfice distribuable est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Responsable de l'information :

Monsieur Alain MARION
Tél. 02.51.08.08.08

Les documents et renseignements relatifs à la société sont mis à la disposition des actionnaires et du public au siège social ainsi que sur le site internet du Groupe (espace finances) : www.vm-materiaux.fr

Conseil de Surveillance

Président du Conseil de Surveillance :

Jérôme CAILLAUD

Vice-président :

Olivier ROBIN

Membres du Conseil de Surveillance :

Mesdames Guylène ARDOUIN,
Marie-Laure ROBIN RAVENEAU,
Messieurs Philippe AUDUREAU,
Xavier BIOTTEAU, Pascal CAILLAUD,
Sébastien CAILLAUD, Christophe ROBIN.

Directoire

Président du Directoire :

Alain MARION

Directeur général :

Gérard CHARRIER

Contrôle

Commissaires aux comptes titulaires :

ERNST & YOUNG et Autres
3, rue Émile Masson
44000 NANTES

Commissaires aux comptes suppléants :

AUDITEX
3, rue Émile Masson
44000 NANTES

Groupe Y BOISSEAU

52, rue Jacques-Yves Cousteau
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Monsieur Bernard GRONDIN

52, rue Jacques-Yves Cousteau
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Attestation du Rapport Financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à l'HERBERGEMENT, le 9 mars 2015

Le Président du Directoire, Alain MARION



Rapport du Conseil de Surveillance

à l'Assemblée Générale annuelle du 29 mai 2015

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre société vous a convoqués en Assemblée Générale annuelle conformément à la loi et aux statuts afin :

- d'une part de vous exposer l'activité de la société et du Groupe au cours de l'exercice 2014, ses résultats et les perspectives d'avenir, et de fournir les autres informations prescrites par la loi,
- d'autre part, de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice, comptes sociaux et comptes consolidés, ainsi que l'affectation du résultat. Lecture du rapport du Directoire et des rapports des Commissaires aux comptes vous a été faite.

Conformément à l'article L225-68 du Code de commerce, nous vous présentons nos observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Le rapport du Directoire

Tout au long de l'exercice, votre Directoire nous a régulièrement tenus informés de la marche des affaires sociales et de ses principales décisions de gestion. Le rapport du Directoire nous apparaît comme une information suffisamment complète et fidèle de l'activité de la société et des résultats de l'exercice 2014. Le Conseil de Surveillance n'a pas d'observation à formuler sur les termes de ce rapport.

Les comptes de l'exercice

Les états financiers détaillés de l'exercice écoulé nous ont été transmis dans les délais réglementaires et nous avons pu obtenir auprès de la société toutes informations nécessaires. Après exercice de notre mission de vérification et de contrôle, nous n'avons pas d'observation à formuler sur le bilan, le compte de résultat et l'annexe, lesquels font apparaître un total de bilan de 151 586 825,78 € et un résultat de 2 371 964,33 €. De même, la vérification et le contrôle des comptes consolidés, faisant apparaître un résultat net consolidé de 968 808 €, dont part du Groupe 1 206 824 €, n'a soulevé aucune remarque particulière.

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale

Le Conseil de Surveillance a pris connaissance du projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale annuelle et en approuve les termes.

Le Conseil de Surveillance

Rapport des Commissaires aux comptes

établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société VM Matériaux.
Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société VM MATERIAUX, et en application des dispositions de l'article L225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L225-68 du Code de commerce.

Fait à LA ROCHE-SUR-YON et à NANTES
le 24 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

GRUPE Y BOISSEAU
Emmanuel BOQUIEN

ERNST & YOUNG et Autres
Luc DERRIEN



Résolutions

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Mixte du 29 mai 2015

/ Première résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance :

- des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance sur la gestion de la société pendant l'exercice écoulé et sur les comptes dudit exercice du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014,
- du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- des rapports du Président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes prévus aux articles L225-68 et L225-235 du Code de commerce sur le contrôle interne,

approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et faisant apparaître un bénéfice de 2 371 964,33 €.

/ Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve spécialement le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, s'élevant à 49 430 €, ainsi que l'impôt correspondant s'élevant à 16 477 €.

/ Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé et donne décharge aux membres du Conseil de Surveillance de l'accomplissement de leur mission.

/ Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire sur la gestion du Groupe et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat net consolidé de 968 808 € (dont part du Groupe 1 206 824 €).

/ Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 2 371 964,33 € auquel il convient d'ajouter le report à nouveau antérieur de 4 673 389,80 €, soit 7 045 354,13 € de la façon suivante :

- affectation à la réserve facultative : 1 300 000,00 €,
- distribution d'un dividende de 0,35 € par action : 1 047 775,05 €,
- le solde au poste « Report à nouveau » : 4 697 579,08 €,

étant précisé que ce montant sera augmenté de la fraction des dividendes correspondant aux actions propres détenues par la société.

En application de l'article 243 Bis du CGI et des dispositions fiscales actuellement en vigueur,

- il est précisé que le montant du dividende versé aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est soumis à l'imposition du barème progressif de l'impôt sur le revenu après un abattement de 40 % du montant brut. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2013, un acompte non libératoire de 21 % du montant brut perçu est prélevé à la source par l'établissement payeur versant les dividendes,

- il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

| Exercice | Dividende | |
|----------|------------|-----------------------|
| | Par action | Global ⁽¹⁾ |
| 2011 | 1,30 € | 3 891 736 € |
| 2012 | - | - |
| 2013 | 1,10 € | 3 293 007 € |

⁽¹⁾ Montant incluant les actions d'autodétention

Le dividende sera mis en paiement à compter du 8 juin 2015.

/ Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes prévu par les articles L225-88 et suivants du Code de commerce, déclare approuver les conventions y mentionnées.

/ Septième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide de fixer à 62 400 € le montant des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice 2014.

/ Huitième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance Madame Caroline WEBER, demeurant 187 Rue du Temple à PARIS (75003) pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur Monsieur Louis-Marie PASQUIER, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

/ Neuvième résolution

L'Assemblée Générale autorise le Directoire, pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée, conformément aux dispositions des articles L225-209 et suivants du Code de commerce et à celles du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, à procéder à des achats d'actions de la société, afin :

- d'attribuer les titres rachetés aux mandataires sociaux et/ou salariés de la société ou de son Groupe dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions, des attributions gratuites d'actions, au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise,
- de remettre les actions de la société, à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, aux porteurs des dites valeurs mobilières,
- de conserver ces actions et les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- d'animer le marché ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'autorité des marchés financiers,
- d'annuler tout ou partie des actions rachetées sous réserve d'une autorisation spécifique de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées par la société dans le cadre de la présente délégation ne pourra excéder 290 000 titres.



Le nombre des actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra également excéder 10 % du capital social. Le prix d'achat maximal par la société de ses propres actions ne pourra excéder 60 € par action, le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pouvant être supérieur à 17 400 000 €.

L'Assemblée Générale confère au Directoire tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation et effectuer toutes formalités nécessaires à son exécution. Cette autorisation annule et remplace celle précédemment donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2014.

/ Dixième résolution - Résolution à caractère extraordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire, conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de commerce, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions détenues par celle-ci, conformément à l'autorisation d'achat d'actions donnée par l'Assemblée au Directoire aux termes de la neuvième résolution.

Conformément à la réglementation en vigueur, les actions annulées ne pourront dépasser 10 % du capital social par périodes de vingt-quatre mois.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Directoire pour constater la ou les réductions de capital consécutives aux opérations d'annulations autorisées par la présente résolution, procéder à la modification corrélative des statuts et d'une façon générale pour accomplir toutes formalités nécessaires.

/ Onzième résolution - Résolution à caractère extraordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide d'adopter à compter de ce jour la dénomination sociale HERIGE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts comme suit :

Article 3 - Dénomination sociale
" La dénomination sociale est HERIGE. "

Le reste de l'article sans changement.

/ Douzième résolution - Résolution à caractère extraordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide de modifier l'article 16 des statuts comme suit :

Article 16 - Pouvoirs et obligations du Directoire

Le dernier paragraphe du point 1 relatif aux limitations de pouvoirs est ainsi rédigé :

« De plus, à titre de mesure interne non opposable aux tiers, le Directoire doit requérir l'autorisation du Conseil de Surveillance pour les opérations suivantes, engageant tant la société elle-même que ses filiales et sous-filiales :

- cession ou acquisition d'immeubles par nature pour un montant supérieur à 300 000 €,
- constitution de sûretés et délivrance de cautions, avals et garanties,
- approbation de la stratégie, de la politique de financement et leurs modifications éventuelles, telles que définies par le Directoire,
- approbation des budgets d'exploitation et d'investissements annuels tels que définis par le Directoire,
- souscription d'emprunts ou de contrats de crédits-bails, non prévus aux budgets, dont le montant unitaire est supérieur à 600 000 € ; tout investissement non prévu aux budgets, supérieur à ce même montant,
- cession totale ou partielle de participation,
- prise de participation, quel qu'en soit le montant, dans une société civile, société en nom collectif ou GIE ; prise de participation, dans une société

d'une autre forme, pour un montant supérieur à 600 000 €, ou dont le chiffre d'affaires (consolidé ou non) est supérieur à 6 M€, ou dont le total du bilan (consolidé ou non) est supérieur à 3 M€ ; les prises de participation dans le cadre de restructuration interne au Groupe n'étant pas concernées,

- décision affectant la propriété et l'usage d'éléments incorporels utilisés par la société, les opérations réalisées dans le cadre de restructuration interne n'étant pas concernées,
- décision de recrutement, fixation de rémunération et/ou avantages, rupture du contrat de travail du Directeur général, du Directeur administratif et financier et du Directeur des ressources humaines,
- conclusion, modification substantielle ou résiliation de la convention d'animation avec les sociétés filiales. »

Le reste de l'article sans changement.

/ Treizième résolution - Résolution à caractère extraordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide de modifier l'article 19 des statuts comme suit :

Article 19 - Pouvoirs et attributions du Conseil de Surveillance

Il est rajouté après le deuxième paragraphe la phrase suivante :

« Il désigne les membres des comités de surveillance des sous-holdings de branche représentant les actionnaires familiaux. »

Le reste de l'article sans changement.

/ Quatorzième résolution - Résolution à caractère extraordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire, dans le cadre des dispositions des articles L225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes, au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires de la société ou des sociétés qui lui sont liées conformément aux dispositions des articles précités.

L'Assemblée Générale décide que l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition dont la durée sera fixée par le Directoire et qui ne pourra être inférieure à la durée prévue par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur à la date d'attribution.

L'Assemblée Générale décide que la durée cumulée de la période d'acquisition et de la période de conservation ne pourra être inférieure à la durée prévue par les dispositions légales en vigueur au moment de l'attribution, étant précisé que le Directoire pourra réduire voire supprimer la période de conservation des actions dans les limites légales.

Le nombre total d'actions attribuées gratuitement au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 1 % du capital social.

La présente autorisation est donnée pour une durée de trente-huit mois à compter de la date de la présente Assemblée et annule et remplace la précédente autorisation.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire, dans les limites fixées ci-dessus, à l'effet de :

- fixer les conditions et modalités d'attribution et le cas échéant les critères d'attribution,
- déterminer l'identité des bénéficiaires des attributions, le nombre d'actions attribué à chacun d'eux,
- et d'une manière générale mettre en œuvre la présente autorisation.

L'Assemblée prend acte qu'elle sera informée chaque année par le Directoire des opérations réalisées en vertu de la présente autorisation.

/ Quinzième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer tous dépôts, publications et formalités nécessaires.



Route de la Roche-sur-Yon - BP 7 - 85260 L'Herbergement - FRANCE
Tél. : 02 51 08 08 08 - Fax : 02 51 42 47 90

